

ÉVALUATION DES PROJETS SOUTENUS PAR LA PRÉFECTURE DU RHÔNE/ MILDECA PORTANT SUR LA PRÉVENTION DES ADDICTIONS

FEVRIER 2021



**PRÉFET
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**CE TRAVAIL A ÉTÉ RÉALISÉ PAR
L'OBSERVATOIRE RÉGIONAL DE LA SANTÉ AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

Patricia MEDINA, responsable des études qualitatives

Eve GIOVANNINI, chargée d'études

À la demande

et avec le soutien financier de la Préfecture du Rhône

Ce rapport est disponible sur le site Internet de l'ORS Auvergne-Rhône-Alpes :

www.ors-auvergne-rhone-alpes.org



Remerciements

L'Observatoire Régional de la Santé Auvergne-Rhône-Alpes remercie ici les personnes qui ont contribué à la réalisation de cette évaluation :

- Monsieur Philippe Pareja, Chef du Bureau Analyses prévention de la délinquance. Cabinet de la Préfète déléguée pour la défense et la sécurité. Préfecture du Rhône
- Madame Catherine Scavarda, Infirmière conseillère technique, Direction des Services départementaux de l'Education Nationale du Rhône

les professionnels qui ont été interviewés dans le cadre de cette évaluation,

- au sein des établissements scolaires de l'Education Nationale :
 - o école élémentaire Simone Signoret, Saint-Priest
 - o collège Elsa Triolet, Vénissieux
 - o lycée professionnels Les Canuts, Vaulx-en-Velin
 - o lycée général René Descartes, Saint-Genis-Laval
- au sein des associations qui ont développé et porté les actions évaluées,
 - o ANPAA Auvergne-Rhône-Alpes
 - o Institut Régional Jean Bergeret
 - o Lyade Vénissieux - Pôle LYADE-ARHM
 - o ADES du Rhône

et enfin les parents d'élèves et élèves qui ont également nourri cette évaluation de leur expérience et points de vue.

Sommaire

CONTEXTE L'ÉVALUATION	9
OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION	10
MÉTHODOLOGIE DE L'ÉVALUATION	11
RÉSULTATS DE L'ÉVALUATION	15
1. « Estime de soi. Prévenir les conduites à risque des jeunes en difficultés par le renforcement des compétences psychosociales »	17
1.1. Cadre logique de l'action	17
1.2. Les activités effectivement déployées dans l'établissement scolaire.....	19
1.3. Les professionnels mobilisés pour l'action	21
1.4. La perception du déploiement de l'action et de son résultat par les professionnels de l'établissement scolaire	21
1.5. La perception du déploiement de l'action et de son résultat par l'ADES du Rhône.....	24
1.6. Conclusions et recommandations	27
2. « Prévention des conduites addictives des adolescents et jeunes adultes au sein du milieu scolaire et équipements jeunesse de l'Est de l'agglomération ».....	31
2.1. Cadre logique de l'action	31
2.2. Perception du déploiement de l'action et de son résultat par les professionnels du collège.....	34
2.3. Perception du déploiement de l'action et de son résultat par le parent et par l'élève interviewés.....	40
2.4. Perception du déploiement de l'action et de son résultat par les intervenants de Lyade .	42
2.5. Conclusions et recommandations	44
3. « Prévention des risques liés aux consommations de produits psychoactifs des jeunes Rhodaniens (8-25 ans) »	45
3.1. Cadre logique de l'action	45
3.2. Les activités effectivement déployées dans l'établissement scolaire.....	48
3.3. La perception du déploiement de l'action (et de son résultat) par les professionnels de l'Éducation Nationale, l'association des parents d'élèves et les élèves.....	51
3.4. Appréciation des résultats de l'action	55
3.5. La perception du déploiement de l'action et de son résultat par les intervenants de l'ANPAA et de l'ADES du Rhône.....	57
3.6. Conclusions et recommandations	62
4. « RISCO, prévention des conduites à risques et renforcement des compétences psychosociales à l'adolescence à destination des collégiens et lycéens »	65
4.1. Cadre logique de l'action	65
4.2. Les activités effectivement déployées dans l'établissement scolaire.....	71
4.3. Perception du déploiement de l'action et de son résultat par les professionnels du lycée	72
4.4. Perception du déploiement de l'action et de son résultat par les élèves interviewés	82
4.5. Perception du déploiement de l'action et de son résultat par les intervenants de l'IRJB..	84
4.6. Conclusions et recommandations	86

Contexte l'évaluation

La Préfecture du Rhône a souhaité évaluer différentes actions portant sur la prévention des addictions, financées depuis parfois plusieurs années, grâce aux fonds MILDECA, et ce dans le cadre d'un projet porté au niveau de l'académie de Lyon par la direction des services académiques du Rhône, représentée par Monsieur Charlot, inspecteur d'académie du département du Rhône.

Il s'agissait pour la Préfecture de faire le point sur des actions financées, à la fois en termes de déroulement et d'effets sur les publics ciblés.

Quatre actions ont été retenues par la Préfecture et par le Rectorat pour mener cette évaluation, qui ont été menées dans différents établissements scolaires :

1/ « Estime de soi. Prévenir les conduites à risque des jeunes en difficultés par le renforcement des CPS », portée par l'ADES 69, dans l'école Simone Signoret de Saint-Priest.

2/ « Prévention des conduites addictives des adolescents et jeunes adultes au sein du milieu scolaire et équipements jeunesse de l'Est de l'agglomération », portée par LYADE, dans le collège Elsa Triolet de Vénissieux.

3/ « Prévention des risques liés aux consommations de produits psychoactifs des jeunes Rhodaniens (8-25 ans) » portée par l'ADES 69 et l'ANPAA, au lycée Descartes de Saint-Genis Laval.

4/ « RISCO, Programme de prévention des conduites à risques des jeunes en difficultés par le renforcement de EDS » - portée par l'Institut Régional Jean Bergeret, au lycée professionnels Les Canuts, de Vaulx-en-Velin

Cette évaluation a été menée, comme prévu, au premier semestre de l'année 2020, mais elle a été perturbée par l'épidémie de Covid-19 et par le confinement mis en place du 17 mars au 11 mai 2020, et ce à deux titres,

- Certaines actions n'ont pu être réalisées comme cela avait été initialement prévu, du fait du confinement et de la fermeture des établissements scolaires
- La méthodologie d'évaluation a dû être adaptée aux contraintes imposées par le confinement

Objectifs de l'évaluation

Deux grands types d'évaluation sont possibles : **l'évaluation de résultat et l'évaluation de processus.**

L'évaluation de résultats, ou de l'efficacité de l'action, porte sur l'atteinte des objectifs spécifiques. Elle porte sur les effets directs de l'action et lui sont totalement imputables.

L'évaluation de processus s'intéresse aux efforts déployés par les acteurs pour mobiliser les ressources, réaliser les activités et atteindre les publics visés. Elle pose aussi la question du comment et du pourquoi l'action fonctionne ou non. Elle permet de repérer les freins et les leviers à la mise en place du projet.

L'évaluation d'actions doit permettre de mesurer les écarts entre ce qui était prévu et ce qui a été réalisé (mobilisation des ressources, réalisation des activités, atteinte des groupes cibles, atteinte des objectifs spécifiques). Elle doit également permettre de comprendre comment ces actions ont « fonctionné », concrètement, entre les personnes et organismes concernés, d'identifier les éventuelles conséquences imprévues pour, *in fine*, aboutir à des recommandations visant à améliorer si besoin, ces différentes actions.

Il s'agissait ici de réaliser,

- une évaluation de processus pour les actions 1, 2, 3
- une évaluation plus complète, englobant une évaluation des résultats pour l'action 4, c'est-à-dire qui interroge les effets produits sur les élèves, mais aussi les professionnels ayant participé à l'action

Il est important de rappeler que l'évaluation n'est pas :

- un contrôle qui repose sur une démarche « descendante », sanctionnante ;
- un audit comptable ;
- une étude à but de connaissance ou à but de promotion du sujet ;
- un exercice de communication publicitaire, pour valoriser l'action ;
- un simple bilan ou rapport d'activité.

Méthodologie de l'évaluation

1. Évaluation de processus des actions 1, 2 et 3

Cette évaluation de processus a porté sur les actions suivantes :

1. « **Estime de soi. Prévenir les conduites à risque des jeunes en difficultés par le renforcement des CPS** », portée par l'ADES 69 et réalisée dans l'école Simone Signoret de Saint-Priest ;
2. « **Prévention des conduites addictives des adolescents et jeunes adultes au sein du milieu scolaire et équipements jeunesse de l'Est de l'agglomération** », portée par LYADE et réalisée au collège Elsa Triollet de Vénissieux ;
3. « **Prévention des risques liés aux consommations de produits psycho-actifs des jeunes Rhodaniens (8-25 ans)** », portée par l'ADES 69 et l'ANPAA et réalisée au lycée Descartes de Saint-Genis-Laval.

L'évaluation de processus s'intéresse aux efforts déployés par les acteurs pour mobiliser les ressources, réaliser les activités et atteindre les publics visés. Elle questionne la stratégie d'intervention, mais aussi comment et du pourquoi l'action fonctionne ou non. Elle permet de repérer les freins et les leviers possibles à l'action et d'identifier les éléments de contexte qui ont une incidence sur elle. L'évaluation de processus s'interroge sur la mise en œuvre de l'action en identifiant les écarts entre ce qui est prévu dans la programmation et ce qui est réellement mis en œuvre sur le terrain : ressources, activités, groupes cibles atteints.

Afin de réaliser cette évaluation sur les 3 établissements concernés, nous avons analysé en premier lieu, les documents transmis par la Préfecture, décrivant le cadre logique de chacune des actions (projets, bilans). Puis, nous avons proposé de réaliser, pour chacun de ces établissements, des entretiens individuels ou d'équipe (collectifs), avec les professionnels suivants, directement impliqués ou ayant un regard pertinent sur l'action :

- les équipes de direction (directeur, principal, proviseur et leurs adjoints, le cas échéant)
- les équipes médico-sociales (infirmière scolaire, médecins scolaires)
- les Conseillères principales d'éducation et surveillants
- les enseignants impliqués ;
- les parents d'élèves élus au Conseil d'école, au Conseil d'administration, au CESC¹
- les élèves élus au Conseil d'administration ou au CESC

Enfin, les professionnels des associations en charge du déploiement de ces actions dans chacun de ces trois établissements ont également été interviewés de manière individuelle ou en entretien d'équipe (Lyade/ ADES 69, ANPAA).

Les personnes interviewées dans les trois établissements scolaires sus-cités sont :

¹ CESC : Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté

École élémentaire Simone Signoret, Saint-Priest

- Madame Font, infirmière scolaire
- Madame Laroudie, enseignante école Simone Signoret
- Madame Durand, ADES du Rhône

Collège Elsa Triolet, Vénissieux

- Madame Koreta, principale adjointe
- Madame Seymon, infirmière scolaire
- Madame Boiton, enseignante d'anglais, professeur principal
- Madame Véloso, conseillère principale d'éducation
- Monsieur Delayat, assistant d'éducation
- Madame B., Parent d'élève déléguée de classe
- M. M., élève déléguée de la classe ayant bénéficié de l'action
- Madame Saint Pol, Lyade
- Monsieur Raison, Lyade

Lycée Descartes, Saint-Genis-Laval

- Madame Sève, infirmière scolaire
- Monsieur Girard, proviseur adjoint
- Mme Fardeau, enseignante en éducation physique et sportive
- M. Mouhous, enseignant en Physique-chimie
- Mme Mercat, enseignante en mathématiques
- Mme Hannequau, conseillère principale d'éducation
- Madame N, représentante des parents d'élèves
- Madame M, élève déléguée ayant bénéficié de l'action
- Madame Griot, ANPAA
- Madame Reverts, ANPAA
- Madame Perrier, ADES du Rhône
- Monsieur Kervoelen, ADES du Rhône

Le confinement et la fermeture des établissements scolaires au printemps 2020 nous ont obligés à modifier le format des entretiens. Les entretiens individuels ou d'équipe en face-à-face étant impossibles à réaliser, nous avons réalisé tous les entretiens par téléphone et de manière individuelle.

Afin de répondre aux objectifs de l'évaluation de processus, tels que définis plus haut, ces entretiens ont abordé les questions suivantes :

- Le problème identifié, le diagnostic effectué ;
- Le besoin/la demande de l'établissement par rapport au problème identifié ;
- L'offre d'actions de prévention présentée/connue face au problème identifié ;
- Le choix de l'action de prévention (raisons et critères du choix) ;
- L'adhésion ou non-adhésion des professionnels de l'établissement (et des autres membres de la communauté éducative, dont les parents d'élèves) par rapport à l'action proposée, et les raisons de cette position ;
- Les éléments facilitateurs ou contraignants dans l'organisation de l'établissement pour mettre en place cette action ;

- La prise de contact et la qualité du dialogue avec les professionnels porteurs de l'action de prévention ;
- La mise en place de l'action dans l'établissement et son déroulement (sensibilisation des professionnels de l'établissement ? Formation de certains professionnels ? Relais avec professionnels de l'établissement ?) : les éléments qui ont semblé satisfaisants ou non satisfaisants ;
- La réception de l'action par les élèves bénéficiaires, telle que perçue par les interviewés, lors de la réalisation de l'action (participation, réactions spontanées, ambiance dans le groupe, interactions avec les professionnels des associations, ...) ;
- Les effets de l'action, sur la durée, pour les élèves et les professionnels de l'établissement, tels que perçus par les personnes interviewées ;
- Les attentes éventuelles de changement ou d'amélioration de l'action, de sa mise en place par les personnes interviewées et les raisons de ces attentes.

2. Évaluation de processus et de résultat de l'action (RISCO)

L'évaluation des résultats ou de l'efficacité de l'action, concerne l'atteinte des objectifs spécifiques. Ils portent sur les effets directs de l'action qui doit produire du changement et qui lui sont totalement imputables.

Les conclusions de l'évaluation de résultats sont à mettre en lien avec ceux de l'évaluation de processus. En effet, les éléments de processus expliquent bien souvent les résultats obtenus.

Afin de mener à bien cette double évaluation de processus et de résultat, nous avons mis en œuvre la méthodologie suivante :

➤ Évaluation de processus

Sur le même schéma que pour l'évaluation des actions 1, 2 et 3, nous avons analysé, en premier lieu, les documents transmis par la Préfecture, décrivant le cadre logique de l'action RISCO (projets, bilans)

Puis, nous nous avons mené des entretiens semi-directifs individuels, par téléphone, puisque le confinement ne permettait pas de réaliser des entretiens en face-à-face, avec des professionnels du lycée professionnel Les Canuts, de Vaulx-en-Velin :

- Monsieur Bodet, proviseur
- Monsieur Bredennaz, proviseur-adjoint
- Madame Saroli, agent de prévention et de sécurité et coordinatrice du CESC²
- Madame Parola, enseignante en arts appliqués
- Madame Cotelle, enseignante en biotechnologie, santé-environnement
- Madame Gobet, enseignante en mathématiques
- Madame Perdrix, enseignante et coordinatrice MLDS
- Madame Wilhem, enseignante et coordinatrice MLDS³
- Madame Dos, conseillère principale d'éducation
- Madame Lavielle, assistante sociale

² CESC : Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté

³ MLDS : Mission de lutte contre le décrochage scolaire

Les professionnels de l'Institut Régional Jean Bergeret qui ont mis en place cette action au sein du LEP les Canuts ont également été interviewés.

- Monsieur Rastello,
- Monsieur Abderrahmane
- Madame Boutahra
- Madame Pavoux

Les points qui seront abordés dans ces entretiens semi-directifs ont été les mêmes que pour l'évaluation de processus des actions 1,2 et 3.

➤ **Évaluation de résultat**

L'évaluation de résultat qui vise à analyser l'atteinte des objectifs spécifiques de l'action devait initialement être réalisée grâce à une enquête par questionnaires, auprès des élèves qui auraient bénéficié de l'action, durant l'année scolaire 2019-2020.

Le LEP Les Canuts compte 4 classes de seconde, qui ont en moyenne 20 élèves chacune. Le questionnaire devait donc concerner **environ 80 élèves** ayant bénéficié de l'action RISCO. Il était prévu que ce questionnaire (en version « papier ») soit rempli en classe, pendant quelques minutes prises sur un cours, sous la supervision d'un enseignant volontaire.

Il n'a cependant pas été possible de réaliser cette enquête par questionnaires papiers remplis en classe, du fait du confinement et la fermeture de l'établissement scolaire au printemps 2020. Nous avons réfléchi à la mise en place de la même enquête, mais au travers d'un questionnaire en ligne, qui pourrait être rempli par les élèves depuis leur domicile. Or, les professionnels de l'établissement scolaire nous ont averti que tous les élèves n'avaient pas forcément le matériel adapté : certains n'ayant qu'un téléphone portable pour se connecter à Internet avaient du reste des difficultés pour suivre les cours à distance. Par ailleurs, sans les encouragements et la mobilisation d'enseignants qui pourraient superviser ce remplissage, il semblait probable que le taux de réponse soit très faible. Enfin, du fait même du confinement, l'action de prévention qui devait être menée au printemps 2020 n'a pu avoir lieu, ce qui nous aurait obligés à interroger les élèves sur l'action dont ils avaient bénéficié l'année scolaire précédente, 2018-2019. Or la mobilisation des souvenirs, dans le cadre d'une enquête par questionnaire, lorsque ces derniers commencent à être lointains, entrave fortement la motivation à répondre.

L'ensemble de ces contraintes, indépendantes de notre volonté, nous a amené à proposer un changement de méthodologie : nous avons essayé de rencontrer quelques élèves pour mener des entretiens individuels ou de groupe, en respectant les mesures de distanciation sociale, en vigueur depuis le déconfinement.

Il s'est avéré que tous les élèves ne sont pas revenus en cours, lorsque l'établissement à rouvert ses portes, début juin. Nous avons finalement pu interviewer, de manière individuelle, trois élèves, en terminale (filière professionnelle), qui ont accepté de nous donner leur point de vue sur l'action dont ils avaient bénéficié, au premier trimestre de l'année scolaire 2018-2019.

Résultats de l'évaluation

L'évaluation ayant porté sur quatre actions différentes, menées dans quatre établissements scolaires différents, les résultats sont présentés ici, action par action :

1/ « Estime de soi. Prévenir les conduites à risque des jeunes en difficultés par le renforcement des compétences psychosociales », portée par l'ADES 69 et réalisée dans l'école Simone Signoret de Saint-Priest.

2/ « Prévention des conduites addictives des adolescents et jeunes adultes au sein du milieu scolaire et équipements jeunesse de l'Est de l'agglomération », portée par LYADE et réalisée au collège Elsa Triolet de Vénissieux.

3/ « Prévention des risques liés aux consommations de produits psycho-actifs des jeunes Rhodaniens (8-25 ans) », portée par l'ADES 69 et l'ANPAA et réalisée au lycée Descartes de Saint-Genis-Laval.

4/ « RISCO, prévention des conduites à risques et renforcement des compétences psychosociales à l'adolescence à destination des collégiens et lycéens », portée par l'Institut Jean Bergeret, réalisée au lycée professionnel Les Canuts.

1. « Estime de soi. Prévenir les conduites à risque des jeunes en difficultés par le renforcement des compétences psychosociales »

1.1. Cadre logique de l'action

1.1.1. Diagnostic et besoins identifiés chez les enfants

L'école primaire Simone Signoret est située à Saint-Priest, une commune d'environ 45 000 habitants, dans l'est de l'agglomération lyonnaise, dans le quartier Village. Trois quartiers de Saint-Priest sont classés en territoires de la Politique de la Ville car défavorisés sur le plan social. Il s'agit des quartiers Bellevue, Garibaldi et Bel-air qui représentent près de 20 % de la population communale. Le quartier du Village est quant à lui qualifié de mixte sur le plan social mêlant des logements sociaux et des pavillons.

L'école Simone Signoret accueillait pour l'année scolaire 2019-2020, 238 élèves répartis en 11 classes, dont 2 classes de CM1 et une classe à double niveau CM1-CM2.

Depuis plusieurs années, en partenariat avec l'infirmière scolaire, des actions de renforcement des compétences psychosociales sont menées par l'ADES du Rhône dans plusieurs écoles primaires de la commune (école Brenier depuis 2017-2018, école Jean Jaurès en 2018-2019). En effet, l'importance de travailler dès le plus jeune âge au renforcement des compétences psychosociales est soulignée par l'infirmière afin de favoriser le bien-être des enfants et développer des compétences et aptitudes qui vont les protéger face aux conduites à risques et notamment à l'entrée dans les conduites addictives. En effet, intervenant également en lycée professionnel, l'infirmière constate les difficultés importantes de ces élèves, en matière de prises de risques diverses dont la consommation de substances psychoactives.

L'action portée par l'ADES a été proposée pour la première fois, en 2019, par l'infirmière scolaire à l'enseignante de CM1 de l'école primaire Simone Signoret. Si l'école Simone Signoret n'est plus classée en REP⁴, l'enseignante interviewée constate qu'une partie croissante des enfants sont issus de familles en difficulté sociale et familiales. Par ailleurs, elle fait le constat du manque de confiance en soi d'une partie des élèves de sa classe et de la présence d'élèves très inhibés, en lien avec des difficultés de langage ou des difficultés familiales (conflits parentaux) qui peuvent entraver les apprentissages et plus globalement le bien-être psychologique et social des enfants et constituer un facteur de vulnérabilité face aux addictions, à moyen terme.

L'intérêt de l'enseignante pour les approches pédagogiques basées sur le renforcement des compétences psychosociales telles que la confiance et l'estime de soi, la communication et la gestion des conflits et le positionnement de l'enseignante par rapport aux élèves, jugé très bienveillant par l'infirmière scolaire, sont aussi la raison pour laquelle le choix s'est porté sur

⁴ Critères de classement en réseau d'éducation prioritaire (REP)^o : le pourcentage d'élèves dont les parents ont des professions ou catégories socioprofessionnelles défavorisées sur les quatre dernières années scolaires en CM2, le taux de chômage des actifs entre seize et soixante ans, le pourcentage de personnes de plus de quinze ans non scolarisées et sans diplôme et enfin le revenu fiscal par unité de consommation médian.

la classe de cette enseignante (les moyens liés à l'action ne permettant pas de mettre en place l'action dans l'ensemble des classes de CM1 de l'établissement).

1.1.2. Objectif général

L'action « Se connaître, se faire confiance » qui a été menée à l'école Simone Signoret de Saint -Priest s'inscrit dans le projet plus global de prévention des conduites à risques porté par l'ADES du Rhône qui a pour objectif général de « prévenir les conduites à risque des jeunes en difficulté par le renforcement de l'estime de soi et le développement des compétences psychosociales des enfants et des jeunes ».

Cette action a pour objectif général de « favoriser un mieux-être psychologique des enfants en développant et en renforçant leurs compétences psychosociales »

1.1.3. Public ciblé

Le public ciblé par l'action « Se connaître, se faire confiance » mené à l'école Simone Signoret est une seule classe de CM1 de l'école, soit 22 élèves de 9-10 ans. En raison de moyens contraints, il n'était pas possible de développer l'action sur les deux classes de CM1 de l'école.

1.1.4. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de l'action « Se connaître, se faire confiance », tels que définis par les professionnels interviewés et les documents de présentation du projet sont les suivants et ne concernent que les enfants :

- Favoriser la connaissance de soi et la confiance en soi des élèves ;
- Améliorer l'identification et le repérage des émotions et leurs expressions et la gestion des émotions chez les élèves ;
- Améliorer le respect de soi et des autres chez les élèves ;
- Améliorer les capacités d'empathie des élèves ;
- Améliorer la capacité à communiquer des élèves.

1.1.5. Descriptif des activités qu'il était prévu de déployer

Les activités de l'action « Se connaître, se faire confiance » sont les suivantes :

- **Huit séances de prévention** d'une durée d'une heure quinze avec les élèves de la classe : la première et la dernière séance sont réalisées en classe entière, les autres séances sont réalisées en demi-groupe. Au total **14 séances d'une heure quinze ont été programmées**.

Ces séances de prévention, au travers d'activités (outils et supports proposés par l'ADES du Rhône) et de temps de verbalisation et d'échanges (verbalisation, écoute, échanges voire débat entre élèves et avec les intervenants) permettent de travailler une large palette de compétences psychosociales. Les thématiques abordées lors de ces séances de prévention sont les suivantes : la connaissance de soi et des autres, les émotions et leur gestion, le respect de soi et des autres, l'empathie et la communication.

Les séances sont animées par une intervenante de l'ADES du Rhône et coanimées par l'infirmière scolaire (qui n'exerce pas à temps plein dans l'école Simone Signoret et que les enfants repèrent bien) qui assure un rôle de soutien et de réassurance pour les

élèves en difficultés avec une activité en particulier ou pour les élèves très inhibés. Ces séances se déroulent pendant le temps de cours, en dehors de la salle de classe (dans une autre salle de l'établissement). L'infirmière scolaire va chercher chaque demi-groupe en classe et l'accompagne dans la salle d'activité. Un groupe est accueilli le matin, l'autre l'après-midi (pendant que les autres élèves restent en classe avec l'enseignante). Les séances de prévention sont espacées de 15 jours.

- **Une activité à réaliser en classe, avec l'enseignante, entre chaque séance**
Une activité, d'une demi-heure environ, à réaliser en classe avec l'enseignante entre les séances. Les supports pour réaliser les activités en classe ont été conçus ou adaptés par l'intervenante de l'ADES du Rhône et l'infirmière scolaire.
- En fin d'action, **un questionnaire d'évaluation** conçu par l'ADES du Rhône est remis aux élèves par l'enseignant.

Présentation des séances de prévention et des activités à réaliser en classe :

Les séances sont interactives et privilégient la parole des enfants en veillant à leur participation. Les outils et supports d'animation utilisés permettent de travailler les notions abordées (portrait chinois, jeu « FEELINGS », poésie, mises en situation...). Ces outils sont fournis par l'ADES du Rhône. Chaque séance démarre par un rappel de la précédente et se clôt sur un travail d'appropriation et de généralisation des notions travaillées.

Séance	Thématique	Objectifs	Outils utilisés en séance	Activité en classe
1	Présentation de l'action et recueil des représentations des élèves sur la confiance			
2	La connaissance de soi	Se connaître. Prendre conscience de nos qualités, nos capacités, nos différences	Fiche support pour repérer ses qualités	Création d'un portrait chinois
3 et 4	Les émotions et leur gestion	Identifier et repérer les émotions et leur expression. Repérer comment mieux gérer les émotions, prendre de la distance	Mimes, mises en situation, exercices de respiration	3 fiches individuelles de travail et poésie sur la colère
5	Le respect de soi, le respect de l'autre	Prendre conscience de comment on se voit, comment on se rêve, comment on s'imagine et la différence avec la réalité	Analyse et échange autour d'une affiche	Poésie sur le rapport à l'autre et la distance sociale
6	L'empathie	Travailler la capacité à se mettre à la place de l'autre	Jeu Feelings	
7	La communication	Prendre conscience de l'importance de l'écoute et de la manière de dire les choses, de communiquer	Jeu du téléphone. Jeu de l'histoire racontée. « Messages clairs »	Fiche de travail sur la communication
8	Clôture et remise des livrets individuels		Lecture offerte du livre « Sam et Watson ont confiance	

Le livret individuel est remis à la dernière séance aux élèves, qui reprend l'ensemble des productions de l'élève.

1.2. Les activités effectivement déployées dans l'établissement scolaire

L'action s'est déployée à partir de décembre 2019 jusqu'à mi-mars 2020, date à laquelle les établissements scolaires ont été fermés en raison de la crise sanitaire du COVID-19

(confinement). L'action n'a pas pu reprendre à la réouverture des établissements, avant les congés d'été.

Les activités suivantes ont effectivement été mises en place :

- Une information au directeur de l'école primaire, a été réalisée en décembre 2019, par l'infirmière scolaire, qui connaissait déjà l'action pour l'avoir mise en place dans d'autres écoles primaires (école Brenier et école Jean Jaurès). Le directeur a validé le principe de cette intervention qui lui semblait pertinente mais, disposant de peu de temps, il ne s'est pas impliqué de manière directe dans les séances ou leur préparation ;
- Une réunion de préparation avec l'enseignante, l'infirmière scolaire et l'intervenante de l'ADES du Rhône a été réalisée en décembre 2019. Cette réunion a permis de présenter en détail l'action et d'adapter son contenu et sa forme aux besoins spécifiques identifiés par l'enseignante. Cette réunion a également permis de définir le calendrier d'intervention et les modalités pratiques de déroulement l'action (mise à disposition d'une salle) ;
- Une note à destination des parents a été rédigée dans les carnets de liaison des enfants afin d'informer ces derniers de la mise en place de l'action ;
- À partir de janvier 2020, 10 séances d'animation (sur les 14 prévues) ont été réalisées, qui ont été d'une durée d'une heure quinze, animées par l'intervenante de l'ADES du Rhône et l'infirmière scolaire. Elles ont été réalisées auprès des 22 élèves de la classe de CM1. Chaque élève a ainsi assisté à la séance de présentation, aux quatre premières séances portant sur la connaissance de soi, les émotions et leur gestion, et le respect de soi et de l'autre (5 séances pour chaque élève) et à la séance de clôture (celle-ci s'est déroulée en juin 2020 lorsque l'établissement a rouvert).
 - o La première séance, de présentation du projet a été réalisée dans la salle de classe en présence de l'enseignante avec l'ensemble de la classe (22 élèves) ;
 - o Les séances suivantes se sont déroulées dans une salle spécifique de l'école (salle d'art plastique) par demi-groupes : 2 séances d'1h15 pour 11 à 13 élèves.

Des temps d'échange, entre chaque séance, entre les professionnels impliqués dans l'action (intervenante de l'ADES, l'infirmière scolaire et l'enseignante) ont permis d'informer régulièrement l'enseignante sur le contenu et le déroulement des séances mais également d'échanger sur le cas de certains d'élèves en difficulté (élèves très inhibés ou élèves rencontrant des difficultés familiales et personnelles) qui ont permis une attention particulière pour les soutenir durant la séance (présence de l'infirmière à leur côté pour les rassurer et faciliter leur participation aux activités proposées, leur prise de parole) et de croiser les regards sur ces élèves entre l'enseignante, l'infirmière scolaire et un professionnel extérieur. Entre chaque séance, une activité en lien avec le thème travaillé a été réalisée en classe avec l'enseignante, afin d'assurer une continuité entre les séances et le travail fait en classe.

L'action s'est déroulée comme prévu jusqu'à la fermeture de l'établissement scolaire pour raison de confinement. Puis, en juin lorsque les établissements scolaires ont rouvert, la

dernière séance de l'action a été mise en place, permettant de clôturer l'action, de remettre à chaque élève le livret de ses productions réalisées au cours de l'action et de prendre congé des enfants.

1.3. Les professionnels mobilisés pour l'action

En 2019-2020, l'action a mobilisé deux professionnels : un professionnel de l'ADES du Rhône, madame DURAND chargée de du projet Estime de soi et l'infirmière scolaire, madame FONT.

1.4. La perception du déploiement de l'action et de son résultat par les professionnels de l'établissement scolaire

1.4.1. Appréciation de la préparation de l'action

L'enseignante a été satisfaite par la **réunion de présentation et de préparation de l'action** avec l'infirmière scolaire et l'intervenante de l'ADES, qui lui a permis de comprendre précisément les objectifs et les activités de l'action. Cette présentation lui a permis de confirmer sa volonté de déployer l'action auprès de ses élèves et de s'impliquer dans sa mise en place.

L'enseignante valorise le fait d'avoir été complètement associée au projet dès sa préparation et tout au long du projet, ce qui a facilité, de son point de vue, la continuité entre les séances d'animation et la vie de classe et permis de donner du sens à l'action pour ses élèves

La réunion de préparation de l'action a également permis d'organiser concrètement l'action : la définition du calendrier en fonction des contraintes de l'intervenante de l'ADES et de l'enseignante (qui exerce à $\frac{3}{4}$ de temps), c'est à dire la planification de deux séances d'une heure quinze sur une demi-journée tous les 15 jours et de prévoir la mise à disposition d'une salle spécifique dans l'école pour les séances d'animation en demi-groupe. À ce sujet, l'infirmière scolaire précise que la question des locaux n'a pas été problématique, ce qui n'est pas toujours le cas (plusieurs écoles de Saint-Priest rencontrent des difficultés de disponibilité de salles du fait du dédoublement des classe de CP et CE1).

Au bilan, la réunion de présentation de l'action, (objectifs et déroulement de l'action, des attendus par rapport à l'implication de l'enseignante et de l'organisation pratique de l'action), a été jugée satisfaisante par l'enseignante et l'infirmière scolaire car elle a permis selon elles que l'action se déploie par la suite, dans de bonnes conditions.

Soulignons également que la confiance et la collaboration préalable entre les professionnels impliqués sont des facteurs qui ont facilité l'adhésion de l'enseignante et la mise en place de l'action dans l'école. En effet, l'enseignante a précisé qu'elle travaillait avec l'infirmière scolaire depuis 2007 et lui faisait toute confiance pour aborder la thématique des émotions avec ses élèves, un sujet délicat, qui nécessite un positionnement juste pour ne pas être intrusif dans l'intimité des enfants et pouvoir gérer leur parole sur le sujet. De même, l'infirmière scolaire travaille depuis plusieurs années avec l'intervenante de l'ADES : l'action est donc bien « rodée » car ces deux professionnelles ont plusieurs années d'expérience en coanimation de ces séances sur d'autres écoles.

L'information des parents d'élèves au sujet de l'action a été réalisé via une note d'information dans le cahier de liaison des élèves. En effet, l'action n'a pu être présentée à l'ensemble des parents, à l'oral, lors de la réunion de rentrée, car à ce moment-là, l'enseignante n'avait pas encore été sollicitée pour mettre en place l'action dans sa classe. Suite à cette note, l'enseignante n'a pas eu de retours particuliers des parents et lorsqu'elle a abordé le sujet avec certains parents lors de rencontres individuelles, elle n'a pas senti de questionnement particulier sur cette action.

Selon elle, une meilleure anticipation du projet, dès le mois de juin, aurait pu permettre de présenter oralement le projet lors de la réunion de rentrée avec les parents, afin d'expliquer à ces derniers les objectifs et le déroulement de l'action avec les enfants et de favoriser une meilleure compréhension du sens de l'action par les parents. En effet, cette approche est nouvelle pour ces derniers, qui font confiance à l'école pour les apprentissages mais n'ont pas forcément de curiosité particulière pour le contenu de ce qui est fait dans ce type de séances. Par ailleurs, les parents ne savent pas ce que l'on attend d'eux par rapport à cette action de prévention, la thématique des compétences psycho-sociales étant mystérieuse pour beaucoup.

1.4.2. Appréciation du choix de la cible d'intervention

L'enseignante et l'infirmière scolaire soulignent l'importance de promouvoir les compétences psychosociales à l'école, dès le plus jeune âge pour favoriser le bien-être psychologique et social des enfants et favoriser leurs apprentissages et par là, leur réussite scolaire.

Si la question des addictions n'est pas directement abordée avec les élèves, trop jeunes, l'infirmière scolaire souligne l'intérêt de ce type de démarche pour la santé globale des élèves, pour prévenir les prises de risques et l'entrée dans les addictions des futurs adolescents et jeunes (la réussite scolaire étant également un facteur de protection des addictions).

En raison des moyens nécessaires pour mener l'action (financement du temps de travail de l'intervenante et disponibilité de l'infirmière), l'infirmière scolaire n'a pas pu proposer l'action aux deux classes de CM1 de l'école Simone Signoret. Il n'a pas non plus été envisageable de généraliser l'action aux classes de CM1 de la commune.

1.4.3. Appréciation du déroulement de l'action

L'enseignante et l'infirmière scolaire sont globalement très satisfaites du déroulement de l'action, même si le confinement n'a pas permis de mettre en place toutes les séances de prévention. Elles mettent en avant plusieurs éléments clés positifs.

- **Le format des séances favorable à la prise de parole de tous les élèves**

Les séances de prévention avec un effectif réduit (demi-groupe soit 11 à 12 élèves par séance), dans une salle extérieure à la classe et sans l'enseignante permettent, selon cette dernière, d'instaurer un espace favorable à la prise de parole, sans enjeu de « bonne ou mauvaise réponse » que pourrait induire la présence de la « maîtresse ». Par ailleurs, la présence de l'infirmière, que les élèves connaissent, participe également au climat de confiance favorable à la prise de parole.

Concernant la durée des séances, une 1h15 par groupe, l'enseignante a d'abord été sceptique, car elle pensait que ce serait trop long pour des élèves de CM1. Finalement cette durée s'est avérée bien adaptée et a contribué, selon elle, à ce que tous les élèves puissent prendre la parole à chaque séance.

L'infirmière scolaire a également valorisé la coanimation des séances entre deux professionnels car, au-delà de la latitude que cela donne aux intervenantes pour mieux gérer le groupe et les prises de parole (« quand les réactions fusent, pour gérer et réagir à ce qui est dit »), c'est également un élément qui a permis aux élèves les plus en retrait de s'exprimer. En effet, l'infirmière scolaire était au côté des élèves les plus en difficulté (difficultés de langage, timidité) pour les rassurer et soutenir leur prise de parole.

- **Le rythme et la durée de l'action : favorables à l'approfondissement des notions travaillées**

L'intérêt de proposer aux élèves non pas une action ponctuelle mais plusieurs séances à un rythme régulier (une séance tous les 15 jours et un travail en classe entre chaque séance sur le thème travaillé) est mis en avant comme favorable pour approfondir les compétences travaillées, la confiance, les émotions, l'empathie, la communication et pour donner du sens à l'action. La régularité des séances favorise également l'instauration d'un climat de confiance qui favorise la prise de parole de tous les élèves, y compris des plus timides.

- **La continuité entre les séances de prévention et le travail à faire en classe avec l'enseignante**

La présence de l'enseignante lors de la première et de la dernière séance, les activités à réaliser en classe entre chaque séance ont permis, selon l'enseignante, de créer une articulation entre les séances de prévention et le travail de classe, de donner de la cohérence et du sens, pour les élèves, au travail entrepris autour des compétences psychosociales.

- **Le suivi continu du déroulement de l'action : des temps d'échanges entre les professionnels impliqués très réguliers**

Les temps d'échange entre chaque séance, entre l'infirmière scolaire, l'intervenante de l'ADES et l'enseignante sont également un point valorisé par l'enseignante. Celle-ci précise que ces temps ont permis d'avoir un retour sur le déroulement de chaque séance mais également d'évoquer la situation de certains élèves en difficulté (élèves rencontrant à un moment donné des difficultés particulières, enfants soulevant quelques inquiétudes, car très en retrait...), permettant aux coanimatrices d'être attentives et de soutenir ces enfants durant les séances.

- **Les activités en classes : réalisables facilement et peu chronophages**

Au sujet des activités à réaliser en classe, hors séance, l'enseignante indique qu'elles étaient réalisables facilement (les supports étaient fournis par les coanimatrices) et peu chronophages (30 minutes maximum), ce qui a permis de les intégrer facilement dans l'emploi du temps de la classe, sans empiéter sur les cours au programme.

- **L'intérêt et la bonne participation des élèves**

Selon l'enseignante, l'action a été appréciée par les élèves et a suscité de l'intérêt chez eux. Elle a noté qu'ils étaient contents voire enthousiaste au sujet de l'action, lorsqu'elle les a interrogés, et disaient avoir « appris des choses ». De son côté, l'infirmière scolaire a constaté la bonne participation des élèves lors des séances : les prises de parole et les questions étaient nombreuses. Par ailleurs, elle souligne que tous les élèves ont pris la parole en séance, même si certains, les plus en retrait, ne l'ont fait qu'à partir de la troisième séance. Cette participation des élèves les plus inhibés a constitué pour l'enseignante « une bonne surprise ».

1.4.4. La perception des résultats de l'action

Bien que l'évaluation de l'action de prévention menée dans l'école Simone Signoret soit une évaluation de processus, les possibles résultats de l'action a été abordée et recueillie au cours des entretiens avec les professionnels impliqués.

À ce sujet, l'enseignante relève que les élèves étaient calmes et détendus au sortir des séances. Par ailleurs, même si l'ensemble des séances n'a pu être réalisé, elle a noté, au fil des séances, une amélioration de l'écoute et de la communication entre les élèves.

Globalement, elle a également observé une plus grande confiance en soi des élèves qui se montraient plus à l'aise en classe et volontaires, par exemple pour « prendre le risque » de passer au tableau devant leurs camarades. Toutefois, elle signale que les séances de prévention (4 séances pour chaque élève au moment où elle a été interviewée et 5 au total avec la séance de clôture mise en place en juin) sont insuffisantes pour des élèves en grandes difficultés qui ont besoin d'un accompagnement individuel, sur le long terme.

L'enseignante souligne que l'action a été une opportunité pour réfléchir et ajuster encore sa posture professionnelle, face aux élèves, et accentuer la bienveillance et l'écoute à l'égard des enfants, même si elle était déjà sensibilisée à la question des compétences psychosociales et de leur importance pour les apprentissages et la santé globale des enfants. Selon elle, les séances ont eu un impact positif sur le climat en classe : au fil des séances il est devenu très agréable de faire classe avec les élèves, ce qui peut être le résultat combiné, à la fois des séances de prévention (des élèves détendus au sortir des séances, ayant eu l'occasion de verbaliser, de parler de leurs émotions ...) mais également d'une modification du positionnement de l'enseignante vis à vis des élèves.

1.5. La perception du déploiement de l'action et de son résultat par l'intervenant de l'ADES du Rhône

1.5.1. Appréciation de la préparation de l'action

Le temps de présentation et de préparation de l'action avec l'enseignant est une étape-clé pour la réussite du projet selon le professionnel de l'ADES, à la fois pour faciliter le bon déroulement de l'action mais également pour adapter et ajuster les activités aux besoins repérés.

- **La réunion de présentation de l'action à l'enseignante et l'organisation logistique**

La rencontre préparatoire avec l'enseignante a permis de présenter en détail l'action, les outils utilisés en séance et les outils utilisables en classe, de préciser l'implication concrète de l'enseignante dans l'action. Au regard de ces éléments, l'enseignante a pu confirmer son intérêt pour l'action et sa volonté de la déployer dans sa classe. Cette réunion a également permis d'aborder et de fixer l'organisation pratique de l'action, à savoir la mise à disposition d'une salle dans l'établissement, le planning d'intervention. La bonne compréhension de l'action par l'enseignante et son adhésion ont facilité le bon déroulement de l'action par la suite.

- **L'adaptation de l'action aux besoins repérés chez les élèves**

La phase préparatoire a également permis d'ajuster le contenu de l'action aux besoins repérés chez les élèves. Pour cela, L'ADES a élaboré un questionnaire à destination de l'enseignante. Ce questionnaire permettait d'examiner où en sont les élèves sur le plan des compétences psychosociales. Sur la base de ce questionnaire, mais également de l'expérience acquise par les coanimatrices (intervenante ADES et infirmière) dans l'animation de l'action, deux séances ont été ajoutées au programme afin d'approfondir les thématiques des émotions, de la communication et de l'empathie. Ces nouvelles séances ont été préparées avec l'infirmière scolaire afin de choisir des outils adaptés et de s'articuler sur les notions à travailler avec les élèves.

- **La communication en direction des parents d'élèves**

La communication sur l'action en direction des parents d'élèves étant réalisée par l'enseignante et la professionnelle de l'ADES a eu peu d'éléments sur ce sujet. Au-delà de la communication écrite via le carnet de liaison des élèves, elle n'a pas eu connaissance d'éventuels retours ou questions des parents. Ainsi, la communication en direction des parents d'élève, leur compréhension de l'action, restent des points d'interrogation pour l'intervenante de l'ADES, qui pourraient, selon elle, être travaillés et réfléchis avec l'enseignant et l'infirmière scolaire, pendant la phase préparatoire.

1.5.2. Appréciation du choix de la cible d'intervention

Si les compétences psychosociales peuvent être travaillées avec des enfants de tous âges, en adaptant le contenu, l'intervenante de l'ADES souligne que le choix d'intervenir auprès d'enfants de CM1 (ou e CM2), âgés de 9 à 10 ans, qui ont une meilleure capacité d'élaboration, permet d'aller plus loin dans la réflexion sur les thèmes proposés comme l'empathie ou encore la communication. L'action a été pensée pour des enfants de cette tranche d'âge avec des outils et supports d'animation adaptés.

Au-delà du niveau d'intervention, le choix s'est avant tout porté sur la classe d'une enseignante sensibilisée aux compétences psycho-sociales, motivée pour s'investir dans l'action.

Enfin, en termes de besoins, l'enseignante a fait remonter aux intervenantes, via le questionnaire de l'ADES et lors de la réunion de préparation, des éléments montrant des difficultés de confiance en soi pour une partie des élèves, du fait notamment de la présence d'enfants très timides, en lien avec des difficultés familiales et des difficultés de langage.

Au bilan, l'intervenante de l'ADES semble penser que le choix de cette classe a été judicieux : des besoins étaient repérés chez les élèves et l'enseignante souhaitait s'engager dans un travail autour des compétences psychosociales pour soutenir ces enfants très inhibés.

1.5.3. Appréciation du déroulement de l'action

- **Le sentiment que les élèves ont été satisfaits, du fait de leur participation active aux séances**

L'intervenante de l'ADES évoque la participation active des élèves aux séances et aux activités proposées comme signe de leur satisfaction. Selon elle, les élèves se sont montrés heureux de participer à l'action, contents de voir les intervenantes et ils se sont impliqués facilement dans les jeux et les exercices proposés. L'intervenante a aussi noté la qualité de l'écoute entre élèves, le respect entre eux : *« les élèves avaient bien compris que chaque réponse était importante, qu'il n'y avait pas de bonne réponse, ils ne se dévalorisaient pas entre eux et certains osaient dire s'ils n'avaient pas compris »*. Par ailleurs, elle souligne la participation active de l'ensemble des élèves qui posaient des questions, analysaient ce qui était dit par les autres élèves. Si la participation était variable selon le profil des élèves, tous y compris les élèves les plus en retrait, ont pris la parole au moins une fois dans chaque séance. La qualité des échanges entre élèves et avec les intervenants et le bon niveau d'élaboration des élèves lors des séances ont également été soulignés par l'intervenante de l'ADES qui a jugé les échanges riches : *« ils élaborent et analysent bien les choses, ils font du lien avec les thèmes travaillés dans les séances précédentes »*.

- **La bonne collaboration avec l'infirmière scolaire et l'enseignante**

La coanimation des séances avec l'infirmière scolaire est jugée très fluide en raison à la fois de la préparation minutieuse et commune des séances mais également du fait de l'expérience d'animation commune qu'ont ces deux professionnelles (coanimation d'actions semblables dans d'autres écoles primaires de Saint-Priest). Par ailleurs, l'infirmière a suivi plusieurs formations sur les compétences psychosociales et les émotions à l'ADES du Rhône et à l'IREPS, ce qui a également largement facilité les échanges.

La collaboration avec l'enseignante est également jugée très positivement : les échanges informels entre chaque séance permettant de faire le point sur le déroulement de la séance et de faire le point sur certains élèves en difficulté (retour sur leur participation lors de la séance). Par ailleurs, l'enseignante a assuré la continuité du projet en classe et a pris le temps d'interroger les élèves sur le déroulement de la séance et de réaliser en classe les activités proposées entre deux séances, ce qui d'après l'intervenante a favorisé l'appropriation du sens de l'action par les élèves.

1.5.4. Appréciation des résultats de l'action

Si l'évaluation portait avant tout sur la mise en place de l'action, l'intervenante a été interrogée sur les résultats qui selon elle peuvent être liés à l'action.

- **Les enfants inhibés prenant la parole plus facilement : une évolution positive au cours des séances**

L'intervenante a noté une évolution positive au fil des cinq séances de prévention : les enfants inhibés prenaient semble-t-il plus facilement la parole devant les autres, se sentaient en confiance dans le cadre et les activités proposées. Elle note également que plusieurs

élèves ont déclaré refaire à la maison un exercice de respiration expérimenté en séance pour mieux gérer ses émotions et notamment la colère. Concernant l'ambiance dans le groupe, l'intervenante n'avait pas noté de difficultés particulières au démarrage des séances : les élèves semblaient bien gérer les conflits entre eux et elle a noté qu'il y avait très peu de moqueries entre élèves.

- **La découverte par l'enseignante de nouveaux outils pour travailler les compétences psychosociales en classe**

Si l'enseignante était déjà sensibilisée, avant cette action, à l'intérêt de travailler les compétences psychosociales en classe, la découverte et l'appropriation de nouveaux outils et supports, est l'un des points forts de l'action, selon l'intervenante de l'ADES. Cette dernière souligne que tous les outils proposés par l'ADES pourront être réutilisés par l'enseignante.

1.6. Conclusions et recommandations

Les points de vue de l'ensemble des professionnels impliqués directement dans l'action convergent sur l'appréciation très positive du déroulement de l'action. La bonne collaboration entre l'enseignante, l'infirmière scolaire et l'intervenante de l'association, la bonne organisation logistique de l'action, ont permis à l'action de se mettre en place dans des conditions favorables. Par ailleurs, l'ajustement de l'action aux besoins des élèves, le cadre et les outils d'animation jugés pertinents ont permis de mettre au travail les compétences psychosociales des enfants (la confiance en soi, la communication) durant les séances.

- **Des résultats positifs pour les élèves et l'enseignante**

L'action, complémentaire avec ce que développe l'enseignante en classe, semble avoir eu des effets positifs pour les élèves : une amélioration de l'écoute et de la communication entre eux et pour les élèves très inhibés, une prise de confiance et une prise de parole plus facile lors des séances et en classe. Le cadre de l'action favorisant l'écoute et la prise de parole de tous les élèves, la posture des intervenantes et de l'enseignante ont largement contribué à ce résultat. Les résultats à moyen et long terme de ce type d'action pour les élèves restent toutefois difficiles à mesurer, étant donné les multiples facteurs pouvant influencer la construction des compétences psychosociales des enfants (expériences et interactions dans le milieu familial en premier lieu, mais aussi dans le milieu amical, les activités de loisirs ...). Par ailleurs, pour les élèves en grande difficulté, le travail engagé ne peut se substituer à un accompagnement individuel.

La mise en place de l'action auprès de ses élèves a été l'occasion pour l'enseignante, déjà sensibilisée aux notions de compétences psychosociales, de travailler, ajuster encore sa posture professionnelle. Ce positionnement de l'enseignante, dans l'écoute et de la bienveillance, conjugué à l'amélioration de l'écoute entre élèves a certainement contribué à une amélioration du climat global dans la classe, favorable au bien-être des élèves et à leurs apprentissages.

Enfin soulignons que l'action a permis à l'enseignante de découvrir de nouveaux outils et supports pour travailler les compétences psychosociales en classe.

- **La compréhension de l'action, la sensibilisation des parents aux compétences psychosociales un point d'interrogation**

La sensibilisation et participation des parents d'élèves à l'action n'a pas été favorisée du fait d'une seule communication écrite, succincte dans le carnet de liaison. L'infirmière scolaire et l'intervenante de l'ADES s'accordent à penser qu'une présentation orale de l'action lors de la réunion de rentrée par l'enseignante (et possiblement en présence de l'infirmière et de l'intervenant ADES) pourrait permettre aux parents d'élèves de mieux appréhender le sens de l'action.

Au-delà, la place des parents dans l'action reste une question ouverte, car l'implication de ces derniers dans les actions menées à l'école est souvent faible (ce sont souvent les parents les plus investis dans la scolarité des enfants, les moins en difficulté qui participent et répondent aux invitations de l'école). Ainsi, il semble pertinent de réfléchir à la manière de sensibiliser les parents et ce, en valorisant ce qu'ils font déjà au quotidien dans ce sens, car leur rôle est majeur et incontournable dans la construction des CPS de leurs enfants.

- **L'impact limité de l'action sur les autres professionnels de l'établissement scolaire**

Au-delà des 22 élèves de la classe de CM1 et de l'enseignante directement impliquée dans ces actions relativement conséquentes, les résultats sur les autres professionnels de l'établissement scolaire et sur la construction d'une culture commune des enseignants autour des compétences psychosociales semblent limités. Toutefois, ce constat est à nuancer : les échanges informels entre enseignants au sujet de l'action, ont semble-t-il, permis à d'autres enseignants de s'intéresser à l'action et une autre enseignante de l'établissement a décidé de mettre en place le projet dans sa classe l'année suivante.

- **Les autres élèves de CM1 de l'école ne bénéficient pas de cette action**

Cette action est jugée très positivement, mais il n'en demeure pas moins qu'elle contient en germe un levier d'aggravation des inégalités sociales de santé. En effet, les élèves des autres classes de CM1 ne reçoivent aucun des bénéfices de cette action.

Au regard de l'évaluation menée dans l'école, deux recommandations peuvent être faites :

- **Communiquer davantage, oralement, voire former les différents professionnels de l'établissement afin de les sensibiliser à l'importance des compétences psychosociales (CPS) pour,**

- Aider au bon développement de l'enfant
- Renforcer la protection de l'enfant vis-à-vis de multiples risques, dont les addictions
- Favoriser les apprentissages
- Valoriser le rôle des enseignants dans la construction des CPS et valoriser ce qu'ils mettent d'ores et déjà en place en classe pour renforcer les CPS des élèves (posture d'écoute et bienveillance, temps de verbalisation,)
- Valoriser le rôle des parents dans la construction des CPS des enfants

Créer une culture commune, entre professionnels, au sujet des compétences psychosociales, est essentiel à l'échelle d'un établissement scolaire, afin que tous les élèves bénéficient de cet apport, et pas seulement un petit groupe concerné par l'action de l'ADES.

- **Présenter oralement l'action à l'ensemble des parents, pour les sensibiliser à l'importance de travailler les CPS, à la maison et à l'école et valoriser tout ce qu'ils mettent en place au quotidien avec leurs enfants qui participe à la construction des CPS.**

Au-delà de la communication, il peut être pertinent de réfléchir à des activités susceptibles de valoriser le rôle des parents pour soutenir les CPS des enfants : temps d'échange sur le thème, temps de présentation des productions des enfants, proposition d'activités parents-enfants à faire autour des CPS.

2. « Prévention des conduites addictives des adolescents et jeunes adultes au sein du milieu scolaire et équipements jeunesse de l'Est de l'agglomération »

2.1. Cadre logique de l'action

2.1.1. Diagnostic et besoins identifiés chez les jeunes, par les professionnels du collège

Le plateau des Minguettes, important quartier en politique de la ville, est fortement concerné par le trafic de substances psychoactives illicites. S'il est difficile d'avoir une idée du nombre de consommateurs, tous les professionnels interviewés témoignent de la présence d'une économie souterraine, liée à la vente de cannabis (et peut-être d'autres produits) très visible sur le plateau, à laquelle participent différentes générations, dont les jeunes et ce, parfois dès le collège. Comme sur d'autres quartiers de même profil, des adolescents sont recrutés par d'autres jeunes plus âgés, notamment pour faire le guet (« chouf »). Ces adolescents, discrètement répartis sur les espaces publics stratégiques, y compris devant le collège protègent le « deal » en alertant les plus âgés (les vendeurs) en cas de présence policière. Une journée de guet peut permettre de gagner plusieurs centaines d'euros et la tentation est forte pour certains jeunes de se livrer à cette activité, alors même que leur famille vit parfois dans une situation de précarité économique et sociale qui semble sans espoir d'amélioration. L'activité comporte bien-sûr des risques : devenir soi-même consommateur, glisser vers d'autres activités illicites, se faire arrêter par la police, Les professionnels du collège Elsa Triolet savent que certains élèves sont plus ou moins impliqués dans ces activités, ce qui parfois provoque ou accélère un phénomène de décrochage scolaire. Au-delà de ce « commerce », certains des interviewés devinent que quelques élèves de troisième consomment, au moins occasionnellement, du cannabis. Le problème majeur au collège serait la tentation de participer au trafic plus que la consommation elle-même. Les consommations se développent peut-être davantage au lycée.

Il semble que des parents accompagnent leurs enfants systématiquement au collège pour éviter que ces derniers ne soient abordés par des dealers, au pied de leur immeuble ou sur le chemin du collège. D'autres parents sont eux-mêmes consommateurs, voire acteurs de l'économie parallèle de la drogue, au sein de familles en grande difficulté. Et entre ces deux pôles, les professionnels interviewés décrivent une majorité de parents à la fois inquiets et désarmés face à ces risques largement alimentés par la précarité.

Les interviewés soulignent par ailleurs qu'une large majorité d'élèves sont issus de familles musulmanes pratiquantes, ce qui semblerait les protéger de consommations problématiques d'alcool. Très peu d'élèves fument du tabac au collège : si les consommations existent, elles sont cachées ou du moins peu visibles dans les espaces publics.

Par ailleurs, les partenaires de LYADE (ASV, CLSPD, PRE, CLSM, éducateurs spécialisés ainsi que l'Éducation Nationale) repèrent semble-t-il chez les jeunes un besoin d'information et de sensibilisation sur les conduites addictives mais aussi des prises de risques importantes avec des substances psychoactives sur les communes concernées.

Au-delà des substances psychoactives, les professionnels de l'établissement constatent que les élèves sont, dans leur ensemble, davantage concernés par d'autres conduites à risques ou addictions, comme de très nombreux jeunes du même âge, et tout particulièrement l'utilisation intensive des écrans (téléphones, ordinateurs pour ceux qui en ont) pour jouer, naviguer sur les réseaux sociaux, regarder des séries, etc... Les familles semblent en être conscientes, même si une forme de banalisation s'est installée. Ces dernières s'investissent difficilement au sein du collège, mais font globalement confiance à l'institution d'après les professionnels interviewés.

Enfin, plusieurs professionnels soulignent que la vie quotidienne des élèves est parfois difficile au sein de leurs familles, en lien avec la précarité, mais aussi parfois avec l'isolement de leurs parents et que cela se traduit par un faible recours à la verbalisation pour certains adolescents et des comportements agressifs qui vont parfois jusqu'à la « bagarre » physique.

2.1.2. Objectif général de l'action, telle que proposé par Lyade

L'objectif général de l'action est de prévenir les conduites addictives, et ce dans le cadre scolaire ou dans celui des équipements jeunesse. Cette action est portée par les professionnels du Point Ecoute Accueil Jeune de l'est de l'agglomération lyonnaise, structure de l'association LYADE.

2.1.3. Publics ciblés

Les publics ciblés par cette action sont les jeunes de de l'est de l'agglomération lyonnaise, territoire sur lequel les professionnels du PAEJ peuvent se déployer.

Il s'agit de jeunes de 12 à 25 ans issus de quartier prioritaires en majorité, scolarisés dans les établissements scolaires de ces quartiers, qu'ils soient d'enseignement général ou professionnel, mais aussi d'établissements socio-éducatifs ou de structures socio-culturelles. Il s'agit essentiellement d'établissements déjà en lien avec le Service Prévention de Lyade qui concernera ainsi, les jeunes et les professionnels des établissements.

2.1.4. Objectifs spécifiques de l'action

- Prévenir les conduites addictives des adolescents et jeunes adultes habitant dans les quartiers prioritaires en lien avec les CLSM, ASV, PRE, CLSPD.
- Faciliter l'accès aux adolescents et jeunes adultes rencontrés lors de séances d'éducation pour la santé aux différents PAEJ et CJC.
- Permettre aux publics rencontrés de développer des compétences psycho-sociales : mettre en exergue la résistance à l'influence des pairs, la résolution de problème, l'affirmation et l'estime de soi.

Les thèmes des conduites à risques et des addictions sont abordés dans une dynamique interactive.

2.1.5. Descriptif de l'activité, tel qu'il était prévu de la déployer

Compte-tenu de la crise sanitaire et du confinement traversé au printemps 2020, il n'a pas été possible de réaliser l'action durant l'année scolaire 2019-2020. Aussi nous nous sommes basés sur l'action telle qu'elle avait été prévue et telle qu'elle a été déployée durant l'année scolaire 2018-2019

Il était ainsi prévu de réaliser sept interventions auprès d'une classe de 3^{ème} du collège Elsa Triolet.

Ce choix avait été fait alors que d'autres actions avaient déjà été menées au collège par Lyade, actions qui avaient concerné davantage de classes d'un même niveau. Cependant, les professionnels du collège et les intervenants du PAEJ ont constaté qu'une seule séance par an semblait produire peu d'effets sur les élèves. En effet, la tentation de participer à l'économie souterraine liée aux drogues est prégnante sur le plateau des Minguettes, les élèves ignorent beaucoup de choses sur les dangers des drogues, et la précarité économique et sociale des familles est un terreau fertile pour certaines prises de risques. De ce fait, une ou deux heures par an apparaissent insuffisantes pour faire évoluer les représentations et connaissances des élèves sur ces sujets.

Les professionnels de l'établissement et les intervenants de Lyade ont ainsi convergé sur le fait qu'il serait souhaitable de mener plusieurs séances, avec un même groupe d'élèves, pour consolider les connaissances et les évolutions de représentations chez les élèves. Or, l'enveloppe budgétaire dédiée à ce type d'action de prévention est demeurée la même. De ce fait et d'un commun accord, les professionnels du collège et les intervenants de Lyade ont décidé qu'il était préférable de mener une action approfondie sur les drogues, en plusieurs séances, avec un même groupe d'élèves, en troisième, puisqu'il n'était pas possible de faire bénéficier tous les élèves de troisième du collège d'autant de séances. La question se posait ainsi d'emblée des autres classes qui ne bénéficieraient pas de cette action, mais qui avaient probablement autant de besoins en matière de prévention des addictions : comment les faire aussi bénéficier d'un apport en termes de prévention ?

Compte-tenu des contraintes sus-citées, il a été décidé de réaliser 7 séances de prévention, avec une seule classe de troisième. Ces séances devaient s'articuler autour de dialogues, débats, jeux et aboutir à la réalisation d'une production finale par les élèves sur la question des addictions, qui pourrait avoir des formats variés (affiches, films, scène de théâtre, objets, ...).

Les séances devaient se tenir en demi-classe lors des 3 premières séances et avec la classe entière pour les séances suivantes.

Chaque séance devait être co-animée par deux adultes : un professionnel de l'établissement et un intervenant de Lyade. La dernière séance a eu lieu lors d'une journée banalisée au collège, qui était dédiée aux différentes actions de prévention en santé ou d'éducation à la citoyenneté qui ont lieu au collège tous les ans.

Les séances devaient se découper comme suit :

- Première séance : une discussion ouverte sur les addictions, sur ce qui apaise ou stresse, irrite les jeunes

- Deuxième séance : une discussion à partir d'un jeu (par exemple : photo-expression DIXIT®, où des cartes représentent différentes situations. Les cartes sont réalisées avec des dessins et non avec des photos). Chaque élève doit choisir une carte et la commenter en groupe.
- Troisième séance : échanges à partir d'un jeu différent et informations sur la dépendance, la dangerosité des différents produits psychoactifs.
- Quatrième séance (en classe entière) : bilan des idées issues des séances précédentes sur certains produits psychoactifs puis présentation du film « Rat Park » pour réfléchir sur les effets des drogues
- Cinquième séance : suite du débat sur les effets des drogues et début de réflexion sur une production par petits groupes d'élèves, pour rendre compte de ce qui a été compris sur les drogues (avec un support libre : affiche, film, pièce de théâtre, ...). Les élèves doivent travailler, hors séance et hors cours, sur cette production à la fois personnelle et collective.
- Sixième séance : poursuite du débat et informations sur les différentes drogues existantes (dangerosité et pouvoir addictif notamment). Poursuite des échanges sur les productions de petits groupes.
- Septième séance : rendu de la production de chaque petit groupe d'élèves à tous les élèves de 3^{ème} du collège, lors d'une journée banalisée (journées dédiées à la prévention en santé et à la citoyenneté).

2.2. Perception du déploiement de l'action et de son résultat par les professionnels du collège

2.2.1. La prise de contact, la mise en place des séances

Un partenariat existe entre le collège et Lyade depuis plusieurs années : différentes actions ont été menées au collège et de ce fait une connaissance mutuelle et un lien de confiance étaient déjà tissés, qui préexistaient à la mise en place de cette action.

Deux écueils sont néanmoins soulignés, qu'on rencontre de manière habituelle, pour mener des actions de prévention dans les collèges :

- La difficulté à trouver du temps. Les enseignants peuvent être réticents à laisser des heures de cours pour la réalisation d'actions de prévention, la réalisation du programme scolaire leur laissant peu de marge de manœuvre. Au collège Elsa Triolet, ce type d'actions est ainsi réalisé pendant des heures de cours ou, préférentiellement, lors de journées banalisées, les « journées Parcours », qui concernent chaque niveau de classes au collège, et ce entre mars et mai. Ces journées regroupent de nombreuses actions sur un même temps, défini à l'avance, ce qui évite de solliciter différents professeurs à différents moments de l'année. Si cette option semble très pratique au plan organisationnel, il est possible selon les professionnels interviewés, que les élèves ressentent une certaine confusion, voire un sentiment de saturation, face à tous les messages transmis sur un temps très dense et ramassé.
- L'enveloppe budgétaire des collèges pour financer des actions de prévention est limitée. En l'occurrence, il n'y avait pas de budget suffisant pour que les intervenants

extérieurs puissent être mobilisés sur autant de séances avec toutes les classes de 3^{ème} du collège.

Face à ces contraintes, mais aussi du fait qu'un seul temps de rencontre avec les élèves ne suffit pas à faire évoluer leurs représentations, une seule classe de troisième a été choisie, d'un commun accord, par les professionnels du collège impliqués dans cette action. Le choix de la classe s'est fait presque « naturellement », l'un des enseignants de troisième étant particulièrement intéressé par cette action et étant d'accord pour « donner » des heures de cours. Cet enseignant était le professeur principal d'une classe de troisième, très intéressé par l'approche de Lyade sur les addictions, qui s'est donc porté volontaire pour co-porter cette action, aux côtés de l'infirmière scolaire.

Le soutien de la direction de l'établissement est un point souligné comme très positif et contrebalançant la contrainte des moyens.

2.2.2. Le déroulement des sept séances avec l'intervention de Lyade

En termes de processus, les sept séances se sont bien déroulées comme cela avait été prévu, et la dynamique qui s'est développée avec les élèves, au fil des séances, à globalement bien fonctionné d'après les professionnels du collège interviewés.

- Le fait que l'infirmière scolaire et Lyade travaillent ensemble depuis plusieurs années a facilité la mise en place de l'action : la connaissance mutuelle, la confiance, et les habitudes de travail partagées ont facilité la mise en place de cette action, et ce d'autant plus que la direction de l'établissement est également convaincue de la pertinence de cette démarche.
- La co-animation des séances entre Lyade et un professionnel du collège (enseignant ou infirmière scolaire) semble avoir été très satisfaisante : les échanges ont été décrits comme fluides, constructifs et ont permis une bonne progression du travail.
- Même si la séance finale a eu lieu sur une journée banalisée, et que les séances se sont majoritairement déroulées sur les heures de cours du professeur principal, il reste difficile de trouver des heures pour pouvoir effectuer 7 séances au cours de l'année scolaire.
- Un assistant d'éducation a été sollicité pour encadrer les productions des élèves qui s'étaient tournées vers un support vidéo. Cet assistant, lui-même formé et diplômé (moniteur en audio-visuel) a accepté d'aider les élèves qui avaient choisi ce format, hors temps de cours et hors séances. Outre la compétence technique de cet assistant, il était très intéressé par cette possibilité de découvrir les élèves sous un nouveau jour. En effet, les assistants (comme les Conseillers Principaux d'Éducation) ont pour domaine d'intervention la gestion de la vie scolaire qui inclut un volant disciplinaire, avec ce que cela peut impliquer en termes de surveillance, de sanctions. Le fait d'être dans un dialogue avec les élèves pour leur permettre de faire aboutir leur projet permet ainsi de mieux les connaître individuellement et aussi de mieux comprendre certaines de leurs difficultés, souffrances, qui peuvent se cacher derrière un comportement agressif ou indiscipliné.

- En revanche, les autres enseignants du collège ne se sont pas impliqués dans cette action, directement ou indirectement. Beaucoup sont déjà investis dans d'autres actions de prévention ou d'autres projets avec les élèves : ils ne peuvent s'impliquer dans toutes les actions et doivent faire des choix. Par ailleurs, tous les enseignants ne se montrent pas intéressés par les actions de prévention en santé et ne semblent pas particulièrement informés ou sensibilisés sur l'intérêt du renforcement des compétences psychosociales des élèves, ce que regrettent certains des professionnels interviewés. Les professionnels interviewés regrettent donc que cette action, même soutenue par la direction, n'ait pas créé une dynamique partagée avec d'autres enseignants. Même si cette action entre en résonance avec d'autres actions comme la prévention du harcèlement, la citoyenneté, l'hygiène de vie, le fonctionnement « en silo » des enseignants, (du fait des matières, des emplois du temps, et d'une connaissance mutuelle variable) fait que les actions de prévention diffusent difficilement une « culture commune », à l'échelle de l'établissement. Malgré la réalisation de sept séances, l'effet « saupoudrage » demeure, d'après certains, l'ensemble des enseignants n'étant pas sensibilisés et partie prenante dans cette démarche de prévention par le renforcement des compétences psychosociales.
- Les moyens humains et le temps effectivement consacrés aux productions des élèves étaient très contraints. Ces productions étaient discutées et guidées pendant les dernières séances, mais elles ont été, de fait, majoritairement réalisées par les élèves hors du temps des séances. Même si certains éléments ont pu être discutés en cours avec le professeur principal, ou hors séances, avec l'assistant d'éducation qui a aidé les élèves ayant choisi de faire un petit film, l'accompagnement des élèves, en articulation avec le contenu des séances a été insuffisant de l'avis des professionnels interviewés. Si tous s'accordent sur l'intérêt de ces productions pour les élèves, ils se sont aperçus, en cours de route, que certains élèves semblaient bien avancer seuls, mais que d'autres avaient besoin de davantage de guidage pour faire aboutir leurs idées. Cependant, le temps prévu pour les professionnels du collège, comme celui des intervenants de Lyade était limité et il ne leur a pas été possible de consacrer plus d'heures de travail à cet encadrement. Cela n'avait pas été budgété du côté de Lyade et débordait des missions et de l'emploi du temps des professionnels du collège. De ce fait les professionnels convergent sur le fait qu'une partie des productions des élèves ont à la fois suscité une dynamique intéressante au sein des petits groupes (3 ou 4 élèves), en termes de débats, de négociations... Mais que plusieurs n'ont pas pu véritablement être abouties, par manque d'encadrement.
- D'après les professionnels interviewés, les séances se sont déroulées de manière tout à fait satisfaisante en matière de participation des élèves. Tous ont pu s'exprimer, faire part de leurs idées, même les plus timides, et certains ont pris des notes, ce qui témoigne d'un certain intérêt pour les informations transmises. Par ailleurs les séances ont été l'occasion pour certains élèves qui prennent habituellement peu la parole en classe, par crainte de ne pas avoir la « bonne réponse », de donner leur avis et d'être écoutés par les autres, sans craindre un jugement défavorable et dans le respect du point de vue de chacun. Au fil des séances, la plupart des élèves ont semble-t-il pu s'exprimer de plus en plus librement.

- Le contact entre les intervenants et les élèves est décrit comme très bons par les professionnels du collège impliqués dans l'action
- Les professionnels soulignent que cette action s'articule bien, dans son contenu, avec d'autres actions menées au collège, notamment avec les actions sur la prévention du harcèlement scolaire, mais aussi celles qui concernent l'hygiène de vie, la citoyenneté.
- Il n'y a pas eu de retours du côté des parents d'élèves, ce qui est le schéma habituel dans le cadre du déploiement d'actions de prévention. Les professionnels ont le sentiment que sur ce plan, les parents font confiance à l'établissement, mais qu'ils n'ont pas le souhait de s'investir davantage.

2.2.3. Le résultat perçu par les professionnels, concernant les élèves

Les professionnels du collège ayant été impliqués dans l'action ont le sentiment que les séances ont intéressé les jeunes et qu'elles leur auront été profitables.

- Les professionnels du collège ont constaté que, pour beaucoup d'élèves, les échanges et débats qui ont eu lieu pendant les séances ont été très positifs pour ces derniers. En effet, le fait que chacun doive être respectueux du point de vue des autres, puisse donner son avis sans craindre un jugement défavorable et que les différents points de vue puissent être débattus est parfois nouveau pour les jeunes mais ces derniers se sont bien emparés de ces possibilités et les ont de mieux en mieux explorées au fil des séances, ce qui en soit est un élément de renforcement des compétences psychosociales. Pouvoir exprimer son point de vue, accepter d'en discuter avec d'autres qui ne sont pas d'accord favorise à la fois la capacité à entrer en lien avec les autres et à verbaliser ses opinions, à les mettre en perspective. Néanmoins, et même si la grande majorité des élèves ont pris la parole, il semble qu'il demeure quelques élèves décrits comme « mutiques », qui parfois sont dans des comportements agressifs voire violents avec leurs camarades, et pour qui s'exprimer à l'oral reste très difficile. Parler de leur ressenti, de leurs émotions semble ardu pour ces élèves, chez lesquels il y a pourtant un véritable enjeu à pouvoir sortir de leur « enfermement ».
- De même, l'utilisation du jeu Dixit® pendant l'une des séances permet aux élèves de parler plus facilement de leurs inquiétudes, de ce qui les angoisse. Beaucoup parlent ainsi de leur difficulté à gérer la pression scolaire, les notes, les enjeux de l'orientation. Il semble que la consommation de substances psychoactives ou les addictions ne soient pas abordées spontanément par les élèves comme étant des sources d'inquiétude pour eux. Le fait de pouvoir exprimer des émotions, de les verbaliser et d'en discuter avec d'autres est également un levier de renforcement des compétences psychosociales. Par ailleurs les dessins présentés sur les cartes du jeu semblaient bien adaptés aux collégiens : elles encourageaient leur prise de parole tout en protégeant leur intimité, en évitant de déclencher des interrogations intrusives pour les uns ou les autres.
- A l'aune des questions posées par les élèves et du contenu de leurs interventions au fil des séances, et après celles-ci, pendant les cours, les professionnels constatent que certaines informations semblent avoir été retenues. Les dangers du cannabis sur le

cerveau, les mécanismes biologiques et neurologiques de la dépendance (la « *molécule de la dépendance* »), sont ainsi des éléments souvent nouveaux pour les élèves, qui les étonnent et semblent les marquer. Au-delà du professeur principal, le professeur de SVT a ainsi été sollicité par certains élèves pour avoir confirmation d'informations qui avaient été données pendant les séances. De même, les interventions soulignent la différence qui peut exister entre dépendance et dangerosité en matière de substances psychoactives, une distinction qui n'était jusqu'alors pas perçue par les élèves et qui les surprend. L'effet de surprise contribuerait à intéresser les élèves, à les intriguer et à faciliter une forme d'intégration de ces idées, d'après les professionnels. Même chez les élèves qui parlaient le moins, les séances ont semblé susciter leur intérêt, soulever des questionnements.

- Les petits films présentés en séance et notamment « Rat Park© » ont beaucoup plu aux élèves. Ces films montrent de manière simple et ludique que les phénomènes de dépendance sont liés à des personnes, mais aussi à des environnements. Ce film a ainsi eu beaucoup de succès auprès des adolescents, tant sur la forme que sur le fond.
- Concernant les productions en petits groupes, certains élèves ont véritablement pu s'y investir, d'autres ont travaillé dans l'urgence, de manière très superficielle. Certains élèves ont saisi cette opportunité pour créer un support qui correspondait à une activité qu'ils aiment faire, voire une orientation qu'ils aimeraient suivre après le collège. L'un des élèves a ainsi réalisé un jeu (dans l'esprit des jeux utilisés pendant les séances) fait de pièces sculptées car il souhaitait s'orienter vers une formation dans les métiers du bois. Un autre a réalisé des maquettes, dans le même esprit, et certains groupes de filles ont semblé bien s'investir dans la réalisation d'un petit film. Les professionnels ont constaté que ces élèves avaient pris beaucoup de plaisir à faire ces objets ou supports, avec des réalisations qui ont entraîné une réelle reconnaissance de la part des adultes et des autres élèves, ce qui en soi est favorable au renforcement de l'estime de soi et en adéquation avec le développement des compétences psychosociales, notamment pour des jeunes qui n'ont pas forcément beaucoup de reconnaissance au plan des savoirs « académiques » en lien avec des résultats scolaires parfois moyens ou faibles. En revanche, pour les élèves dont les productions sont restées plus ou moins inabouties, cette dimension de valorisation de soi, de reconnaissance n'a pas existé, et cela a peut-être créé une forme de déception chez certains... ou chez les professionnels. Reste que le travail en petit groupes, les échanges et négociations entre élèves ont semblé créer une dynamique positive entre les élèves. Même si, au départ, les élèves ont choisi eux-mêmes leur support (réalisation d'un petit film de 10 mn, d'une affiche, d'un jeu en bois, ...) et que cela semblait les intéresser, les professionnels du collège convergent sur le fait que, compte-tenu des enveloppes budgétaires allouées pour cette action, les productions d'élèves en petit groupes sont difficiles à encadrer et, *in fine*, à exploiter. Etant donné leur faible encadrement, et malgré des échanges décrits comme productifs avec les enseignants ou l'assistant d'éducation, elles ne permettent pas d'approfondir autant qu'il serait possible et souhaitable ce qui a été dit et débattu durant les séances, et ne semblent, au bilan, réellement profitables qu'à un petit nombre d'élèves, alors qu'elles peuvent laisser un goût d'inachevé aux autres. Certains professionnels ont pointé le fait que ces productions en petits groupes (3-4 élèves) étaient peut-être, globalement, encore moins profitables aux garçons qui avaient peut-être plus de mal à faire aboutir leurs idées. Dans la lignée de ce qui est constaté sur les résultats scolaires au collège,

les filles avaient peut-être plus de facilité à accepter le cadre du projet et à travailler en autonomie. D'après certains professionnels, deux séances de plus auraient ainsi été nécessaires pour véritablement encadrer et soutenir les différentes productions.

- Le professeur principal a constaté que le fait pour les élèves d'avoir pu s'exprimer, d'avoir débattu de manière ouverte et respectueuse a amélioré le climat de la classe. Il lui semble que ces échanges ont permis aux élèves de mieux se connaître, de mieux accepter leurs différences et de fait, cela a pu apaiser l'agressivité de certains, et favoriser des comportements moins individualistes, plus solidaires.
- La restitution des productions personnelles à l'ensemble des classes de 3^{ème}, qui semblait pertinente au début de l'action, n'a semble-t-il pas tenu ses promesses. D'une part les productions des petits groupes d'élèves étaient très inégales, d'autre part, ces productions, même les plus qualitatives ne pouvaient rendre compte de la richesse des discussions, des interrogations, des débats qui avaient eu lieu pendant les séances. Les professionnels n'ont pas le sentiment que cette restitution ait véritablement apporté quelque chose aux autres élèves de 3^{ème} qui y ont assisté : l'écart avec ce qui était dit et présenté lors de ce temps final et ce qui s'est passé durant les séances était sans doute trop grand. Par ailleurs, les autres élèves étaient globalement passifs pendant les restitutions : la dimension de verbalisation et de débat était relativement absente.
- Compte-tenu des effets bénéfiques repérés sur les élèves de cette classe de troisième, les professionnels regrettent que ces séances n'aient pu être réalisées avec tous les élèves de 3^{ème} du collège. La restitution des productions à tous les élèves de 3^{ème}, telle qu'elle a été réalisée, n'a pas semblé d'un grand apport pour les « spectateurs » et seules de véritables séances semblent pouvoir être utiles aux élèves, qui ont tous besoin de renforcement de leurs compétences psychosociales.
- Suite aux séances, des échanges ont eu lieu entre quelques professionnels du collège. Si tous ne semblent pas intéressés, certains souhaiteraient avoir plus d'informations, voire une formation sur les compétences psychosociales, leur rôle possible pour les renforcer chez les élèves. Aider les élèves à verbaliser leurs émotions, à discuter, à débattre, à accepter la diversité des points de vue est une nécessité bien perçue par certains enseignants. Par ailleurs, certains enseignants exprimeraient le besoin de découvrir autrement leurs élèves, sous un autre angle que celui de la réussite ou de l'échec face à l'acquisition de connaissances scolaires. Ce point a été souligné par plusieurs professionnels : le fait que les enseignants voient les élèves « différemment » et qu'ils puissent modifier la forme de leurs interactions avec eux, contribuerait à améliorer le climat scolaire.
- Globalement, même si les effets sont difficiles à discerner à des échelles individuelles et à court ou moyen terme en matière de prévention des conduites à risques, les professionnels constatent que les séances ont été bien investies par les élèves, qu'elles ont permis d'améliorer le climat de la classe et qu'elles ont contribué à créer une dynamique et un cadre dans la classe très positifs pour les élèves. Tous les professionnels interviewés considèrent ainsi qu'il est important de renouveler cette action.

2.3. Perception du déploiement de l'action et de son résultat par le parent et par l'élève interviewés

➤ Parent délégué

Un parent délégué et participant au Comité d'Education à la Santé et à la Citoyenneté (CESC) du collège a accepté d'être interviewé. Ce parent d'élève habite sur le plateau des Minguettes, à proximité du collège, depuis de nombreuses années et connaît bien à la fois le quartier et les autres parents d'élèves.

Cette personne a souligné en premier lieu que les parents font globalement confiance aux établissements scolaires pour apporter aux enfants les savoirs académiques, mais aussi certaines informations qui peuvent être utiles aux enfants en matière de santé, mais qu'ils ne savent pas toujours comment aborder eux-mêmes dans le cadre familial, certains thèmes pouvant leur apparaître comme tabous. Les parents, ou du moins une partie d'entre eux, comptent ainsi sur le collège pour parler à leurs enfants de contraception, d'infections sexuellement transmissibles, etc... Même s'ils s'impliquent peu au collège, ils apprécient que cette information soit donnée dans l'établissement et trouvent les actions de prévention utiles : elles représentent une ouverture pour leurs enfants.

Reste que de nombreuses familles sont concernées par des conditions de vie difficiles, où la précarité économique pèse lourdement. Dans ce contexte, l'isolement de certaines mères qui élèvent seules leurs enfants, la misère qui frappe certains ménages, impactent défavorablement les relations entre parents et enfants. Un dialogue parfois faible, des carences affectives peuvent exister. Ces problématiques à la fois économiques et sociales sont prégnantes mais ne seraient pas toujours bien perçues par les professionnels du collège et notamment par les enseignants. Certains enseignants feraient preuve d'une certaine rigidité avec les adolescents, dont le comportement parfois agressif voire violent physiquement (bagarres) traduit une réelle souffrance, que les professionnels ne devinent pas toujours. Cette incompréhension aboutirait à de nombreux conseils de discipline, des sanctions parfois très sévères (avec notamment des exclusions) qui aggravent la souffrance des jeunes, et renforcent leur sentiment qu'ils n'ont pas d'avenir. Les parents de ces adolescents, eux-mêmes pris dans de grandes difficultés, souvent, n'osent pas demander de l'aide, et encore moins à l'établissement scolaire. Certains parents et enfants s'enfoncent ainsi dans leurs difficultés, dans un contexte de misère... Et ce, au sein de quartiers où l'économie souterraine, notamment autour du cannabis, peut apparaître comme la seule solution pour sortir de ce marasme. D'après le parent interviewé, plus de la moitié des jeunes garçons du quartier seraient impliqués, de près ou de loin, dans le trafic de cannabis. Mais les liens entre parents et établissement scolaire s'effritent : même s'il existe une confiance des parents, dans l'enseignement et l'école, celle-ci se dégrade au rythme des difficultés que peuvent rencontrer certains enfants. Beaucoup de parents se sentiraient ainsi incompris et déconsidérés. Un sentiment qui peut, par ailleurs, être renforcé par l'attitude perçue comme négative de certains professionnels de l'établissement face au voile que portent les mères. Ces parents qui peuvent se sentir exclus, pour différentes raisons, demandent cependant rarement de l'aide et se replient sur eux-mêmes et sur leurs difficultés. Or cette réalité ne serait pas toujours bien repérée par les professionnels du collège.

En matière de santé, les inquiétudes des parents portent spontanément sur le rapport de leurs enfants aux écrans. Leurs adolescents passeraient beaucoup de temps devant les écrans de téléphone ou d'ordinateur, en journée et en soirée et de ce fait se couchent tard, manquent de sommeil et manquent aussi d'activité physique. Cette tendance à la sédentarité générée par l'usage intensif des écrans est aggravée par le fait que l'offre sportive est insuffisante par rapport aux besoins des jeunes. Les centres sociaux, maisons de quartiers proposent des activités sportives qui intéressent les jeunes et ce à des tarifs modestes, mais le nombre de places est trop restreint face à la demande. Certaines maisons de quartier procèdent ainsi à des tirages au sort pour finaliser les inscriptions, le nombre de place étant très inférieur au nombre d'enfants qui souhaitent s'inscrire.

Enfin, autre préoccupation des parents, les enfants porteurs de handicaps non visibles sont souvent mal reconnus, souvent tardivement dépistés, ce qui aggrave les mécanismes d'échec scolaire et de délabrement de l'estime de soi de ces enfants.

D'une manière globale, le besoin de nombreux enfants d'être aidés pour faire leurs devoirs, reprendre leurs cours reste sans réponse. Les difficultés scolaires, voire l'échec scolaire constituent la première préoccupation des parents qui parfois considèrent l'échec comme une fatalité contre laquelle on ne peut lutter.

La consommation de substances psychoactives par ailleurs, est sans doute un souci pour les parents, mais il se situe au même niveau que leur crainte que leur enfant ne soit impliqué dans l'économie du « deal ». Si certaines familles vivent de ce trafic, d'autres le redoutent : certaines mères accompagnent leurs enfants sur le chemin du collège, de peur qu'ils ne se fassent « recruter » par des jeunes plus âgés.

➤ Élève

Une élève, déléguée de classe de troisième durant l'année scolaire 2018-2019 (en classe de seconde en 2019-2020) a pu être interviewée.

Même si ses souvenirs étaient imprécis, elle considère que l'action était intéressante et avait particulièrement apprécié la liberté de parole donnée aux élèves lors des séances. Elle a le sentiment que de nombreuses informations importantes ont été données pendant les séances, notamment sur les mécanismes de la dépendance, mais aussi comment « *on peut s'en sortir* ». L'importance de l'entourage, de l'aide qu'on peut demander autour de soi l'ont marquée : ne pas rester seul face à un problème de dépendance était une idée nouvelle pour elle.

Globalement elle repère bien l'infirmière scolaire comme une ressource de santé, mais ne se souvenait pas que l'intervention avait été menée par des membres du Point Écoute (PAEJ), dont elle n'a pas mémorisé le nom.

Son bilan est très positif : le contenu l'a intéressée car il lui a apporté des informations nouvelles, sous une forme pertinente. Au-delà des informations reçues, le travail réalisé en petits groupes d'élèves a été intéressant pour souder les élèves entre elles, du moins au sein de « son » petit groupe.

Il lui semble important que cette action puisse continuer et ce d'autant plus qu'il lui semble globalement difficile d'intéresser les élèves sur ce type de thématique. Cette action, au travers de ces différentes séances de discussion, sort de la routine des actions de prévention et a ainsi, d'après elle, intéressé les autres élèves également, même si certains ont pu se montrer distants.

2.4. Perception du déploiement de l'action et de son résultat par les intervenants de Lyade

➤ En matière de processus

- Les intervenants de Lyade ont souligné leur satisfaction concernant la mise en place des séances. Le lien ancien et de bonne qualité avec le collègue a permis à la fois de faciliter la construction de cette action en 7 séances et leur mise en place de manière assez fluide.
- Si les temps préparatoires avec l'infirmière scolaire et le professeur principal de la classe ont bien fonctionné, il serait néanmoins pertinent de réaliser une réunion complémentaire avec d'autres enseignants du collège, même si ces derniers ne veulent ou ne peuvent, a priori, s'impliquer davantage dans l'action. Le fait de les associer davantage, au moins en les informant de manière plus détaillée, sur les principes et la mécanique de cette action, basés sur le renforcement des compétences psychosociales, serait utile pour que l'action ne soit pas un temps isolé dans la vie des élèves, et qu'elle trouve un écho auprès d'autres enseignants.
- Comme les professionnels du collège impliqués dans l'action, les intervenants du Point Ecoute regrettent le manque de temps pour accompagner les élèves dans les productions en mini-groupes. L'idée de proposer ces productions personnelles en petits groupes est de contribuer au renforcement des compétences psychosociales, à la fois par le travail collectif (discussions, négociations, co-construction, ...), mais aussi d'apporter un éclairage sur la question des addictions auprès de tous les élèves de 3^{ème}. Le fait que des élèves restituent leurs productions à l'ensemble des élèves de 3^{ème}, dans un dialogue de « pair à pair » semblait initialement pertinent, les élèves étant peut-être plus curieux de la parole d'un autre jeune. Néanmoins, les productions n'ayant pas complètement abouti pour plusieurs d'entre elles, ce temps de restitution n'a pas vraiment fonctionné. Une solution à ce problème pourrait être pour les intervenants de consacrer davantage de temps à accompagner les élèves sur ces productions, mais « l'enveloppe » budgétaire et de temps n'étant pas extensible, cela se ferait alors au détriment des débats et discussions qui ont lieu pendant les séances, qui sont elles-mêmes déjà très denses. En effet, travailler simultanément à renforcer les compétences psychosociales des élèves tout en leur transmettant des informations concrètes, notamment sur les ressources d'aide existantes, est une activité qui nécessite du temps.
- Concernant les productions en petits groupes, les intervenants considèrent que si la restitution finale n'a pas atteint son objectif, pour les élèves de la classe comme pour

l'ensemble des élèves de 3^{ème} du collège, certaines productions très abouties pourraient néanmoins être réutilisées, avec l'accord des élèves.

- Le fait qu'il y ait plusieurs séances contribue à un meilleur repérage du PAEJ par les jeunes. Ces derniers ont parfois du mal à retenir les informations sur les ressources existantes, sur la manière d'y accéder, de les solliciter... Le fait que les élèves puissent rencontrer les intervenants du PAEJ à plusieurs reprises pendant l'année scolaire, crée un début de lien pour certains qui leur permet plus facilement de solliciter le Point Ecoute en cas de besoin. Les intervenants de Lyade constatent ainsi que certains adolescents sollicitent d'eux-mêmes le PAEJ après avoir participé à des séances de prévention.

➤ En matière de résultat

- Les intervenants de Lyade ont eu le sentiment que les élèves étaient très réceptifs à ce qui a été dit et échangé pendant les séances, et tout particulièrement lors des séances où des jeux, des films ont été utilisés (Dixit©, Rat Park©). Ces supports qui permettent de travailler les notions de plaisir, mais aussi de pression du groupe, de dépendance interpellent les jeunes, réveillent leur curiosité. Surprendre les adolescents serait d'ailleurs essentiel pour que les séances permettent un réel échange, des questionnements, la transmission d'informations. Les élèves sont en effet habitués à ce que les adultes leur délivrent un discours très « descendant », notamment en cours, par rapport auquel ils ne peuvent pas vraiment être acteurs s'ils ne sont pas bons élèves. L'utilisation de supports nouveaux pour les élèves, qui mettent en exergue des notions auxquelles ils ne s'attendaient pas (le plaisir), alors même qu'ils s'attendaient à un discours centré sur les dangers des drogues, crée un effet de surprise qui favorise leur attention à ce qui se dit pendant la séance, mais aussi un questionnement personnel qui peut leur permettre de développer leur esprit critique.
- Au-delà des supports utilisés, le fait de travailler sur les représentations des élèves, plutôt que de leur diffuser des informations normatives de manière magistrale, contribue également à créer cet effet de surprise, mais aussi à favoriser un questionnement personnel, un point de vue critique sur des choses qu'ils pensaient parfois bien connaître.
- Les interactions qui ont lieu pendant les séances permettent aux élèves de dévoiler certaines difficultés ou de mettre en valeur certaines dimensions de leur personnalité, que le cadre des enseignements ne permet pas. Les professionnels de l'établissement impliqués dans l'action découvrent ainsi les élèves sous un nouveau jour, ce qui souvent facilite un rapport plus fluide à ces derniers et contribue à améliorer le climat de classe.
- Enfin, des améliorations seront certainement apportées à cette action du fait d'un rapprochement fin 2020, au sein de l'ARHM, des associations Lyade et IRJB, qui envisageaient, au moment de l'évaluation, de construire des projets d'intervention ensemble.

2.5. Conclusions et recommandations

- **Les points de vue des différents interviewés convergent sur le fait que l'action portée par LYADE au collège Elsa Triolet contribue à faire évoluer les connaissances et représentations d'une partie des élèves et des professionnels sur les addictions/la dépendance**, par des informations et des approches nouvelles pour les élèves et les professionnels de l'établissement (plaisir, dépendance, dangerosité des produits pour le cerveau, rôle de l'environnement, ressources d'aide), qui éveillent la curiosité, facilitent les questionnements et mobilisent les compétences psychosociales des élèves .
- **Les professionnels du collège impliqués dans l'action expriment une satisfaction globale et le désir de poursuivre ce travail avec les élèves des générations suivantes**, qui ont souvent peu d'occasions d'échanger et de verbaliser avec des adultes. Par ailleurs, ils ont constaté :
 - Un bon contact des intervenants avec les élèves
 - Des supports de discussion et des informations très pertinents et appréciés des élèves
 - Une démarche formatrice pour les professionnels qui s'intéressent aux CPS
- **Mais peut-être des choix à faire pour faire évoluer le format de l'action et mieux atteindre les objectifs spécifiques ?**
 - Le format actuel ne permet pas de toucher les élèves des autres classes de 3ème, alors que les besoins sont également importants. Idéalement, il faudrait un format qui permette d'impliquer tous les élèves. Les productions collectives ne permettent pas de le faire et sont très chronophages pour les professionnels
 - Il est important de maintenir et privilégier les échanges avec les élèves, de solliciter leur participation et verbalisation et de leur transmettre les informations-clés sur les ressources d'aide qu'ils peuvent solliciter. S'il y a un choix à faire, il faut maintenir ces échanges
- **Il semble essentiel de sensibiliser, voire former davantage de professionnels de l'établissement à l'intérêt du renforcement des compétences-psycho sociales chez les élèves**
 - Pour mieux aider les élèves à comprendre les risques et mécanismes de la dépendance, à prendre du recul par rapport à la tentation d'apaiser leurs tensions avec des écrans/des substances psychoactives
 - Pour aider les élèves à prendre confiance en eux, prendre du recul par rapport à la tentation du « chouf »
 - Pour renforcer des contexte scolaires et d'apprentissages, favorables à la santé mentale, au développement des compétences psychosociales des élèves, et donc protecteurs par rapport aux risques liés aux consommations de substances psychoactives.

3. « Prévention des risques liés aux consommations de produits psychoactifs des jeunes Rhodaniens (8-25 ans) »

3.1. Cadre logique de l'action

3.1.1. Diagnostic et besoins identifiés chez les jeunes par les professionnels du lycée

Le lycée René Descartes est situé à Saint-Genis-Laval, une commune de 21 000 habitants située dans le sud-ouest de l'agglomération lyonnaise. Le lycée accueille des élèves originaires d'un secteur étendu et globalement plutôt favorisé au plan social : Saint-Genis-Laval, Irigny, Brignais, Soucieu-en-Jarrest et de communes relativement éloignées de Lyon, périurbaines voire rurales jusqu'à Yzeron.

L'établissement est de taille importante : il accueille environ 1500 élèves âgés de 15 et 22 ans (deux BTS) dont 19 classes de seconde. Il accueille également un internat (54 places) pour des élèves du lycée ou d'autres établissements secondaires du secteur. Le lycée qui obtient de bons résultats au baccalauréat jouit d'une réputation favorable. Les membres de l'équipe éducative interviewés soulignent par ailleurs un climat scolaire plutôt paisible et la présence d'un conseil des délégués pour la vie lycéenne et une Maison des lycéens très actifs.

En matière de consommation de produits psychoactifs, les professionnels du lycée repèrent chez les élèves une consommation de tabac importante (très visible à la sortie du lycée), une consommation de cannabis peu visible (mais toutefois banalisée selon certains professionnels) et des consommations ponctuelles d'alcool dans des occasions festives, de cannabis et pour certains d'autres produits comme la cocaïne. Une grande hétérogénéité des niveaux d'expérimentation et d'usages est constatée chez les élèves de seconde : certains n'ont pas expérimenté les substances psychoactives tandis que d'autres ont déjà des consommations régulières de tabac et des consommations régulières d'alcool et de cannabis. Néanmoins, peu de situations d'élèves ayant une forte problématique d'addiction au cannabis ou autres produits sont repérées au lycée.

Bien que les élèves soient majoritairement issus de milieux plutôt favorisés (la littérature montre que les consommations problématiques de produits psychoactifs sont plus fréquentes lorsque les adolescents connaissent une situation sociale défavorable)⁵, les professionnels de l'établissements repèrent plusieurs facteurs de risque de consommation problématiques chez les élèves. Ces derniers ont un accès économique relativement facile aux produits et une partie d'entre eux subit une forte pression en matière de réussite scolaire, génératrice de stress, défavorable à leur bien-être psychologique, qui peut

⁵ « Si les jeunes issus des milieux les plus favorisés expérimentent les substances plus fréquemment (alcool, cannabis) que leurs alter ego issus de milieux modestes, ils évoluent moins souvent vers des usages fréquents ou intensifs d'alcool et de tabac ou des usages problématiques de cannabis (INSERM 2014 ; Spilka et al. 2010). La « préférence pour l'avenir » (Shiffman et al. 2004) les amène, semble-t-il, à maintenir leurs usages à un niveau n'altérant pas leurs performances scolaires en vue des études supérieures ». Agnès Cadet-Tairou, Anne-Claire Brisacier. *Addiction et usages problématiques : facteurs de risque, facteurs de protection*. Jeunes et addictions OFDT décembre 2016.

entraîner, chez certains, des consommations de produits psychoactifs, dans une recherche d'apaisement. Par ailleurs, une partie des élèves sont motorisés (scooters, voitures sans permis) pour pallier le manque de transport en commun propre aux communes périurbaines, ce qui les expose au risque d'accident en cas de conduite sous l'influence de produits psychoactifs.

En termes d'historique du projet dans l'établissement, le lycée Descartes est engagé depuis de nombreuses années dans une démarche de prévention en santé auprès de ses élèves. Aussi des actions sont-elles mises en place chaque année sur les thématiques de l'éducation sexuelle et affective et des gestes de premiers secours. Ces actions sont mises en place et animées, de manière autonome (sans intervenant extérieur) par des professionnels du lycée (enseignants, infirmière scolaire, CPE) qui ont été au préalable, formés.

Des actions ponctuelles ont été mises en place par le passé sur la thématique des addictions, à l'initiative de l'établissement et des parents d'élèves : théâtre interactif, animations sur l'alcool au volant. Toutefois, l'infirmière scolaire n'était pas complètement satisfaite de ces actions car elle constatait que les élèves étaient relativement passifs face aux messages délivrés. Enfin, une soirée débat en direction des parents d'élèves, en présence de l'ADES du Rhône avait été organisé en 2017 sur cette thématique.

L'action de prévention des addictions ici évaluée est née à la demande de la direction de l'établissement et d'une association des parents d'élèves. Ils souhaitaient que soit mise en place une action de prévention des addictions en direction de l'ensemble de la communauté éducative : professionnels de l'établissement, élèves et parents d'élèves. La direction de l'établissement avait par ailleurs la volonté de mettre en place, sur les addictions, cette même dynamique de formation des professionnels du lycée (enseignants, infirmière scolaire, vie scolaire) afin d'assurer la pérennité des actions de prévention des addictions, au-delà des contraintes de financement liées à des interventions extérieures. Il s'agissait donc, en sus des activités en direction des élèves et des parents d'élèves de former un groupe de professionnels « référents » sur la question de la prévention des addictions dans l'établissement (comme cela avait été fait par le passé sur la thématique de la santé sexuelle et affective et sur les « gestes de premier secours »). La volonté était enfin de créer une cohérence des actions de prévention des addictions à l'échelle de la commune de Saint-Genis-Laval, en associant à l'action des professionnels des collèges de la commune : le collège d'Aubarède et le collège Jean Giono.

L'infirmière scolaire du lycée s'est alors tournée vers l'ADES du Rhône pour un appui méthodologique dans le montage du projet et la rédaction de la demande de financement auprès de la MILDECA. Néanmoins, en raison de la taille de l'établissement (19 classes de seconde), L'ANPAA a été sollicitée pour co-porter et coanimer l'action avec l'ADES du Rhône dans le lycée.

Le projet, a été présenté au Conseil d'éducation à la santé et à la citoyenneté du lycée (CESC) où sont présentes associations de parents d'élèves. Comme indiqué précédemment il s'inscrit dans un processus visant à former et impliquer de manière croissante les professionnels de l'établissement afin qu'ils puissent, à terme, mener de manière autonome des séances de prévention auprès des élèves.

La première année (année scolaire 2018-2019), des séances de prévention auprès de toutes les classes de seconde du lycée (19 au total) ont été réalisées. Ces dernières se sont

déroulées en demi-classe et étaient animée par les intervenants de l'ADES et de l'ANPAA, en présence des enseignants, mais sans que ceux-ci ne participent directement à la séance (ils assistaient à la séance, au fond de la classe).

La deuxième année (2019-2020), au-delà des séances de prévention auprès des élèves (en présence d'enseignants préalablement informés et dont la participation à la séance était attendue), il s'agissait de sensibiliser et former un groupe de professionnels de l'établissement à la question des addictions et à l'animation de séances de prévention mais également d'organiser une soirée-débat pour les parents d'élèves.

La présente évaluation porte sur la deuxième année de fonctionnement de l'action « **Prévention des risques liés aux consommations de produits psychoactifs des jeunes Rhodaniens (8-25 ans)** ».

3.1.2. Objectif général

L'objectif général de l'action « **Prévention des risques liés aux consommations de produits psychoactifs des jeunes Rhodaniens (8-25 ans)** », tel que formulé dans le projet était le suivant : « Développer chez tous les élèves de seconde du lycée Descartes les compétences nécessaires afin qu'ils puissent faire des choix éclairés et responsables face aux risques liés aux addictions et favoriser un climat favorable d'apprentissage et de bien-être au lycée. »

3.1.3. Public ciblé

Trois catégories de publics sont visées par l'action :

- L'ensemble des élèves de seconde du lycée à savoir 19 classes, soit environ 530 élèves ;
- Dix professionnels du lycée Descartes (infirmière, conseillère principale d'éducation et huit enseignants) et possiblement infirmière scolaire et assistante sociale du collège d'Aubarède situé également dans la commune de Saint-Genis-Laval
- Les parents d'élèves du lycée Descartes et des collèges d'Aubarède et Giono de Saint-Genis-Laval

3.1.4. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de l'action sont les suivants :

- Former une dizaine de professionnels de l'établissement (infirmière, conseillère principale d'éducation et huit enseignants) sur la thématique des addictions et l'animation de séance de prévention des addictions afin qu'ils puissent devenir animateurs de séances de prévention des conduites addictives dans le lycée ;
- Sensibiliser tous les élèves de seconde (environ 530), en partant de leurs représentations, sur les risques liés à la consommation de produits entraînant des addictions (quel que soit le type de produit) et comprendre les différents mécanismes des addictions, allant du besoin d'appartenance au groupe et de l'expérimentation jusqu'aux besoins psycho-physiologiques de la dépendance ;
- Sensibiliser et débattre avec les parents d'élèves sur les questions liées aux comportements des adolescents face aux risques de conduite addictives.

3.1.5. Descriptif des activités qu'il était prévu de déployer

Les activités programmées pour l'année scolaire 2019-2020 étaient les suivantes :

- Formation d'une dizaine de professionnels de l'équipe éducative sur la thématique des addictions et l'animation de séances de prévention des addictions

Une formation de six heures (deux séances de trois heures de formation) animée par les intervenants de l'ADES 69 et de l'ANPAA était programmée auprès de 10 professionnels de l'équipe éducative et médico-sociale du lycée Descartes. Cette formation devait également être proposée aux professionnels de l'équipe médico-sociale des collèges de Saint-Genis-Laval (collège Paul d'Aubarède et collège Jean Giono).

- Séances de prévention des addictions auprès de tous les élèves de seconde

Une séance de prévention des addictions d'une durée de deux heures était programmée auprès de tous les élèves de seconde (environ 530), par demi-classe, soit 38 séances au total dans l'établissement scolaire. Chaque élève de seconde du lycée devait ainsi bénéficier, d'une unique séance de prévention des addictions. Les séances devaient être organisées par demi-groupes afin de faciliter la prise de parole des élèves et les échanges.

Chaque séance de prévention en demi-classe devait être animée par un intervenant extérieur (de l'ADES du Rhône ou de l'ANPAA) en présence d'un professionnel du lycée (enseignant, infirmière scolaire ou conseillère principale d'éducation CPE). Le professionnel du lycée présent, est invité à prendre part aux échanges et activités proposée par l'intervenant durant la séance. Sur les 38 séances programmées, 20 (soit 10 classes) devaient être animées par les deux intervenants de L'ADES du Rhône (2) et 18 (soit 9 classes) par les deux intervenants de l'ANPPA.

- Rencontre-débat avec les parents d'élève du lycée Descartes et des collèges de secteurs

L'ensemble des parents d'élèves du Lycée Descartes et des collèges de secteur (secteur d'Aubarède et Giono) devaient être conviés à une rencontre-débat programmée en soirée le 24 mars 2020, animée par les deux intervenants des associations ADES du Rhône et ANPAA. Cette rencontre était également ouverte aux enseignants de ces établissements.

3.2. Les activités effectivement déployées dans l'établissement scolaire

3.2.1. La préparation et l'organisation de l'action

À partir du bilan de l'action réalisé à la fin de l'année scolaire précédente (2018-2019), réalisé par l'infirmière scolaire et les associations, l'action a été poursuivie dans la continuité de l'année précédente, en réajustant les activités pour impliquer davantage les professionnels de l'établissement et ajuster les séances de prévention auprès des élèves. L'organisation et la préparation de l'action pour l'année 2019-2020 s'est déroulée entre octobre 2019 et janvier 2020.

En octobre 2019, une réunion de prise de contact et de présentation de l'action a réuni le proviseur adjoint, l'infirmière scolaire, un professionnel de l'ADES du Rhône et un professionnel de l'ANPAA. L'élaboration du contenu des séances de prévention et de la trame d'animation, a été réalisée par l'ADES et l'ANPPA en collaboration avec l'infirmière scolaire. Des contraintes organisationnelles n'ont pas permis aux intervenants de l'ANPAA

de poursuivre et finaliser l'élaboration conjointe de la trame d'animation. Le contenu des séances de prévention a été ajusté sur la base de l'expérience acquise l'année précédente dans l'établissement : certains outils d'animation ont ainsi été modifiés pour favoriser une plus grande participation des élèves.

Le contenu et le déroulement de la formation en direction des professionnels du lycée a été préparé par les deux intervenants de l'ADES et de l'ANPAA, à partir des besoins et attentes des participants, recueillis grâce à un questionnaire préalablement transmis aux futurs participants (enseignants, CPE et infirmière).

La réunion d'information auprès des professionnels du lycée a été réalisée le 4 février sur le temps méridien par l'infirmière scolaire et deux professionnels de l'ADES du Rhône (des contraintes organisationnelles n'ont pas permis à l'ANPAA d'être présents, comme initialement prévu). L'objectif était de présenter l'action et plus particulièrement les séances de prévention auprès des élèves et la place des professionnels du lycée pendant la séance. Il s'agissait également de proposer aux professionnels motivés, une formation pour devenir animateur de séances de prévention des addictions.

Les activités en direction des publics cibles programmées pour l'année 2019-2020 ont été déployées dans l'établissement entre février et le 16 mars 2020, date à laquelle le lycée a fermé ses portes en raison du confinement (crise sanitaire du COVID-19). Ainsi, la rencontre-débat avec les parents d'élèves programmée le 24 mars en soirée dans les locaux du lycée n'a pas pu avoir lieu, de même qu'une partie des séances de prévention (28 séances sur 38). La formation en direction des professionnels du lycée a effectivement été réalisée avant la fermeture du lycée.

3.2.2. La formation des professionnels du lycée

Dix professionnels du lycée, huit enseignants, la conseillère principale d'éducation en charge des élèves de seconde et l'infirmière scolaire, ont suivi la formation dispensée par l'ANPAA et l'ADES du Rhône. Ces formations devaient également concerner deux professionnels du collège d'Aubarède mais les dates finalement retenues n'ont pas permis à ces professionnels d'y participer.

Les objectifs de la formation étaient, pour les enseignants, de clarifier les notions de prises de risques chez les jeunes, d'échanger autour des représentations de chacun sur les addictions et la santé, de réfléchir à sa posture éducative et de s'approprier des outils et des techniques d'animation en matière de prévention des addictions.

La formation initialement prévue sur deux séances de trois heures a été écourtée d'une heure, le premier jour, en raison d'un malentendu sur les horaires de formation. Si l'ensemble des contenus programmés ont toutefois été abordés, le temps n'a pas permis de tester tous les outils d'animation.

La formation a permis d'aborder, au travers des échanges et outils proposés par les intervenants les contenus suivants :

- Les représentations autour de la santé et des addictions ;
- Le sens des consommations chez les jeunes ;

- La motivation et l'accompagnement d'élèves ayant une consommation problématique, le possible rôle des professionnels du lycée et leurs limites, à travers un exercice pratique sur la gestion de plusieurs « cas » fictifs ;
- L'animation de séances de prévention, en mettant l'accent sur les facteurs de protection individuels, la posture de non jugement, la confidentialité, l'objectif de faire émerger l'expression et les représentations des jeunes ;
- La présentation d'outils d'animation sur la thématique de la prévention des addictions.

3.2.3. Les séances de prévention des addictions auprès des élèves de seconde

Jusqu'à la fermeture de l'établissement scolaire le 16 mars 2020, en raison du confinement (crise sanitaire COVID-19), les interventions se sont déroulées telles que programmées. Ainsi, 28 séances de prévention ont été réalisées auprès de 10 classes de seconde entre le 10 février et le 16 mars 2020 (sur les 38 séances de prévention programmées auprès de 19 classes). A la mi-mars, l'ADES du Rhône avait réalisé 18 séances auprès de 9 classes (sur les 20 séances programmées auprès de 10 classes) et L'ANPAA 10 séances auprès de cinq classes (sur les 18 programmées auprès de 9 classes). Au bilan, ce sont environ 280 élèves de seconde du lycée qui ont bénéficié d'une séance de prévention des addictions sur l'année scolaire 2019-2020.

L'objectif des séances de prévention était d'ouvrir un espace de parole avec les adolescents concernant les consommations de produits psychoactifs et les addictions, à partir des représentations des adolescents, dans un cadre confidentiel et de non jugement.

Il s'agissait également de valoriser et renforcer les compétences et ressources « internes » des adolescents pour faire des choix éclairés en matière de consommation de produits psychoactifs : prise de conscience et réflexion autour de l'influence des pairs et du groupe, ainsi que les alternatives à la consommation. Enfin il s'agissait de favoriser le repérage des ressources d'aide en matière d'addiction dans l'établissement et en dehors de celui-ci : entourage, professionnels et ressources de santé pour adolescents et jeunes (consultations jeunes consommateurs CJC, point accueil écoute jeunes ...)

Présentation des séances de prévention en classe

Étapes et thématiques	Outil d'animation
1. Présentation des intervenants, de la séance de prévention et de la charte d'intervention	
2. Mise en confiance, dynamique d'échange et d'écoute	Jeu du « brise-glace » / domino
3. Les représentations autour des addictions Représentations sur les addictions avec et sans produit, les normes, les raisons de consommer, l'influence des pairs	Brainstorming, abaque de Régnier
4. L'influence des pairs et la pression du groupe : l'influence des pairs, la difficulté de résister et le besoin d'intégration	Jeu de rôle « la Cacahouète »
5. Les capacités d'agir de chacun : raisons et alternatives à la consommation de substances psychoactives	Échanges par petits groupes « Word café »
6. Évaluation	Questionnaire individuel

3.2.4. Les professionnels mobilisés pour l'action

En 2019-2020, l'action a mobilisé cinq intervenants extérieurs des associations ADES du Rhône et ANPAA :

- ADES du Rhône : madame PERRIER et monsieur KERVOELEN ;
- ANPAA : madame REVERTS, madame GRIOT et madame DESBLES ;

L'action a également mobilisé en interne du lycée :

- Madame SEVE, infirmière scolaire pour la préparation et l'organisation de l'action et pour être présente dans certaines séances de prévention ;
- Madame HANNEQUAU, conseillère principale d'éducation (CPE) pour l'organisation logistique de l'action (calendrier d'intervention et salles) et pour être présente dans certaines séances de prévention.

3.3. La perception du déploiement de l'action (et de son résultat) par les professionnels de l'Éducation Nationale, l'association des parents d'élèves et les élèves

3.3.1. Appréciation de la préparation

- **La présentation de l'action à la direction de l'établissement a favorisé un portage institutionnel fort**

L'infirmière scolaire a été très satisfaite par le déroulement de la réunion de prise de contact et de présentation de l'action : elle a permis au proviseur d'exprimer ses attentes et à l'ADES, et à elle-même, de présenter de manière très complète les principes de l'action, ses objectifs et les activités prévues. La réunion a également permis d'aborder la question de l'organisation logistique des différentes activités. Selon l'infirmière, cette réunion a facilité la bonne compréhension de l'action par le proviseur adjoint, son adhésion à l'action, et, *in fine*, un portage institutionnel fort, éléments-clé pour mobiliser ensuite les enseignants et organiser les séances de prévention. En effet, à la suite de cette réunion, le proviseur-adjoint a délégué la conseillère principale d'éducation pour aider l'infirmière scolaire sur le plan logistique (calendrier d'intervention et mise à disposition de salle pour 38 interventions). Il a également identifié et sollicité huit enseignants pour la formation.

- **La bonne organisation logistique de l'action**

Selon l'infirmière scolaire et la conseillère principale d'éducation, l'organisation pratique de l'action (calendrier des séances de prévention et mise à disposition de salles) était une tâche très complexe et chronophage en raison de la taille de l'établissement et des modalités d'intervention (19 classes de seconde, interventions en demi-classe nécessitant la mise à disposition de deux salles et la présence de deux professionnels de l'établissement, aux côtés des intervenants extérieurs durant deux heures). Selon l'infirmière scolaire, l'aide de la conseillère principale d'éducation sur cette tâche a été déterminante pour la bonne organisation de l'action sur le plan logistique.

- **La mobilisation d'enseignants pour la formation à l'animation de séances de prévention sur les addictions**

Le proviseur-adjoint a eu la volonté de solliciter des enseignants ayant une sensibilité sur les questions de santé mais qui ne soient pas déjà mobilisés sur d'autres projets de santé pour ne pas les surcharger. Il semble que certains enseignants n'aient pas été, de prime abord, particulièrement intéressés par la formation mais ils ont finalement accepté d'y participer car ils y étaient incités par la direction de l'établissement.

- **La présentation de l'action aux enseignants**

La réunion de présentation de l'action aux enseignants, s'est déroulée alors que les séances de prévention avaient débuté dans une classe, peut-être en raison de contraintes de calendrier, ce qu'ont regretté des enseignants interviewés, qui ont assisté à une séance sans avoir d'informations sur les objectifs et le contenu de l'action de prévention.

- **La continuité de l'action, malgré des changements de professionnels à l'ADES du Rhône et l'ANPAA**

L'action a été marquée par le départ d'une partie des professionnels de l'ADES et de l'ANPAA impliqués sur l'action en 2018-2019 et l'arrivée échelonnée de nouveaux professionnels (2 intervenants sur 4) en 2019. Malgré ces contraintes, l'infirmière scolaire a salué la bonne continuité de l'action dans le lycée grâce au travail de tuilage et de suivi entre professionnels des deux associations.

3.3.2. Appréciation du déroulement de la formation

- **La satisfaction et l'intérêt des professionnels**

Les professionnels de l'établissement formés ont été globalement satisfaits de la formation dispensée par les deux intervenants de l'ADES et l'ANPAA. Si certains ont eu le sentiment que la formation leur avait un peu été imposée par la direction de l'établissement, ils y ont finalement tous trouvé de l'intérêt et ont apprécié le contenu et la qualité des échanges lors de la formation.

- **L'Intérêt des apports de connaissance et la thématique des addictions aux écrans à approfondir**

Les apports de connaissances sur les addictions et les consommations de produits psychoactifs chez les adolescents ont été globalement appréciés par les professionnels. Leur niveau de connaissance initial sur ces sujets était hétérogène : certains professionnels qui avaient déjà suivi une formation sur cette thématique ont déclaré avoir appris peu de choses nouvelles, alors que d'autres ont déclaré avoir profité des connaissances apportées (un enseignant a par exemple été surpris par la précocité et le niveau de consommation de produits psychoactifs chez les adolescents).

Les professionnels interviewés ont toutefois regretté que la thématique des addictions aux écrans n'ait pas été plus approfondie, alors qu'ils y sont très sensibles. En effet, ils estiment qu'une grande part des élèves du lycée sont concernés par une consommation problématique des écrans (et notamment du smartphone), avec des répercussions négatives repérées comme le manque de sommeil, élément défavorable aux apprentissages.

- **L'Intérêt et la qualité des échanges, en particulier concernant les représentations sur les addictions et l'accompagnement d'élèves ayant une addiction**

Les temps d'échanges et la qualité des échanges avec les intervenants de l'ADES et l'ANPAA et entre professionnels du lycée ont été particulièrement appréciés des participants. Les échanges autour de leurs représentations sur les consommations de produits psychoactifs et les addictions ont été riches car ils les ont amenés à se questionner et à mieux comprendre les positionnements divers des professionnels du lycée vis à vis des consommations de produits psychoactifs par certains élèves.

Les échanges et le partage d'expérience autour de l'accompagnement de jeunes ayant une problématique d'addiction ont été particulièrement intéressants selon les interviewés : le possible rôle d'un enseignant, de la CPE, de l'infirmière scolaire, mais également les limites de chaque professionnel, la prise en compte de la situation globale de l'adolescent, les difficultés de l'accompagnement vers un lieu d'aide et de soin, sont autant de sujets qui ont permis de mettre en lumière l'importance du travail d'équipe pour accompagner les élèves en situation complexe.

- **Une formation courte mais le manque de disponibilité pour une formation plus longue**

Les participants notent que la formation était courte (5 heures de formation) pour approfondir les thématiques abordées et en particulier pour être en capacité et se sentir à l'aise pour animer, sans intervenant extérieur, des séances de prévention auprès des élèves. Toutefois, ils soulignent qu'ils n'auraient pas pu se rendre disponible pour une formation plus longue.

3.3.3. Appréciation du déroulement des séances de prévention des addictions auprès des élèves

Les professionnels du lycée interviewés se disent globalement satisfaits par le déroulement des séances de prévention, dont le contenu et l'approche leur semblent adaptés car à même de favoriser les prises de parole et susciter des échanges riches entre élèves et intervenants.

Certains professionnels ont tout d'abord été surpris par le fait que les intervenants n'abordaient pas d'emblée la question des addictions, des risques pour la santé : ils avaient semble-t-il une représentation classique des actions de prévention des addictions comme étant une simple transmission d'information sur les produits psychoactifs et sur leur dangerosité (comme cela se fait encore parfois). La nouveauté de l'approche interactive les a étonnés mais agréablement surpris et intéressés : ils l'ont jugée pertinente pour mobiliser l'attention des lycéens.

- **Un cadre d'intervention et un positionnement bienveillant des intervenants, favorables aux échanges et à la prise de parole des élèves**

Les professionnels de l'établissement ont unanimement salué la bienveillance des intervenants de l'ADES et de l'ANPAA à l'égard des élèves, leur positionnement de non-jugement et leur attention aux élèves les plus en retrait, pour permettre à ces derniers de prendre la parole dans le groupe. Ce positionnement a favorisé, selon eux, une parole libre des élèves et la participation de tous les élèves y compris les plus discrets.

- **Appréciation positive des outils, mais outil « brise-glace » qui a pu mettre en difficulté certains élèves**

Les professionnels du lycée ont également globalement apprécié les outils d'animation utilisés en séance qui ont permis de mettre en place une dynamique de groupe, favorable à la prise de parole des élèves qui permet de susciter une réflexion et un débat.

Le jeu de rôle « Le jeu de la cacahouète » permet une prise de conscience et une réflexion sur l'influence des pairs et semble avoir été particulièrement apprécié par les élèves, selon les enseignants. Plusieurs professionnels ont toutefois signalé que l'outil « Brise-glace » (au cours duquel chaque élève était invité à prendre la parole à tour de rôle, pour présenter un centre d'intérêt) avait pu mettre en difficulté certains élèves ayant des centres d'intérêt très classiques ou moins valorisants aux yeux des jeunes. Les enseignants soulignent à ce sujet que la bienveillance des intervenants a permis de surmonter cette difficulté, néanmoins ils pointent le risque de dévalorisation de soi pour certains élèves.

- **Des apports d'information variables, à partir des questions abordées par les élèves**

Concernant le contenu, les professionnels notent qu'à partir de la parole des élèves, de leurs questions et interventions, mais peut-être également en fonction de la sensibilité des intervenants certaines thématiques ont été plus ou moins abordées et approfondies durant les séances. Ainsi dans certaines séances, la question des risques pour la santé, des produits psychoactifs et de leurs effets, le mécanisme des addictions ont été abordés assez longuement. A noter, que ces apports semblent appréciés des élèves décrits comme « scolaires » et demandeurs d'information. Ils correspondent peut-être particulièrement aux attentes classiques concernant les actions de prévention des addictions.

- **La thématique des addictions aux écrans à approfondir**

Les professionnels du lycée ont souligné que la question des addictions aux écrans et notamment aux smartphones avait été insuffisamment abordée avec les élèves alors même qu'il s'agit, de leur point de vue, d'un problème répandu et qui inquiète les enseignants.

- **La bonne adhésion des élèves à la dynamique des séances**

Les enseignants et la représentante des élèves interviewés ont décrit une bonne participation des élèves lors des séances : ces derniers étaient attentifs, les prises de parole étaient nombreuses, avec une bonne écoute entre élèves et de nombreux échanges de points de vue.

Les professionnels du lycée ont cependant noté que la participation a été inégale et les échanges plus ou moins riches selon les groupes, en fonction, des horaires d'intervention (les interventions en fin de journées sont moins favorables à une participation active des élèves qui sont fatigués et donc plus passifs) et aussi en fonction du profil des élèves. À ce sujet, les enseignants ont constaté que les élèves habituellement les plus en retrait en classe avaient peu pris la parole lors des interventions mais étaient toutefois attentifs et semblaient intéressés. Par ailleurs, les enseignants ont relevé une participation plus active des filles, comme cela semble être le cas pendant les cours.

- **La participation des professionnels du lycée dans les séances : pas d'effet de censure sur les élèves**

Un professionnel de l'établissement était présent à chaque séance, au côté de l'intervenant extérieur, durant les deux heures. Il s'agissait d'un enseignant, de la conseillère principale

d'éducation ou encore de l'infirmière scolaire. Certains avaient suivi la formation sur l'animation des séances de prévention dispensée par l'ADES du Rhône et l'ANPAA, mais ils ne constituaient pas la majorité.

Les professionnels du lycée ont été satisfaits du rôle qu'ils ont joué pendant les séances : ils ont eu le sentiment d'être effectivement associés à la séance, car les intervenants leur proposaient systématiquement de prendre part aux activités proposées et aux échanges. Toutefois, certains enseignants avaient le souhait de rester en retrait par rapport aux échanges, par peur de dévoiler leur vie privée ou par peur de dire une « bêtise ». Ces professionnels ont eu le sentiment que leur présence n'avait pas bloqué ou réduit les prises de parole par les élèves, sur le fond ou sur la forme, et certains ont même été surpris par la liberté de parole des élèves.

3.4. Appréciation des résultats de l'action

- **Les résultats de la formation pour les professionnels du lycée**

Plusieurs résultats sont mis en avant par les professionnels du lycée interviewés, qui avaient suivi la formation et avaient assisté à une séance de prévention avec élèves. Ces professionnels mettent en avant leur sentiment de se sentir aujourd'hui plus à l'aise pour aborder la question des consommations de produits psychoactifs avec les élèves et pour répondre à leurs questions sur ce thème.

Les professionnels estiment que la formation et la séance de prévention leur ont permis de se questionner et, pour certains, de modifier leurs représentations sur les élèves qui consomment des produits psychoactifs : ils disent avoir une meilleure compréhension du sens des consommations de produits psychoactifs par les adolescents, de la situation globale d'élèves pouvant être en difficulté avec ces produits, ce qui les amène à réviser leur regard sur ces élèves et à les juger moins négativement. Ils constatent également qu'ils ont une meilleure compréhension du regard des autres professionnels du lycée ayant suivi la formation sur les consommations de produits psychoactifs et les addictions, ce qui les amène à mieux comprendre le positionnement de leurs collègues, et, *in fine*, peut faciliter le dialogue sur ces sujets au sein de l'équipe, favoriser une convergence des discours des professionnels du lycée sur ces questions.

Par ailleurs, ces professionnels notent une modification de leurs points de vue sur la prévention en matière d'addiction : il ne s'agit pas, comme certains le pensaient initialement, de délivrer de simples messages d'information sur les interdits et les risques pour la santé mais bien d'être dans une posture d'accueil de la parole des adolescents, sans jugement et d'amener les élèves à pouvoir se questionner, à réfléchir sur leurs représentations, pour renforcer leurs facteurs individuels de protection vis-à-vis des addictions.

Des résultats sur le plan des **connaissances** sont également relevés par les professionnels du lycée interviewés : connaissances accrues sur les pratiques de consommation des adolescents (âge d'expérimentation et niveau de consommation), enjeux de la socialisation à l'adolescence (l'influence très importante des pairs, du groupe sur les consommations et la difficulté d'oser se singulariser).

Les professionnels ont également le sentiment d'avoir une meilleure connaissance des ressources d'aide pour les jeunes en matière d'addictions. En effet, si l'infirmière semblait bien repérée sur ces questions par les autres professionnels du lycée, ces derniers citent

désormais d'autres ressources comme le médecin généraliste ou les centres de consultations de l'ANPAA.

La découverte de techniques et d'outils d'animation permettant de favoriser les échanges avec les élèves sur la thématique des addictions, qu'ils pourront réinvestir pour ouvrir le dialogue avec les élèves sur d'autres thèmes, est également citée comme un résultat positif de l'action. Toutefois ils signalent que la seule présentation de ces outils en formation n'est pas suffisante pour qu'ils se sentent en capacité de les utiliser de manière autonome, en classe.

Enfin, en termes d'apports pour leur **pratique professionnelle** ils constatent que la formation leur a donné des repères et permis de réfléchir au besoin d'accompagnement d'élèves en difficultés avec la consommation de produits psychoactifs : repérage des limites du rôle des professionnels du lycée, importance de travailler avec d'autres membres de l'équipe du lycée, importance de garder le lien de confiance avec l'élève pour éviter qu'il ne s'isole, et pistes pour accompagner un élève en difficulté vers une ressource concrète de prise en charge.

A l'issue de la formation et de leur participation à une séance de prévention en classe, les professionnels du lycée disent se sentir en **capacité de coanimer des séances de prévention des addictions** avec des intervenants extérieurs et sont partants pour le faire. Ils soulignent néanmoins, le besoin d'approfondir leur formation, l'année suivante, pour envisager d'animer seuls, sans la présence d'intervenants extérieurs, des séances de prévention des addictions.

A ce sujet, certains enseignants, soulignent leur besoin de la présence d'intervenants extérieurs spécialisés sur les addictions pendant les séances de prévention, ayant une réelle expertise pour répondre aux questions des élèves sur ces sujets, que n'ont pas les équipes du lycée, même formées.

- **Les résultats des séances de prévention sur les élèves**

Bien qu'il demeure difficile pour les professionnels du lycée, le parent d'élèves et le représentant des élèves interviewés de mesurer les effets de l'action sur les élèves, ils soulignent l'intérêt d'avoir offert à ceux-ci un **espace de dialogue sur les consommations de produits psychoactifs et sur les addictions**. Les parents d'élèves mettent notamment en avant l'intérêt d'un espace de dialogue collectif, avec un adulte autre que le parent, qui se positionne dans le non jugement, sur un sujet qui serait plus compliqué à aborder de manière individuelle avec son propre enfant.

De même, les professionnels de l'établissement signalent que le fait d'avoir proposé la même séance de prévention à tous les élèves de seconde, en présence de professionnels du lycée, peut permettre aux élèves d'aborder ce sujet plus facilement avec ces professionnels et inversement.

Concernant les **ressources d'information et d'aide en matière d'addiction**, si l'infirmière scolaire, la conseillère principale d'éducation ou les enseignants avec lesquels ils ont noué une relation de confiance, étaient déjà bien repérés par les élèves, la séance de prévention leur a permis d'identifier l'existence de ressources extérieures à l'établissement, pour

certaines spécialisées pour les jeunes (Consultations jeunes consommateurs, Point accueil écoute jeunes PAEJ) auxquelles ils peuvent faire appel si besoin. En effet, si les élèves n'ont pas forcément retenu le nom de ces structures, ils pourraient si besoin s'adresser à l'infirmière scolaire pour obtenir les coordonnées et être aidés, le cas échéant, pour prendre rendez-vous.

Sans présumer du possible impact d'une unique séance de prévention, les professionnels soulignent que l'action a également permis aux élèves d'amorcer une **réflexion sur leurs pratiques de consommation** et de confronter leurs **représentations** à celles des autres élèves et des adultes présents en séance. En effet, lors des séances les élèves ont pu s'exprimer sur leurs pratiques de consommation, repérer s'ils étaient dans une consommation problématique (consommation à risque pour leur santé, addiction), les raisons de consommer (recherche de plaisir, apaisement du mal-être ou du stress...) et celles de ne pas consommer.

De même, la réflexion amorcée sur la question de **l'influence des pairs**, aurait permis aux élèves, selon les professionnels interviewés, de prendre conscience des difficultés à résister à la pression du groupe et, pour certains, d'élaborer de possibles stratégies pour refuser de consommer ou pour limiter les risques de la consommations (stratégies de réduction des risques).

S'il reste difficile de mesurer les résultats de l'action en termes de renforcement des compétences psychosociales des élèves et plus précisément sur la capacité des adolescents à résister à l'influence des pairs, la représentante des élèves interviewée semble penser que les élèves non-consommateurs ont pu être renforcés dans leur décision de ne pas consommer (meilleure connaissance des risques) et avec de meilleures « stratégies » pour refuser une proposition de consommation.

3.5. La perception du déploiement de l'action et de son résultat par les intervenants de l'ANPAA et de l'ADES du Rhône

3.5.1. Appréciation de la préparation

Les associations intervenantes sont globalement satisfaites de la phase de préparation de l'action.

- **Un portage institutionnel fort de l'action et une bonne organisation logistique**

La réunion de prise de contact et de présentation des associations, avec l'infirmière scolaire et le proviseur-adjoint a permis de valider les principes de l'action et ses grandes lignes et de faciliter l'organisation pratique de l'action. Ce portage institutionnel fort de l'action a aussi favorisé le bon déroulement et la mobilisation des professionnels de l'établissement dans cette action.

Les intervenants saluent également la bonne organisation logistique de l'action : ils n'ont pas rencontré de difficulté de disponibilité de salle ou de mobilisation d'enseignant ou très rarement, et en cas de problème, une solution a toujours pu être trouvée. De ce fait, toutes les séances ont été réalisées aux dates programmées (jusqu'à la fermeture de l'établissement pour confinement).

- **La collaboration des deux associations : complémentarité des professionnels mais complexe sur le plan organisationnel**

La collaboration des deux associations était nécessaire pour réaliser cette action de prévention à grande échelle : le nombre de classes et d'élèves concernés étant trop élevé et nécessitant de mobiliser des ressources humaines importantes (38 séances de prévention, 19 classes ciblées). Cette collaboration a été riche car les approches des deux associations sont complémentaires. Toutefois cette collaboration s'est révélée complexe sur le plan organisationnel. En effet, intervenir à deux associations, nécessite un travail de coordination et de préparation des séances conjoint important qui, dans les faits, est compliqué à organiser en raison des contraintes de calendrier des différents professionnels, dont le nombre est multiplié. Par ailleurs, cette difficulté a été majorée par des contraintes organisationnelles internes aux associations (en 2019, les deux associations ont connu le départ de professionnels mobilisés sur cette action et l'arrivée de nouveaux professionnels) ce qui n'a pas permis à l'ANPAA, à l'ADES du Rhône et à l'infirmière scolaire de finaliser ensemble la trame conjointe d'intervention.

- **Une communication tardive en direction des enseignants mais l'intérêt d'un support écrit de présentation de l'action pour éviter un positionnement inadéquat des professionnels du lycée en séance**

En dépit de la réunion de présentation de l'action, les associations ont signalé que certains enseignants n'étaient pas au courant et découvraient l'action en début de séance de prévention. La programmation de la réunion de présentation, après le démarrage des séances en classes et le manque de disponibilité de certains enseignants le jour de la réunion, sont certainement des facteurs explicatifs cette difficulté. Certains intervenants associatifs ont par ailleurs souligné l'intérêt du support écrit de présentation des séances de prévention remis aux enseignants, à la fois pour favoriser leur participation aux échanges durant la séance et pour éviter le risque d'un positionnement inadéquat d'un enseignant durant une séance (positionnement de jugement ou « donneur de leçon »).

3.5.2. Appréciation du déroulement de la formation

- **Une formation courte et écourtée d'une heure**

Les associations ont regretté que la formation des professionnels, initialement prévue pour une durée de six heures (un format court mais adapté à la disponibilité des professionnels de l'établissement) ait été écourtée d'une heure en raison d'un malentendu sur les horaires de formation, ce qui les a obligés à dérouler le programme de manière plus rapide et n'a pas permis aux professionnels de l'établissement de tester les outils d'animation.

- **L'investissement de tous les professionnels présents, même si certains n'étaient pas demandeurs au départ**

Les associations ont noté que les professionnels de l'établissement s'étaient investis activement durant la formation et semblaient y avoir trouvé de l'intérêt, même si certains n'étaient pas demandeurs au départ. Tous les professionnels inscrits étaient présents aux deux séances de formation et ont participé activement aux activités et échanges. Les intervenants ont noté que les échanges entre professionnels de l'établissement et avec les intervenants étaient très riches et se sont parfois poursuivis au-delà des séances.

- **Des professionnels globalement satisfaits par le contenu et le déroulement de la formation**

Selon les retours que leur ont fait les participants en fin de séance, les associations ont le sentiment que les professionnels étaient plutôt satisfaits par le déroulement, le contenu et l'animation de la formation, même si la formation, trop courte n'a pas permis d'approfondir tous les sujets, autant que les professionnels l'auraient souhaité.

Il semble que les professionnels du lycée aient notamment apprécié l'alternance de temps d'apport de connaissance et de temps pratique et d'échanges. La mise en situation (étude de cas à partir de la situation fictive d'un jeune en difficulté avec des produits psychoactifs) a semble-t-il été particulièrement appréciée.

Les participants ont cependant signifié aux intervenants qu'ils auraient voulu approfondir les apports de connaissance sur les addictions et tout particulièrement sur les addictions aux écrans, les produits et leurs effets, et les outils d'animation qu'ils pourraient être amenés à utiliser en séance de prévention. Sur ce point, les associations considèrent qu'il pourrait être intéressant de mettre en place une troisième séance de formation, plus tard, pour ces professionnels, et de leur proposer de s'inscrire à d'autres formations ou groupes d'appui aux professionnels mis en place par l'ADES et l'ANPAA à destination des professionnels.

- **Une coanimation fluide et une complémentarité des intervenants ADES du Rhône et ANPAA**

La coanimation de la formation par les trois intervenants, l'un de l'ANPAA et deux de l'ADES du Rhône, a été jugée très fluide, les intervenants étant à la fois expérimentés et complémentaires dans leurs approches.

3.5.3. Appréciation du déroulement séance de prévention

- **Un déroulement satisfaisant des séances, sauf dans une classe décrite comme « dysfonctionnant »**

Les associations soulignent globalement le bon déroulement des séances de prévention. Parmi les 28 interventions réalisées, une seule intervention a été difficile (remise en cause du cadre de l'action, prise de parole inadéquates par les élèves). Il s'agissait apparemment d'une classe connue des enseignants pour « dysfonctionner ».

- **Le cadre d'intervention favorable à la prise de parole des élèves**

Le cadre d'animation proposé, à savoir la présentation de la charte d'intervention en début de séance, les groupes restreints, la disposition de la salle (demi-cercle et en « ilot ») et les outils d'animations, ont, selon les associations, favorisé la prise de parole libre des élèves et les échanges.

La prise de parole des élèves a également été facilitée, selon les intervenants, par la participation des professionnels du lycée aux séances de prévention et leur positionnement adéquat. En effet, contrairement à l'année précédente où certains enseignants étaient présents au fond de la classe sans prendre part aux échanges (ce qui pouvait avoir pour effet que élèves s'auto-censurent, par peur du jugement), cette année, tous les professionnels du lycée présents en séance ont pris part aux échanges de manière adaptée (participation aux échanges, aide à la prise de parole des élèves plus en retrait, non-

jugement) ce qui a facilité la dynamique de verbalisation et les débats dans la classe et n'a pas gêné les prises de parole des élèves.

- **La participation active et importante des élèves mais inégale : des élèves en retrait**

Les intervenants ont globalement constaté la bonne adhésion et la participation importante et active des élèves lors des séances, même s'ils ont repéré dans chaque groupe deux à trois élèves plus en retrait, qui prenaient peu la parole.

- **La bonne adhésion aux outils proposés mais deux points d'attention**

De manière générale, les associations ont constaté que les outils d'animation ont bien fonctionné et qu'ils étaient adaptés à la fois pour les élèves qui consommaient et ceux qui ne consommaient pas de produits psychoactifs. Toutefois, certains intervenants ont repéré que plusieurs outils avaient mis en difficulté une partie des élèves. En effet, il semble que l'outil « Brise-glace » a pu mettre en difficulté les élèves manquant de confiance en eux, car il mettait en valeur des élèves ayant des loisirs prisés, avec à l'inverse le risque de dévalorisation d'élèves manquant de confiance en soi ou ayant des goûts ou des activités plus classiques ou peu valorisés socialement.

De même, un intervenant a constaté que certains groupes ou élèves d'un profil très « scolaire » avaient pu avoir des difficultés à participer jeu de rôle « *jeu de la cacahouète* » et à dialoguer, argumenter, sur une séance de deux heures. En effet, une unique séance semble insuffisante pour permettre aux élèves les moins à l'aise avec ce type d'exercice, de changer de positionnement et d'améliorer leurs compétences en la matière, ce qui comporte le risque d'accroître les inégalités entre des élèves très compétents et agiles en matière de débat, et ceux qui auraient besoin de plus de temps et d'habitude pour oser vraiment se saisir de cette opportunité.

De ce fait, pour un format d'action d'une séance unique, l'intervenante conseille d'utiliser un outil d'animation moins « impliquant » personnellement, ou moins ambitieux, pour permettre à tous les élèves de participer plus facilement, de donner leur point de vue mais aussi d'exercer leur esprit critique.

3.5.4. Appréciation des résultats de l'action

- **Les résultats de la formation sur les professionnels du lycée**

Les résultats de la formation (et de la participation à une séances de prévention des professionnels formés) relevés par les associations sont sensiblement les mêmes que ceux relevés par les professionnels du lycée.

Au-delà des **connaissances accrues** sur les addictions, sur les consommations de produits psychoactifs chez les adolescents et leurs conséquences sur la santé mentale et la vie sociale des adolescents, les associations soulignent que l'action a permis une **modification des représentations des professionnels du lycée sur la prévention des addictions**. En effet, les professionnels présents durant les séances de prévention ont compris l'intérêt, en séance, de la posture d'accueil de la parole des élèves, sans jugement, et aussi l'intérêt de proposer des temps de verbalisation et de dialogue pour permettre aux élèves une véritable réflexion sur leurs représentations en matière de consommation de substances psychoactives, une réflexion critique sur l'influence des pairs. Ces éléments contribuent à

une culture commune des professionnels du lycée, à la fois sur la question des addictions et de la prévention et aussi sur l'intérêt d'encourager les élèves à exprimer leurs points de vue sur ces sujets.

La formation a également permis une réflexion des professionnels de l'établissement sur leur **posture professionnelle**, notamment leur possible rôle dans l'accompagnement d'élèves en difficulté sur ce plan : l'importance de travailler en équipe, la nécessité de prendre en compte la situation globale du jeune, la complexité du travail d'accompagnement (et l'absence de « solution magique ») ainsi que les limites du rôle des différents professionnels du lycée dans ce domaine.

Enfin, les associations partagent le sentiment des professionnels concernant leur **capacité à coanimer des séances de prévention** sur la thématique des addictions : ils seraient de leur point de vue tout à fait en capacité de coanimer des séances de prévention. De leur point de vue une formation additionnelle sur la thématique pourrait leur permettre d'animer en autonomie les séances de prévention sur les addictions.

- **Les résultats des séances de prévention sur les élèves**

Malgré les retours assez positifs des élèves sur les séances, il reste difficile pour les associations d'identifier ce qu'il « reste » pour les élèves l'issue de la séance et ce dont ils pourront se ressaisir à l'avenir, suite à cette unique séance de prévention. En effet, ils soulignent les limites d'une action ponctuelle et l'intérêt et la nécessité de proposer plusieurs séances aux élèves, pour leur permettre de renforcer effectivement leurs compétences psychosociales, d'exercer leur esprit critique et d'apprendre résister à la pression du groupe.

Toutefois, trois types de résultats sur les élèves sont repérés par les associations, peu ou prou les mêmes que ceux identifiés par les professionnels du lycée.

Les séances de prévention ont tout d'abord permis aux élèves d'expérimenter la **possibilité d'écoute et de dialogue sur les consommations et des conduites addictives**, de manière sereine en présence d'un adulte. Les séances de prévention et le cadre d'intervention (importance accordée à la parole du jeune, non-jugement et confidentialité) ont permis d'ouvrir un espace de dialogue dans l'établissement scolaire sur ces questions et de faciliter, par la suite, l'expression auprès d'adultes de questions ou de difficulté sur ce plan.

De plus, la séance de prévention a permis aux élèves de **repérer l'existence de professionnels et de lieux ressources d'aide spécialisées extérieures à l'établissement scolaire** qu'ils pourront, si besoin, solliciter

Enfin, les séances de prévention ont permis **d'initier une réflexion sur la consommation de produits psychoactifs et l'influence des pairs** : la séance leur a permis de confronter leurs représentations à celles des autres élèves et des adultes sur ce sujet, d'expérimenter l'importance de la pression du groupe dans les consommations de produits psychoactifs et d'identifier des stratégies pour refuser une invitation à consommer ou limiter sa consommation. Toutefois, comme souligné précédemment, une seule séance est insuffisante pour permettre à tous les élèves de se saisir des outils proposés, d'exercer leur esprit critique et finalement de permettre un véritable renforcement de leurs compétences psychosociales, facteurs de protection vis-à-vis des addictions.

3.6. Conclusions et recommandations

Au bilan, l'établissement scolaire et les associations sont globalement satisfaites du déroulement de l'action de prévention des addictions dans le lycée Descartes. Il convient néanmoins de noter que, l'intervention à deux associations dans le lycée, rendue nécessaire pour couvrir l'ensemble des classes de seconde, bien que riche (complémentarité des compétences) s'est relevée complexe d'un point de vue organisationnel.

La formation des professionnels du lycée s'est déroulée de manière satisfaisante. Le contenu de la formation a été apprécié positivement (alternance de temps d'apport et de temps d'échanges, échanges riches entre professionnels du lycée et apports de connaissances, avec la thématique des addictions aux écrans à approfondir). D'ores et déjà, le groupe de professionnels formés apparaît en capacité de coanimer avec des intervenants extérieurs, des séances de prévention. Une formation supplémentaire pourrait leur permettre d'animer en autonomie, ultérieurement, des séances de prévention dans le lycée et donc de poursuivre des actions de prévention des addictions dans le lycée dans un contexte de fortes contraintes de financements d'intervenants extérieurs. Toutefois ce format d'action ne serait pas équivalent, les professionnels du lycée n'ayant pas en la matière l'expertise des intervenants extérieurs en matière de prévention et d'addictologie, sans compter le fait que des intervenants extérieurs ont une posture plus « neutre » vis-à-vis des élèves que des enseignants, qui, tôt ou tard, évaluent les compétences scolaires de leurs élèves, ce qui crée invariablement des enjeux et une pression spécifiques.

La formation d'une dizaine de professionnels du lycée sur la prévention des addictions a également permis l'émergence d'un début de culture commune sur la prévention et l'importance des compétences psychosociales comme facteur de protection des addictions et de manière plus globale des conduites à risques. À ce stade, la formation des professionnels du lycée nécessite d'être encore renforcée, à la fois pour toucher un plus grand nombre de professionnels du lycée et approfondir la question des compétences psychosociales. Le renforcement des compétences psychosociales des élèves peut être travaillé dans des séances de prévention mais également, d'une manière plus générale, par un positionnement des professionnels du lycée qui favorise le dialogue avec les élèves, la verbalisation, la confiance en soi de ces derniers mais également leur esprit critique.

L'établissement scolaire et les associations sont globalement satisfaites du déroulement des séances de prévention auprès des élèves de seconde. Toutes les séances ont effectivement été mises en place selon le calendrier (jusqu'à la fermeture de l'établissement pour confinement). Le cadre d'intervention (la charte d'intervention- non jugement et confidentialité-, les échanges en groupe restreints, les outils d'animation avec encore des ajustements à prévoir) et la posture des intervenants ont favorisé la participation et une certaine liberté de parole des élèves.

Un résultat appréciable des séances de prévention est ainsi d'avoir proposé un espace de dialogue sans jugement et confidentiel, entre élèves, adultes du lycée et adultes extérieurs à l'établissement sur les consommations de produits psychoactifs et les addictions.

Toutefois, une unique séance de deux heures, se révèle un temps trop court pour permettre à une partie des élèves de se saisir véritablement des activités proposées, d'exercer leur esprit critique et, *in fine*, développer leurs compétences pour résister à l'influence des pairs, à la pression du groupe face aux consommations de produits psychoactifs. En effet, le risque d'une séance unique est de renforcer les inégalités entre des élèves déjà « compétents » sur ce plan (capacité à exercer son esprit critique, à argumenter, à communiquer) et les autres

élèves qui auraient besoin de plus de temps et d'expérimentation pour monter en compétence sur ce plan.

Enfin, l'intérêt d'avoir mené une action de prévention des addictions en direction de toute la communauté éducative du lycée (élèves, parents d'élèves, professionnels du lycée) est à souligner, (même si en raison du confinement, la soirée-débat avec les parents d'élève n'a pu avoir lieu) car elle permet l'émergence d'un début de culture commune autour de la thématique des consommations de substances psychoactives, des addictions et de l'importance des compétences psychosociales comme facteur de prévention des addictions.

Au regard des éléments de bilans, plusieurs recommandations sont formulées pour la poursuite de l'action :

- Proposer un temps de formation renforcé aux professionnels du lycée déjà formés, et une formation à ceux qui ne l'ont pas encore été sur les compétences psychosociales et les addictions. Il est important d'explicitier le fait que des enseignants formés peuvent intervenir face à des élèves, même s'ils ne sont pas leur professeur principal, ni même un de leur professeurs.
- Réaliser, *a minima*, une deuxième séance de prévention des addictions en direction des élèves ;
- Réaliser, comme initialement prévu, une soirée-débat sur les addictions à destination des parents d'élèves et aborder l'importance des compétences psychosociales et du dialogue avec les adolescents.

« RISCO, prévention des conduites à risques et renforcement des compétences psychosociales à l'adolescence à destination des collégiens et lycéens »

4.1. Cadre logique de l'action

4.1.1. Diagnostic et besoins identifiés chez les jeunes, par les professionnels du lycée

D'une manière générale, les adolescents et jeunes peuvent être confrontés au risque de développer des consommations problématiques, voire des addictions, au tabac, à l'alcool mais aussi aux substances psychoactives, illicites. Les données d'études⁶ montrent qu'une partie de cette population continue à être concernée à la fois par des expérimentations précoces de produits licites ou illicites, mais aussi par des consommations chroniques, ou ponctuelle, mais dangereuses (de type « binge drinking » avec l'alcool). Même si des progrès notables ont été réalisés durant les dernières décennies, en population générale et avec les jeunes, le risque demeure.

Depuis plus d'une dizaine d'années, différentes recherches en promotion de la santé, aux Etats-Unis et en Europe ont mis en exergue le rôle des compétences psychosociales⁷ et de l'estime de soi comme facteur de protection face à différentes prises de risques et conduites à risques, parmi lesquelles la consommation de substances psychoactives. On sait aujourd'hui en effet qu'une information ponctuelle sur les risques, sur les conséquences de telle ou telle pratique à risque pour la santé, ne suffit pas à protéger les personnes de ces comportements dangereux pour elles. A l'inverse, la capacité à se protéger soi-même de risques défavorables à la santé se construit dans le temps, en prenant appui sur différents déterminants qui permettent aux personnes de générer et structurer une bonne estime d'elles-mêmes, qui va les inciter à mieux mesurer, choisir les risques, et *in fine*, mieux protéger leur santé.

Au lycée professionnel Les Canuts de Vaulx-en-Velin, les enseignants, membres de l'équipe médico-sociale, membres de l'équipe de direction font le constat que leurs élèves sont confrontés aux mêmes difficultés que les autres jeunes, au moment de l'adolescence, mais qu'ils sont aussi, souvent, aux prises avec des difficultés supplémentaires. La défavorisation sociale concerne de nombreux élèves, qui habitent Vaulx-en-Velin ou dans des communes proches de même profil, dans des quartiers concernés par des problématiques de précarité, mais aussi de trafic de substances psychoactives (avec la tentation de « l'argent facile », qui peut pour certains adolescents se matérialiser sous la forme du « chouf », le guet rémunéré, effectué pour les dealers plus âgés). La défavorisation sociale est souvent en lien avec des

⁶ OFDT, Drogues, chiffres-clés. Juin 2019, <https://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/DCC2019.pdf>
OFDT, Drogues et addictions, données essentielles. 2019, <https://www.ofdt.fr/BDD/publications/docs/DADE2019.pdf>

⁷ Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique. Le développement des compétences psychosociales dans les programmes de prévention des addictions auprès des jeunes. Module interprofessionnel de santé publique 2016. <https://documentation.ehesp.fr/memoires/2016/mip/Groupe27.pdf>

problématiques d'échec scolaire, de choix d'orientation par défaut, voire de décrochage scolaire, qui peuvent entraîner une perte d'estime de soi, une dépréciation des règles sociales (loi, ...) et des conduites à risques, parmi lesquelles des consommations problématiques de substances psychoactives. Les professionnels du lycée ont insisté, lors des entretiens, sur cette problématique d'estime de soi, mais aussi un sentiment de manque de perspective qu'ont certains jeunes qui sont concernés par des formes de précarité, par un vécu de relégation sociale. Ainsi, le fait même d'avoir le sentiment de vivre dans des territoires défavorisés peut générer chez les jeunes des représentations négatives sur leurs chances de réussite scolaire, d'insertion professionnelle et aggraver un mal-être, propre à la période de l'adolescence.

Enfin, les professionnels du lycée ont mentionné le fait que le dialogue intra-familial n'était pas toujours très présent et que de nombreux jeunes ont peu d'espace pour exprimer leurs difficultés, doutes ou mal-être, dans un contexte de fragilité économique et sociale qui peut par ailleurs accabler les parents. Les familles sont par ailleurs très peu présentes dans les différentes instances du lycée : les parents, ont globalement de grandes difficultés à s'investir dans la scolarité de leurs enfants, à les accompagner dans leur projet, et ne sont pas ou peu en lien avec les enseignants.

Les professionnels du lycée ont souligné que parmi les élèves, certains sont de jeunes migrants, mineurs isolés, séparés de leur familles et arrivés en France dans des conditions difficiles. S'ils sont très motivés par leurs études et ont des objectifs de réussite, leur grand isolement affectif, couplé à une très grande fragilité économique peut entraîner une réelle désespérance et souffrance psychique.

Enfin, certains élèves présentent un handicap intellectuel (ils ont été scolarisés en classe ULIS⁸ au collège et ont une reconnaissance de la MDPH⁹ pour la plupart, du fait d'une déficience intellectuelle), qui pourraient relever d'une scolarisation en ITEP, mais qui sont intégrés dans des CAP, avec certains aménagements. Malgré ces difficultés, ces élèves semblent bien acceptés et bien intégrés par leurs camarades. Les professionnels du lycée ont mis l'accent sur le fait que l'établissement est calme et que les élèves font souvent preuve de bonnes capacités de solidarité, même si certains groupes peuvent, spontanément, avoir des préjugés les uns sur les autres.

La consommation de cannabis est banalisée parmi les jeunes, comme elle peut l'être dans d'autres villes. Même si les consommations n'ont pas lieu au lycée, des « points de vente » sont repérés aux alentours de l'établissement. Apparemment, les élèves les plus concernés sont plutôt les plus âgés. Il n'y a pas de consommations problématiques d'alcool constatées par les professionnels au lycée ou à proximité de celui-ci. En revanche, plusieurs jeunes fument du tabac, mais les fumeurs semblent constituer une minorité. Au-delà de ces produits, les professionnels repèrent un fort risque d'addiction aux écrans, et particulièrement aux jeux en ligne chez les garçons. Chez les filles on observerait davantage de prises de risques liées aux réseaux sociaux, mais aussi aux comportements alimentaires problématiques, qui peuvent renvoyer aux phénomènes d'addiction (anorexie/boulimie). Il

⁸ ULIS : Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire (classe adaptée à la scolarité d'enfant porteur d'un handicap, le plus souvent intellectuel)

⁹ MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

semble d'ailleurs que certains jeunes soient eux-mêmes conscients qu'ils passent beaucoup de temps devant les écrans, et tout particulièrement leur téléphone.

Face à ces constats, les professionnels du lycée Les Canuts que nous avons interviewés convergent sur le fait que les élèves ont, à des degrés divers, besoin d'outils pour développer leurs compétences psychosociales, leur estime d'eux-mêmes et leur confiance en eux, afin de « s'autoriser » à construire des projets, des ambitions et être en mesure de se protéger contre les prises de risques qui peuvent accompagner une faible estime de soi, qui vont du décrochage scolaire aux conduites addictives, y compris aux consommations problématiques de substances psychoactives.

Un diagnostic avait été fait, par les professionnels médico-sociaux du lycée, en amont de la mise en place de l'action, auprès des élèves pour repérer quelles étaient leurs préoccupations et il apparaissait que trois thèmes émergeaient particulièrement :

- Les relations garçons-filles, parfois difficiles
- Le temps passé devant les écrans
- Le sentiment de solitude

Les enseignants et autres professionnels du lycée sont décrits comme ayant une approche bienveillante et soutenante face aux élèves, qui s'inscrit *de facto* dans une valorisation de leurs compétences psychosociales. Par ailleurs, le pôle médico-social de l'établissement se réunit au complet deux fois par mois pour évoquer toutes les difficultés repérées chez les élèves et en même temps avoir une approche globale du parcours de chacun. Un groupe d'élèves est tout particulièrement suivi au titre de la Mission de prévention du décrochage scolaire (MLDS) : ces élèves sont le plus souvent concernés par d'importantes problématiques familiales et de précarité socio-économique. Pour autant, au lycée, les cours ne sont pas des espaces d'expression de ses sentiments, représentations, inquiétudes, et le programme des enseignements est dense... Il y a un ainsi véritable enjeu à mettre en place des espaces dédiés à une prise de parole, personnelle, même si elle n'est pas intime.

De nombreuses actions de prévention sur différents sujets (gestion du stress, égalité garçons-filles, ...) sont menées au lycée les Canuts qui sont globalement très appréciées des professionnels de l'établissement car elles apportent aux jeunes des points d'appui qui vont au-delà des enseignements académiques et qui leurs permettent de se projeter dans une insertion sociale, plus large que la seule insertion professionnelle.

Les enseignants et professionnels médico-sociaux interviewés ainsi que le proviseur et proviseur-adjoint du lycée Les Canuts ont exprimé le sentiment que les élèves ont particulièrement besoin de ces actions et espaces extra-scolaires, pour les aider à se construire, à construire leur projet personnel, alors qu'ils vivent dans des environnements sociaux, familiaux, parfois particulièrement difficiles. L'objectif est ainsi de leur transmettre des savoirs, mais aussi des savoir-être, des leviers pour s'épanouir et construire leur projet.

4.1.2. Objectif général de l'action

L'objectif général de RISCO est la prévention primaire des conduites à risques qui peuvent être à l'origine d'addictions et notamment :

- L'usage et abus de produits psychoactifs

- Les violences
- Le mal-être, la souffrance psychique
- Les troubles alimentaires
- Les relations problématiques aux jeux virtuels
- Les relations problématiques aux autres

4.1.3. Public ciblé

Cette action cible deux publics :

- les adolescents, au collège ou en lycée
- les adultes qui entourent les adolescents dans les établissements scolaires

Concernant les adolescents, les élèves de la 4ème à la 2nde sont ciblés de manière privilégiée, car ce sont des moments charnières, dans le parcours et l'orientation des élèves, particulièrement sensibles.

4.1.4. Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques de l'action sont au nombre de trois :

1/ Favoriser la mise en représentation de la notion de conduite addictive et de conduites à risques à l'adolescence, à destination des collégiens et lycéens, et interroger le sens qu'elles peuvent avoir en permettant aux élèves :

- de confronter leurs points de vue, leurs représentations,
- d'accepter la diversité des points de vue dans le groupe
- de favoriser les inters-identifications, en permettant aux élèves de définir et exprimer ce que serait pour eux une position lucide et responsable face aux risques, et d'identifier leurs propres limites

2/ Renforcer les facteurs de protection en valorisant les compétences de chacun, jeunes et adultes des établissements scolaires :

- capacité à s'exprimer et communiquer
- capacité à développer son esprit critique
- capacité à renforcer son estime de soi : réfléchir à soi-même, identifier ses ressources internes, ses difficultés et compétences
- capacité à recourir aux autres et à exprimer de l'empathie pour les autres.

3/ Encourager les adultes des équipes éducatives à s'investir en tant qu'acteur de prévention et personnes ressources

4.1.5. Descriptif de l'activité, tel qu'il était prévu de la déployer

L'action se caractérise par la réalisation de séances de discussion, animée par un intervenant de l'IRJB, accompagné par un professionnel de l'établissement scolaire. Ces séances se déroulent avec des demi-classes (15 élèves) afin de favoriser une approche

interactive et une expression personnelle, à partir d'un outil de médiation choisi par l'intervenant (généralement photo-expression).

Ces séances doivent permettre d'instaurer un dialogue entre les jeunes eux-mêmes, et entre les jeunes et les adultes de l'IRJB et de l'établissement. Ce dialogue doit également permettre aux jeunes,

- d'identifier les lieux et personnes-ressources au sein de l'établissement,
- d'obtenir les coordonnées des ressources externes : lieux susceptibles de les recevoir, accueils téléphoniques, sites web etc.

L'organisation concrète et le déroulement de l'action, sont prévus de la manière suivante :

1/ Analyse de la demande institutionnelle :

En préalable à la mise en place du programme, il est prévu une rencontre des référents IRJB et des référents de l'établissement afin d'affiner la demande : contexte, évènements, type de population d'élèves, existence d'un projet global, CESC¹⁰, personnes impliquées, etc. Cette première rencontre permet également de présenter le dispositif et de planifier l'action.

2/ Organisation de l'action :

- Il est demandé à l'établissement scolaire de communiquer un planning d'interventions et de l'aménager en tenant compte des possibilités de l'IRJB (ex : plages de 4 heures privilégiées) lequel se réserve la possibilité d'aménager ce planning au regard de la disponibilité des intervenants ;

- Il est demandé à l'établissement de communiquer à l'IRJB le nom et les coordonnées du professionnel de l'établissement référent pour la période d'action et de s'assurer de la présence d'un interlocuteur les jours d'interventions ;

- Dans un souci de confort minimal pour le déroulement des interventions il est important de prévoir des salles adaptées aux séances d'intervention, par exemple les salles de classes classiques conviennent parfaitement (exclure les salles de sciences, CDI etc.) ;

- La répartition des élèves par groupe de 15 est assurée en amont de l'intervention par l'établissement scolaire.

3/ Sensibilisation : Concertation avec l'équipe éducative

Ce temps de rencontre se déroule 8 à 10 jours avant l'action et réunit les différents interlocuteurs de l'établissement : CPE, enseignants, surveillants, service médico-scolaire, etc. et un intervenant de l'IRJB. Il permet :

- de se présenter et de présenter l'IRJB : ses missions, ses valeurs, ses actions
- d'échanger sur les représentations, les attentes, les objectifs de l'action, l'investissement des personnes
- de préciser la place et le rôle respectif des adultes : respect du cadre et des consignes, nécessité de la discrétion

¹⁰ CESC : Comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté

- d'envisager la présentation de l'action aux élèves (ex : « dans le cadre du projet..., vous allez participer à une intervention vous permettant d'échanger entre vous et avec un professionnel de l'IRJB sur la prise de risques quand on est adolescent »)
- de s'assurer de l'organisation pratique : dates, locaux, constitution des groupes

4/ Intervention dans les groupes classe / séances.

L'intervention se déroule sur une seule séance et est assurée par un professionnel dont l'Institut Régional Jean Bergeret garantit la légitimité. L'IRJB recourt à des médiations telles que l'outil « Photo expression », « Les mots inducteurs », « Le jeu de rôles », pour favoriser les échanges entre élèves et intervenants. A titre d'exemple, il est demandé aux élèves, à partir de l'outil « photo-expression » de choisir individuellement une photo qui évoque pour eux un risque positif et une photo qui évoque un risque négatif ». Chaque élève devra ensuite, à tour de rôle commenter son choix, les autres élèves pouvant réagir, intervenir et discuter ce point de vue, cette représentation. Les échanges trouvent leurs origines dans l'expérience des uns et des autres et les interventions s'appuient sur le respect de la parole de chacun, et d'une nécessaire discrétion.

L'adulte référent de l'établissement participe à l'intervention dans les mêmes conditions que celles proposées à l'ensemble du groupe. Avec l'intervenant, il veille au respect du cadre et de la sécurité.

Ces séances se déroulent selon certaines règles qui sont énoncées au début de la rencontre :

- Participer à l'ensemble de la séance, qui dure 2 heures, sans interruption, sans allées et venues, dans un local adapté.
- Choisir une photo (elles sont posées généralement sur une table, dans la salle : les élèves se lèvent pour choisir une photo, puis se rassoient avec la photo qu'ils ont choisie)
- Faire preuve de bienveillance vis-à-vis des autres élèves
- Ne pas porter de jugements de valeurs, donner de conseils,
- Respecter les personnes et se respecter soi-même
- Ne pas « utiliser » après coup les propos tenus lors des séances
- Signaler à l'équipe médico-sociale, après en avoir informé le jeune concerné, les situations à problèmes révélées par cet échange : grand mal-être, mauvais traitements révélés.

5/ Bilan

Une séance de bilan est organisée avec les élèves, d'une durée d'une heure. Deux élèves volontaires ou délégués de classe, soit un élève porte-parole par groupe sont sollicités. Après concertation avec leurs camarades, ils transmettent ce que les jeunes ont pensé et retenu de l'intervention. Ceci permet vérifier dans quelle mesure les objectifs définis ont pu être atteints, au moins à court terme.

Une séance est également organisée avec l'équipe pédagogique (pendant une heure). De la même façon ce temps permet de vérifier l'atteinte des objectifs auprès des jeunes, mais aussi des adultes.

Une restitution générale des différents échanges qui ont eu lieu pendant les interventions est proposée par les intervenants. Un retour est fait sur les points forts ou les difficultés vécus pendant l'action, la qualité du partenariat etc. La synthèse de ces 2 temps de bilan permet de réajuster une éventuelle prochaine action.

4.2. Les activités effectivement déployées dans l'établissement scolaire

Les activités liées à l'action RISCO ont été déployées sur 3 années scolaires successives.

4.2.1. Année scolaire 2017-2018

De premiers contacts ont eu lieu entre l'établissement et l'IRJB, suite à une sollicitation de l'IRJB par l'infirmière scolaire en place à l'époque et l'une des coordinatrices MLDS, avec l'IRJB. L'approche de l'IRJB, fondée sur le concept de prise de risque leur a paru pertinente et adaptée aux élèves du lycée. Un comité de pilotage a été organisé avec différents professionnels du lycée (direction et équipe médico-sociale, Mission de lutte contre le décrochage scolaire) pour superviser la mise en place de cette action. Suite à la réunion du comité de pilotage, une autre réunion a été organisée avec les enseignants volontaires pour participer à cette action, et ce afin de leur expliquer la démarche, les principes de l'action et ses modalités de mise en œuvre.

Des séances de discussion, avec un outil de « photo-expression » ont ensuite eu lieu avec des demi-classes pour tous les élèves des secondes professionnelles et tous les élèves de premières années de CAP, et notamment avec les élèves en groupe MLDS : c'est-à-dire tous les « entrants » au LEP Les Canuts.

En fin d'année scolaire, une réunion de bilan a été organisée avec les enseignants et les porte-paroles des élèves. Les appréciations des uns et des autres étaient positives et les élèves ont semble-t-il exprimé le souhait que l'action se poursuive.

4.2.2. Année scolaire 2018-2019

Le comité de pilotage s'est réuni en début d'année scolaire puis, comme l'année précédente, une réunion a été organisée avec les enseignants volontaires pour leur expliquer la démarche et sa mise en œuvre.

Des séances ont été réalisées avec des demi-classes pour les mêmes élèves qui avaient été vus lors de l'année scolaire précédente, au niveau inférieur : c'étaient donc les élèves qui sont passés en classe supérieure (dont les groupes MLDS) qui étaient alors concernés par cette action. Le comité de pilotage de l'action, au sein du lycée, a en effet souhaité poursuivre cette action avec une dimension d'approfondissement et de continuité dans le temps pour les élèves. Le financement de cette intervention est limité et ne permet pas de réaliser une action qui concerne tous les élèves, de tous les niveaux du lycée. Si l'action RISCO est prévue pour se déployer à l'échelle d'une année, les coordinatrices, soutenues par la direction de l'établissement, ont ainsi souhaité mettre en place une action qui puisse s'articuler sur plusieurs années, pour une même classe d'âge, afin que les bénéfices des

temps de rencontres entre les intervenants et les élèves puissent être approfondis et consolidés, au fil des trois années, depuis l'entrée des élèves au lycée, jusqu'à leur sortie.

Enfin, une réunion de bilan avec enseignants et porte-paroles des élèves s'est tenue en fin d'année. Les élèves comme pour les professionnels ont fait un bilan positif de la séance réalisée dans l'année.

Grâce aux divers financements sollicités et obtenus pour réaliser cette action, huit classes ont pu bénéficier de l'action RISCO 2018-2019.

4.2.3. Année scolaire 2019-2020

Le comité de pilotage s'est à nouveau réuni en début d'année scolaire et il a souhaité assurer la pérennité de la démarche mise en place par l'IRJB, en formant des enseignants volontaires, afin qu'ils puissent à leur tour, à l'avenir, animer des séances de discussion avec les élèves, à partir d'un outil comme la photo-expression.

L'IRJB a assuré deux demi-journées de formation des enseignants et le lycée a acheté l'outil de photo-expression, dans le but de poursuivre les séances, au-delà de la troisième année, avec des professionnels de l'établissement et notamment des enseignants.

Cette formation a été proposée par mail aux enseignants et autres professionnels de l'établissement. Sept personnes au total se sont inscrites à cette formation qui a donc été réalisée en deux temps (d'une demi-journée chacun) :

- Un cadrage sur le sujet des prises de risque à l'adolescence et une présentation de l'outil de photo-expression
- Un exercice pratique de « montage » d'une séance, par groupes de deux personnes

Il était prévu que l'action soit réalisée avec six classes en 2019-2020, donc deux de moins que l'année précédente, car une partie du budget de l'action a été consacré à la formation des professionnels volontaires de l'établissement.

Du fait de l'épidémie de Covid-19 et du confinement qui a été mis en place avec fermeture des établissements scolaires à partir du 17 mars 2020 et ce jusqu'au début du mois de juin 2020, il n'a pas été possible d'évaluer comme prévu les interventions réalisées sur l'année scolaire 2019-2020 car elles étaient prévues au printemps 2020, période à laquelle les établissements ont été fermés.

L'évaluation a ainsi porté sur les activités déployées en 2018-2019 et celles qui ont pu avoir lieu en 2019-2020.

4.3. Perception du déploiement de l'action et de son résultat par les professionnels du lycée

4.3.1. La prise de contact, les premières réunions entre IRJB et enseignants

Pour l'année scolaire 2019-2020, la prise de contact a concrètement été mise en place par l'agente de prévention et de sécurité et par l'une des coordonnatrices de la Mission de lutte

contre le décrochage (MLDS), avec l'accord et le soutien des proviseur et proviseur-adjoint, convaincus de l'utilité de ce type d'intervention et d'approche. L'équipe de direction, en partie renouvelée en 2019-2020, constatait toujours qu'au-delà des cours et des apprentissages afférents, les élèves ont des besoins qui ne trouvent pas toujours de réponse dans leur milieu familial, leur groupe social d'appartenance. Le lycée maintient son ambition d'offrir aux jeunes des outils d'ouverture sur le monde, sur leurs différentes possibilités, qui passent aussi par un renforcement de leur estime d'eux-mêmes.

Les premiers contacts avec l'IRJB ont été très satisfaisants pour les professionnelles qui ont piloté l'action en interne, grâce à la réactivité et disponibilité des professionnels de l'IRJB, l'association ayant répondu rapidement à toutes les interrogations et sollicitations. Le chargé de prévention de l'IRJB s'est déplacé au lycée (comme les années précédentes) et a été d'une grande aide pour affiner l'analyse des besoins des élèves et les types de risques qui peuvent les concerner plus particulièrement. Le chargé de prévention de l'IRJB est ainsi venu à plusieurs reprises au lycée pour expliquer la démarche et l'action aux enseignants, en plus de sa participation à la réunion du comité de pilotage. Il a également participé à la réunion d'information pour les enseignants : une dizaine d'enseignants volontaires étaient présents, à la fois intéressés et peut-être inquiets en ce qui concerne leur participation et implication pendant les séances de photo-expression, du fait de la possibilité de découvrir leurs élèves sous un autre angle, mais aussi la crainte de devoir peut-être se livrer eux-mêmes.

Certains enseignants se sont montrés d'emblée très intéressés par cette action, mais d'autres semblent avoir eu de fortes réticences, et ce pour deux raisons :

- Beaucoup sont déjà très impliqués dans d'autres projets qui ont cours au lycée, en plus du travail qui est effectué en classe. Ils sont donc peu ou pas disponibles pour de nouveaux projets ;
- Certains considèrent que participer à ce type de discussion avec les élèves, telles qu'elles sont proposées par l'IRJB, ne relève pas de leurs missions. Certains accepteraient d'être « observateurs », mais il est difficile pour eux de participer « activement », à titre personnel.

Les professionnels médico-sociaux, l'agent de prévention, la CPE les coordinatrices MLDS qui voient les élèves dans un autre cadre que les cours disent à l'inverse se sentir très à l'aise pour participer à ces séances, gérer les émotions des élèves, animer des débats entre élèves. Pour les enseignants, la dimension émotionnelle semble plus difficile à gérer.

En ce qui concerne les interventions auprès des élèves, un email a été envoyé à tous les enseignants (en mars, les deux années précédentes), afin de savoir lesquels seraient intéressés et d'accord pour que leurs élèves puissent participer à l'action de prévention pendant un temps de cours.

4.3.2. La formation des professionnels de l'établissement réalisée pour les enseignants en 2019-2020

En 2019-2020 la formation des enseignants a été menée comme prévu par l'IRJB, afin que ces derniers puissent apprendre à animer des séances de discussion sur les prises de risques avec les élèves, et ce à partir d'un outil (photo-expression). Sept professionnels au

total se sont portés volontaires et ont été formés : les deux coordinatrices MLDS, l'assistante sociale, la conseillère principale d'éducation, et deux enseignantes, ces dernières étant particulièrement intéressés par une approche de prévention basée sur le renforcement des compétences psychosociales. Cette formation a été réalisée par une intervenante de l'IRJB en deux demi-journées. Différents thèmes ont été abordés : les déterminants de la santé (notamment de la santé psychique), le rôle possible des enseignants et référents adultes au sein du lycée pour renforcer les compétences psycho-sociales des jeunes, des éléments-clé de la protection de l'enfance. L'utilisation de l'outil de photo-expression a également été abordé comme support à l'élaboration des élèves sur les différentes conduites à risques, dont les consommations de substances psychoactives, mais aussi sur d'autres risques (en situation professionnelle, par rapport à l'alimentation, ...). Il s'agissait ainsi pour les professionnels de l'établissement d'être suffisamment à l'aise avec l'outil pour bien l'utiliser et l'adapter aux éventuelles problématiques spécifiques qui peuvent être repérées dans les différentes classes.

Un dossier sur les compétences psycho-sociales a par ailleurs été fourni aux enseignants lors de cette formation, qui semble avoir été très apprécié par ces derniers.

Les sept professionnelles volontaires semblent avoir été très satisfaites par cette formation, d'après les échanges qu'elles ont eu avec les personnes interviewées. Elles n'ont pas pu faire un bilan collectif des éléments acquis, du fait de la mise en place du confinement en mars 2020, ce qui est regretté.

4.3.3. Les interventions en demi-classe, avec les élèves

➤ **Les échanges lors des séances**

Les interventions se sont déroulées comme prévues en 2018-2019 (dernière année où les séances ont pu être réalisées), avec un intervenant de l'IRJB et un professionnel de l'établissement : enseignants qui le souhaitent ou professionnels de l'équipe médico-sociale. Comme l'année précédente, certains enseignants ont été motivés par cette approche, ce temps de discussion avec les élèves lors duquel ils sortent de leur rôle habituel, alors que d'autres enseignants ont eu davantage de réserves, craignant par cette participation de fragiliser leur relation aux élèves, ou de devoir gérer des réalités qui dépassent le cadre scolaire (problématiques sociales, affectives). Les temps de discussion à partir de l'outil photo-expression ont de fait parfois amenés certains élèves (notamment les jeunes migrants mineurs isolés), à parler de leur souffrance liée à la séparation d'avec leurs parents, les violences subies pendant leur périple vers la France, ce qui a pu émouvoir les autres élèves, mais aussi les adultes. Il semble que dans de rares cas, il soit arrivé que des élèves puissent être submergés par leurs souvenirs, leurs émotions, et que certains d'entre eux se soient mis à pleurer. Un tel déferlement d'émotion n'est pas recherché : les intervenants de l'IRJB ont insisté sur le fait qu'il faut éviter ce genre de situation, car il ne s'agit pas de séances de « thérapie collective ». Un jeune qui est repéré comme étant en mal-être, lors de la séance, doit se voir proposer une orientation vers l'infirmière ou vers les ressources locales d'écoute (PAEJ ou CMP adulte). Mais si ce mal-être se manifeste de manière extrême lors de la séance de photo-expression (pleurs, ...) il peut être délicat de laisser repartir ensuite le jeune en cours ou chez lui, dans cet état de bouleversement émotionnel. Aussi, lorsque cela a pu se produire, le jeune a été invité à quitter la séance et a

été accompagné à l'infirmerie, afin de pouvoir parler à un adulte référent, de recouvrer un peu de calme et peut-être déjà d'envisager quelle aide pourrait lui être apportée. Néanmoins, dans la plupart des cas, l'intervenant de l'IRJB oriente avec souplesse la discussion et les échanges de telle sorte que la sincérité des propos n'implique pas une « plongée » dans les souffrances intimes des élèves. Lorsqu'une telle souffrance est repérée lors des séances, l'élève fera l'objet d'une attention particulière après la séance et se verra proposer une aide, un accompagnement selon les besoins et le souhait de l'élève concerné. D'après les professionnels interviewés, dans la très grande majorité des cas, ces émotions sont bien gérées par les intervenants de l'IRJB, lorsqu'elles affleurent lors de la prise de parole, et elles peuvent être reprises ensuite, hors séance.

Ces situations sont décrites comme exceptionnelles, mais elles soulignent à la fois que certains élèves sont dans une grande souffrance psychique et qu'il est important d'avoir une réelle compétence pour faire en sorte que ces élèves puissent s'exprimer librement, avec sincérité, tout en les préservant le plus possible d'un « débordement » émotionnel pendant la séance. En effet, une telle situation peut les mettre en difficultés ainsi que les autres élèves, qui peuvent également être bouleversés et ce, alors même que l'objectif de la séance n'est pas thérapeutique. Ce risque doit ainsi être soigneusement pris en compte si ce sont, à l'avenir, des professionnels de l'établissement scolaire qui animent les séances de parole. Même s'ils sont formés au renforcement des compétences psychosociales, ils doivent être extrêmement vigilants aux implications psychologiques d'un « dévoilement » des émotions profondes par un élève.

Les professionnels de l'établissement convergent sur le fait que tous les élèves ont pu s'exprimer lors des séances, même les plus timides qui ont trouvé l'espace et la bienveillance nécessaire pour donner leur point de vue. Par ailleurs, le fait même d'échanger des opinions, parfois contradictoires, a semblé plaire aux élèves et, au-delà, la sincérité des propos tenus, y compris par les professionnels de l'établissement, semble également avoir satisfait les élèves. Ces constats réalisés « à chaud » pendant les séances par les professionnels ont semblé être confirmés par les élèves lors des réunions de bilans, en fin d'année.

➤ **Les jeux de photos**

Différents jeux ou « blocs » de photos peuvent être proposés aux demi-classes, selon l'approche que choisissent les adultes. Certains de ces jeux, blocs (ou « paquets ») de photos ont pu désarçonner le professionnel de l'établissement participant à la séance. Ainsi, le bloc sur les « relations humaines dans le cadre professionnel », qui correspondait à une attente émise en comité de pilotage, a pu surprendre l'un de ces professionnels, qui a eu du mal à faire le lien avec les conduites à risques. Pour ce professionnel, il n'y avait pas, de prime abord, d'articulation évidente entre les relations humaines, les prises de risques dans le milieu professionnel et les compétences psychosociales. Cette relative incompréhension souligne la nécessité d'expliquer encore que les compétences psycho-sociales sont mobilisées dans toutes les circonstances de l'existence et qu'elles sont reliées les unes aux autres. Néanmoins, il ne nous a pas été fait part d'éventuelles autres « dissonances » entre les attentes des professionnels participant aux séances et les jeux de photos choisis, qui ont semblé en cohérence avec l'objectif de l'action, pour la majorité des professionnels interviewés. Il semble donc nécessaire d'affiner encore les explications données aux

professionnels sur l'objectif de « mise en représentation » de la notion de risque, que le risque soit positif ou négatif et ce, quel que soit le domaine dans lequel le risque est pris. Il ne s'agit donc pas tant de se focaliser sur les mauvais risques que l'on peut prendre dans sa vie personnelle, que de pouvoir mesurer un risque, être capable de prendre certains risques sans mettre en jeu sa vie ou sa santé, et ce grâce à sa capacité à mobiliser et à articuler diverses compétences psychosociales. Ces compétences sont en effet nécessaires, quel que soit le contexte, et leur mobilisation dans un domaine, peut faciliter leur utilisation dans un autre domaine.

Les professionnels interviewés ont rapporté que les photos semblent bien adaptées et pertinentes pour les jeunes, en phase avec leur réalité et avec leur imaginaire. Elles ont, de fait, bien fonctionné comme support de verbalisation.

➤ **La prise de parole des élèves**

Lors des séances, les élèves commencent par s'asseoir sur des chaises disposées en cercle (sans table au milieu) et tous se font face. Les deux adultes (l'intervenant de l'IRJB et le professionnel de l'établissement) prennent également place dans ce cercle. Après une présentation de la séance, de ses objectifs et des règles de prise de parole, les élèves sont invités à se lever et à choisir deux photos parmi celles qui sont présentées sur une table (à côté du cercle de chaises) : l'une qui évoque pour chaque élève une prise de risque positive et une autre qui évoque une prise de risque négative. Si deux élèves choisissent la même photo, un seul la prend mais les deux pourront, chacun à leur tour, exprimer ce qu'elle évoque pour eux. Une fois les photos choisies, les élèves se rassient et sont ensuite encouragés à parler du risque, positif et négatif qu'évoquent pour eux ces photos. Les autres élèves peuvent ensuite également s'exprimer sur cette photo ou sur ce qui a été dit par leur camarade et, si les points de vue divergent, un petit débat peut s'instaurer. Les professionnels ont, pour plusieurs d'entre eux, exprimé le fait que ces échanges leur avaient souvent permis de découvrir leurs élèves sous un nouveau jour et de repérer certaines problématiques ou fragilités qu'ils n'auraient peut-être pas vues autrement.

Les élèves prennent parfois spontanément la parole lors de ces séances, mais quelques groupes sont davantage en difficulté pour s'exprimer. Les intervenants de l'IRJB peuvent alors utiliser des techniques ludiques pour susciter leur parole. Ainsi, le « jeu de la bouteille » est parfois utilisé qui consiste à poser une bouteille vide par terre, sur le flanc, en la faisant tourner sur elle-même. Selon la direction pointée par le goulot lorsque la bouteille s'arrête de tourner, l'élève « désigné » par la bouteille est invité à prendre la parole. Ce système semble à la fois amuser les élèves et dédramatiser la prise de parole pour ceux qui sont timides ou habituellement en retrait. D'autres fois, un simple encouragement oral de la part de l'intervenant de l'IRJB suffit à l'émergence de la parole des jeunes.

Tous les élèves se sont exprimés lors de ces séances, mais il semble clair que certains parlent facilement et souvent, alors que d'autres sont plus volontiers silencieux, se limitant à parler lorsqu'ils doivent présenter leur photo, ce qui souligne l'importance de la compétence de l'animateur pour gérer à la fois les phénomènes de « leadership » chez certains élèves, et la tentation du retrait chez d'autres. Il s'agit en effet de soutenir efficacement mais discrètement les « timides », qui pourraient avoir tendance au mutisme face à des élèves « leaders » ou du moins prolixes.

➤ **La présence de professionnels de l'établissement pendant les séances**

Cette présence semble avoir été bien perçue par les élèves, selon les professionnels interviewés, même si certains de ces professionnels, de par leurs fonctions, peuvent être éventuellement redoutés par les élèves à certains moments. C'est peut-être le cas pour les Conseillères Principale d'Éducation (CPE) : ces professionnels en charge de la vie scolaire ont un rôle d'accompagnement des élèves, mais leur mission est aussi de veiller au respect des règles de l'établissement et à la mise en place d'un premier niveau de sanctions si les règles ne sont pas suivies. Par ailleurs les CPE veillent à se tenir informés d'éventuels conflits ou inimitiés entre les élèves, et sur toute difficulté qui peut affecter la vie scolaire. Cette fonction de surveillance, très ancienne dans les établissements scolaires, est aujourd'hui largement complétée par d'autres dimensions, notamment d'aide aux élèves lorsqu'ils ont des difficultés d'intégration dans l'établissement. Certains des professionnels interviewés ont souligné qu'il se peut que des élèves redoutent que les propos tenus lors des séances ne soient « récupérés » par les CPE, dans le cadre de cette mission de surveillance, ce qui serait évidemment contre-productif par rapport aux enjeux d'expression des élèves et de renforcement de leurs compétences psychosociales. Il est donc essentiel que les professionnels de l'établissement acceptent, lorsqu'ils participent à ces séances (ou s'ils les animent, à l'avenir) de renoncer momentanément à de leur « casquette » habituelle et qu'ils s'engagent très clairement auprès des élèves à ne pas réutiliser ce qui sera dit en séance, dans une optique de surveillance ou de maintien de la discipline. En effet, ces séances de verbalisation ont pour but la conscientisation des élèves sur la notion de risque, et non l'amélioration des informations des professionnels de l'établissement scolaire sur les fragilités de tel ou tel élève. Les séances de photo-expression ne sont donc ni des espaces thérapeutiques individuels, ni des espaces d'observation : il s'agit d'un point de vigilance à rappeler semble-t-il.

La présence des enseignants semble très bien acceptée par les élèves, même si certains peuvent au départ craindre que la séance ne soit qu'un nouvel exercice « formel », où la prise de parole donne lieu à une forme d'évaluation. Le fait que les professionnels choisissent également une photo et donnent leur point de vue personnel (mais non intime), en l'émaillant éventuellement de quelques anecdotes issues de leur propre expérience, peut aider à désamorcer cette crainte chez les élèves. Mais, là encore, il est essentiel que les enseignants abandonnent, le temps de la séance, leur posture de « transmetteurs de savoir » et acceptent d'être, comme les élèves, dans une exploration de leurs propres représentations : l'intérêt de la séance est la verbalisation des élèves, leurs échanges dans le respect des points de vue de chacun, échanges qui par eux-mêmes s'inscrivent dans une dynamique de renforcement des compétences psycho-sociales.

Les élèves ont ainsi été très intéressés par la dimension de « témoignage » des adultes. D'après certains des professionnels interviewés, ils recherchent des éléments d'espoir dans le parcours des adultes : si ces derniers ont réussi à surmonter certains obstacles, à mener à bien leurs projets malgré des difficultés, cela signifie qu'il sera peut-être possible pour eux aussi de surmonter leurs propres difficultés.

Enfin, beaucoup d'élèves semblent avoir un grand besoin d'écoute qu'ils ne trouvent pas forcément dans leur famille. Les professionnels de l'établissement peuvent jouer ce rôle, mais ils doivent rester vigilants à ne pas entrer dans une relation affective poussée, car cela

peut entraîner un épuisement psychologique chez eux et retarder une prise en charge par un professionnel formé du jeune en difficulté (par psychologue, un éducateur, ...).

En tout état de cause, les personnes interviewées convergent sur le fait que les élèves ont apprécié la présence des enseignants qui ont accepté les règles de la séance et ont « joué le jeu ». Si certains enseignants ont pu être tentés de donner la parole aux élèves comme ils le feraient en cours, ces situations semblent avoir été rares et les enseignants ont globalement bien investi leur rôle de « participants ».

➤ **Les informations transmises pendant ou à la fin des séances**

La prise de recul et la conscientisation des élèves concernant les différentes prises de risques auxquelles ils peuvent être confrontés, qu'ils peuvent choisir ou éviter, s'accompagne d'informations données sur les ressources existantes, dans le lycée ou à proximité du lycée, où les jeunes peuvent rencontrer des professionnels s'ils ont besoin d'évoquer de manière plus précise tel ou tel problème, s'ils ont besoin d'aide.

Le lycée Les Canuts a une relation privilégiée avec le Lieu écoute de Vaulx-en-Velin : les professionnels du lycée y orientent facilement les élèves qui peuvent être repérés comme étant en souffrance psychique. Ce PAEJ¹¹ peut rapidement accueillir les élèves, certains psychologues pouvant même se déplacer au lycée pour réaliser un premier entretien. L'existence de ce Lieu Écoute est ainsi évoquée pendant les groupes, de même qu'il est rappelé aux jeunes que différents adultes dans l'établissement peuvent les aider si besoin : infirmière scolaire, assistante sociale, Conseillère principale d'éducation, et professionnelles de la MLDS.

➤ **La perception des intervenants de l'IRJB par les professionnels du lycée**

La plupart des personnes interviewées exprime un ressenti très positif sur la façon dont les intervenants de l'IRJB ont animé les séances de photo-expression. Même si on observe que des professionnels de l'établissement ont plus d'affinités avec certains intervenants que d'autres, et si tous reconnaissent un effet spécifique sur les élèves lié à la façon propre dont chaque intervenant mène le groupe, le constat est globalement positif.

Les intervenants sont ainsi décrits comme « *professionnels* », « *compétents* » et dans la maîtrise de la séance. Ce qui amène certains professionnels de l'établissement, et notamment les enseignants, à s'interroger sur l'intérêt à ce que ce soient des professionnels de l'Éducation nationale qui prennent la suite de cette action, à l'avenir. Pour certains d'entre eux, les professionnels de l'Éducation nationale ont leurs missions et savoir-faire propres, qui ne sont pas ceux d'un psychologue ou d'un éducateur spécialisé, et ils craignent que les séances ne soient pas aussi bien menées, voire se transforment en opportunités pour observer ou surveiller les élèves et que le renforcement des compétences psychosociales des élèves, par la verbalisation, n'en pâtisse... Par ailleurs, le fait que les professionnels de l'établissement aient des missions qui peuvent, parfois, les amener à sanctionner les élèves

¹¹ PAEJ : Point Écoute Accueil Jeunes

d'une manière ou d'une autre (enseignants, CPE) risquerait d'après eux de créer une confusion, voire peut-être une forme de tromperie dans l'esprit des élèves.

A l'inverse, pour d'autres professionnels (non enseignants) l'animation de séances de prise de parole se situe dans le prolongement de leurs missions et non en contradiction avec celles-ci.

La question du « professionnalisme » des animateurs de la séance se trouve ainsi au cœur des préoccupations des adultes de l'établissement impliqués dans cette action, les intervenants de l'IRJB possédant une compétence spécifique qui rassure plusieurs des professionnels interrogés. Au-delà de leur compétence et de leur légitimité, les intervenants de l'IRJB présentent l'avantage, d'après certains professionnels du lycée, d'être des adultes extérieurs au lycée et à ses enjeux, aux relations déjà tissées entre élèves et adultes de l'établissement. Ceci facilite leur neutralité et leur « regard neuf » sur les élèves, ce qui est aussi très apprécié de certains des professionnels du lycée.

➤ **La question des addictions et des substances psychoactives**

Les professionnels interviewés convergent sur le fait que la plupart des élèves n'abordent pas spontanément la question des consommations de substances psychoactives lorsqu'on les sollicite sur leurs préoccupations. Les professionnels ne repèrent pas de consommations dans l'établissement ou aux abords et il ne semble pas qu'il y ait déjà eu des situations délicates à gérer au sujet d'ivresses alcooliques ou cannabiques chez les élèves. Néanmoins tous convergent sur le fait que la consommation de cannabis est banalisée et peut concerner certains élèves hors de l'établissement et aussi que les mécanismes et tentations de « l'économie parallèle » liée au cannabis sont bien présents à Vaulx-en-Velin. Pour autant, le mal-être, le sentiment de relégation sociale, l'absence de projets ou de perspectives d'avenir semblent davantage au cœur des préoccupations des élèves. Les addictions que ces derniers repèrent plus spontanément concernent surtout leur rapport et éventuelle dépendance aux écrans (jeux, réseaux sociaux, ... notamment au travers du téléphone portable).

La question de la consommation de cannabis semble ainsi peu abordée directement dans les groupes et ne semble pas vraiment inquiéter les élèves. Ce constat ne constitue pas un paradoxe pour la plupart des professionnels du lycée interrogés. La plupart ont bien compris que la protection qui est visée par les séances de photo-expression ne repose pas sur une information « classique » concernant les dangers du cannabis sur la santé : les professionnels savent que les jeunes sont peu perméables à ce type d'information. En revanche, l'approche basée sur l'échange et la réflexion concernant la prise de risque (les choix personnels possibles, le fait que certains risques sont nuisibles), semble tout à fait en cohérence, pour les professionnels interviewés, avec l'objectif de prévention des conduites à risques, dont les consommations problématiques de substances psychoactives.

Par ailleurs, plusieurs ont souligné que les échanges entre élèves avaient amélioré le climat dans les classes. Lors des séances, les élèves se découvrent, le niveau de tolérance mutuelle et de bienveillance s'améliore (notamment entre jeunes habitants Vaulx-en-Velin et jeunes mineurs isolés), le sentiment « d'appartenance » au groupe-classe se renforce, ce qui en soi constitue un facteur de protection.

➤ Un temps de bilan en fin d'année

Compte-tenu des conditions dans lesquelles se sont déroulés les entretiens pour réaliser cette évaluation, il n'a pas été possible pour les professionnels interviewés de retrouver les notes et résumés des temps de bilans effectués en fin d'années scolaires (2017-2018 et 2018-2019), qui étaient demeurés dans les bureaux du lycée. Néanmoins, les souvenirs des professionnels étaient encore vivaces et il semble qu'ils aient pu restituer la substance de ce qui a été dit lors de ces temps de bilan.

Le point de vue des élèves « porte-paroles », tel que recueilli par les professionnels

Les porte-paroles des élèves, volontaires pour participer aux séances de bilan en fin d'année scolaire (2017-2018 et 2018-2019) ont semblé rapporter fidèlement le point de vue de leurs camarades, même si d'après certains professionnels interviewés, il se peut que certains aient peut-être aussi pu profiter de l'occasion pour exprimer leur point de vue personnel, ce qui semble un risque inhérent à ce type d'exercice.

D'après les professionnels interviewés, ces élèves se sont facilement exprimés lors des réunions de bilan des deux années scolaires citées. Leur point de vue sur l'action était globalement très positif. Ils ont eu le sentiment, semble-t-il, que les séances avaient été bien perçues par leurs camarades et que la prise de parole en séance avait semblé utile et intéressante pour la plupart. Il apparaît qu'ils avaient globalement envie que l'action se poursuive l'année suivante, et même si prendre la parole en groupe semble problématique pour certains (timidité, crainte de l'opinion des pairs, d'une « trahison » par rapport à des vécus personnels qui pourraient être confiés au groupe...), le fait même de parler ensemble, hors du cadre des exigences académiques est apprécié.

Ces porte-paroles ont souligné que, pour certains élèves, le fait de participer à une séance de « prévention » plutôt qu'à un cours est clairement vécu comme un temps de récréation, ou du moins de repos. Pour autant, d'après ces porte-paroles, le fait d'échanger entre élèves leur permettait de mieux se connaître entre eux, de réduire certains préjugés ou craintes.

Un élément qui semble avoir été pointé par différents représentants des élèves est la durée des séances : une séance d'une heure trente ou deux heures par an semble un temps beaucoup trop court pour la plupart des élèves. Ils semblent ainsi avoir exprimé le souhait qu'il y ait une ou deux séances de plus dans l'année, et que la première séance ait lieu plus tôt dans l'année scolaire, afin que les élèves apprennent à mieux se connaître dès le début de l'année afin que les relations entre eux soient facilitées.

Le point de vue des enseignants et autres professionnels du lycée Les Canuts

Les adultes interviewés, comme souligné plus haut, font le même constat que les élèves, en notant de surcroît une évolution sur les deux années. Les élèves concernés par cette action montreraient plus d'empathie les uns envers les autres, il y aurait moins d'inimitiés et une meilleure cohésion de groupe. Le fait que les groupes d'élèves s'entendent mieux, que le « vivre ensemble » soit plus facile, améliore la qualité de vie de tous et constitue en soi un facteur de protection.

Il semble enfin que quelques enseignants qui s'étaient portés volontaires aient exprimé, lors des temps de bilan, une forme de malaise par rapport à leur participation aux séances. Ils auraient eu le sentiment de « sortir » de leur rôle d'enseignant pour aller vers un rapport peut-être plus personnel ou impliquant émotionnellement. Quelques enseignants n'ont, de ce fait, pas souhaité participer de nouveau à cette action en 2018-2019 ou en 2019-2020.

Comme les représentants des élèves, il semble que plusieurs professionnels aient souligné, lors de ces temps de bilan, qu'une seule séance dans l'année ne permettait pas d'approfondir véritablement la démarche.

Ces temps de bilan sont appréciés des professionnels car ils permettent de recueillir le point de vue des élèves et de nourrir la réflexion de tous sur la façon de poursuivre le travail entrepris.

- Les attentes des professionnels de l'établissement interviewés pour l'avenir de l'action

Les professionnels interviewés souhaitent tous que l'action se poursuive, si possible avec l'IRJB et, *a minima*, avec des ressources internes si l'IRJB ne pouvait plus intervenir.

Au-delà de ce souhait, certaines attentes plus spécifiques ont également été soulignées :

- **Faire davantage le lien avec programme scolaire.**
Pour certains enseignants, il pourrait être intéressant de créer, selon les matières concernées, davantage de passerelles entre les thèmes évoqués pendant les séances et ce qui est fait en cours, afin que ce qui est dit pendant les séances puisse mieux se fixer dans l'esprit des jeunes. Cette attente appelle une remarque : si le lien qui peut être fait entre disciplines et apprentissages apporte de la cohérence aux élèves, les séances de photo-expression n'ont pas pour but la mémorisation d'un savoir. C'est le fait même de verbaliser, de réfléchir et de prendre du recul par rapport à la prise de risque qui est au cœur des interventions. De tels échanges peuvent sans doute se poursuivre dans certaines disciplines, mais peut-être pas dans toutes...
- **Expliquer la démarche à tous les enseignants du lycée**
Si tous les enseignants sont sollicités pour participer aux séances de photo-expression, tous ne sont pas informés sur l'enjeu et l'intérêt du renforcement des compétences psychosociales chez les élèves. Il serait ainsi intéressant de pouvoir expliquer à tous les membres de la communauté éducative, enseignants compris ce que sont les compétences psychosociales, à quoi sert de les renforcer, et en quoi ce renforcement peut aider les élèves dans leur parcours scolaire et personnel, notamment en les aidant face à des possibles consommations problématiques de substances psychoactives.
- **Développer les « heures banalisées » pour faire davantage de séances, sans prendre sur les heures de cours.**
Ce vœu semble cependant difficile à réaliser, le quota d'heures « banalisées » n'étant pas extensible dans les établissements scolaires.

- Avancer la réalisation des séances dans l'année scolaire**

Les séances apportant une plus-value perceptible en termes de fluidité des relations entre élèves, de cohésion de groupe-classe, il serait souhaitable de pouvoir réaliser une séance dès décembre, une fois la rentrée scolaire passée, et tous les cours bien installés. Mars est trop tardif en ce sens que les élèves peuvent avoir « perdu du temps » en matière d'interconnaissance mutuelle.
- Ajouter une seconde séance durant l'année scolaire**

Une seconde séance permettrait aux élèves d'approfondir leur réflexion, leurs représentations et conscientisation par rapport à l'enjeu des prises de risques, mais aussi de consolider certaines compétences psychosociales (parvenir à verbaliser un ressenti, débattre respectueusement avec d'autres sans se sentir fragilisé, ...). Cette deuxième séance semble vivement souhaitée par tous les professionnels qui ont été impliqués dans l'action.
- Si ce sont des professionnels de l'établissement qui animent eux-mêmes les séances de photo-expression à l'avenir, une vigilance particulière s'impose**

Cette option n'est pas privilégiée par les professionnels du lycée qui ont été interviewés. Cependant, si pour des raisons de budget, une intervention de l'IRJB n'était plus possible à l'avenir, il leur semble souhaitable de poursuivre le travail de photo-expression avec des ressources internes. Mais, dans ce cas de figure, les professionnels de l'établissement qui animeront les séances devront veiller à changer de posture et à « oublier » momentanément leur mission au sein de l'établissement. Priorité devra être donnée à l'expression des élèves comme vecteur de renforcement des compétences psychosociales, en évitant les débordements émotionnels qui pourraient être fragilisants, pour les élèves comme pour les adultes. Animer une séance est une compétence spécifique qui nécessite une réelle neutralité et bienveillance de la part de l'animateur, une capacité à susciter la parole tout en « contenant » le groupe et les individus dans un cadre qui relève de la prévention et non d'un soin.

4.4. Perception du déploiement de l'action et de son résultat par les élèves interviewés

Les trois jeunes qui ont accepté d'être interviewés (deux filles et un garçon en terminale de gestion et administration), ont mobilisé leurs souvenirs concernant la séance qui avaient eu lieu dans leur classe en 2018-2019. Ils ont globalement apprécié la séance et ont souligné certains éléments positifs d'après eux :

➤ **La possibilité de parler librement, avec des adultes**

Alors que les adultes semblent avoir généralement un point de vue moralisateur ou « surplombant », notamment lorsqu'il s'agit de conduites à risques, cela n'était pas le cas pendant la séance, ce qui semblait plutôt nouveau pour les élèves :

« J'ai bien aimé de pouvoir échanger sur ces sujets, sans tabou. En général avec les profs, c'est plus compliqué : ils nous font la morale, ils nous disent que c'est pas bien de prendre de la drogue, de l'alcool... Ils nous disent : tu regretteras plus tard... Là c'était juste une discussion pour nous dire ce qui nous plaisait, mais aussi ce qui peut être dangereux en soirée, par exemple avec l'alcool : ça peut entraîner du harcèlement, des viols... »

Il est clair, d'après eux, que certains de leurs camarades ont été indifférents aux séances. Mais cela ne semble pas avoir troublé les autres élèves, la plupart semblant avoir participé, chacun à la mesure de sa volubilité ou de sa timidité :

« Certains ont pas parlé, ils s'en foutaient... Mais ils s'en foutent de tout. Les timides ils ont pas parlé beaucoup, mais ils ont fait un effort. »

D'après eux, le fait d'échanger des points de vue, sur un pied d'égalité, avec des enseignants et avec les autres élèves donne un fort intérêt à la séance. Mieux se connaître entre élèves, mais aussi avoir une interaction différente avec les enseignants semble être valorisant pour les élèves. Ce changement de posture est apprécié : en séance, ils ne sont pas que les récepteurs d'un savoir qu'on leur transmet. Le fait que le point de vue de chaque élève soit sollicité et qu'ils se sentent écoutés, au même titre que celui des enseignants (et peut-être plus généralement, au même titre que les adultes) est rare et donc surprenant mais très positif pour les élèves.

Au-delà, le fait d'échanger avec les autres élèves semble fluidifier leurs rapports, faciliter la bienveillance, une plus-value qui va peut-être au-delà de la connaissance des risques, mais qui est au cœur du renforcement des compétences psychosociales :

« En cours c'est très rare de pouvoir parler comme ça... Mais si on fait un débat avec un prof c'est bien : on peut instaurer une complicité. »

« L'objectif c'était de nous faire prendre conscience des risques... J'ai bien aimé de pouvoir connaître le point de vue des autres, c'est important pour avoir de bons rapports ».

Ainsi, les risques concernant les substances psychoactives ont bien été abordés, mais ces risques sont en partie connus, et en parler est parfois redondant pour les jeunes. La vraie surprise pour eux reste ce dialogue qui peut être instauré avec les autres et avec les enseignants, chaque point de vue étant légitime à être exprimé. Le fait de découvrir leurs enseignants (ou autres professionnels de l'établissement) sous un nouveau jour, semble très apprécié. Enfin, ceux qui consomment des substances psychoactives sont peu intéressés par un simple discours sur la dangerosité des produits et ceux qui ne consomment pas ne se sentent pas concernés. C'est donc bien le dialogue qui est au cœur de l'intérêt des jeunes pour la séance :

« L'alcool on n'en a pas trop parlé, car il y a très peu de personnes qui boivent... Mais la chicha et la cigarette, c'est banal. Le shit aussi... »

« Les risques pour la santé on les connaît déjà : le tabac c'est le cancer du poumon, l'alcool c'est des problèmes au foie, le cannabis c'est le cerveau... Ce qui est bien c'est surtout de mieux se connaître entre élèves. Pour ceux qui boivent, qui fument, c'est

pas utile, ils savent qu'il y a des risques mais ils s'en foutent. Mais le fait de parler avec des adultes c'est bien. »

Les élèves semblent avoir eu toute liberté pour explorer la notion de prise de risque, tels qu'eux la perçoivent :

« Pour moi par exemple, prendre un risque c'est rentrer tard chez moi, plus tard que l'heure habituelle. »

Le fait d'utiliser des photos comme support à la prise de parole et à l'expression de son point de vue, de ses sentiments est également apprécié des jeunes interviewés :

« Les photos c'est une bonne idée pour montrer ce qu'on ressent »

« En principe, les jeunes, ils osent pas parler de leurs problèmes, mais là... »

Un point important pour certains est le fait que les groupes soient mixtes, la mixité facilitant la prise de parole de tous :

« Les filles elles parlent plus, les garçons ils ont moins de maturité. Entre filles et garçons c'est bien, ça encourage à parler. »

Les trois élèves interviewés estiment qu'il faut poursuivre ces séances, qu'il serait pertinent qu'elles aient lieu en début d'année afin que cela contribue d'emblée à créer ou renforcer les liens entre les élèves, le sentiment d'appartenance au groupe-classe. Une seconde séance dans la même année séduirait également ces élèves semble-t-il :

« Si on fait beaucoup de séances, ça saoule les élèves, si on en fait pas assez c'est inutile... Il faut continuer à en faire. Il faudrait en faire en début d'année : on pourrait mieux se connaître dès le départ. Et après en faire une autre en mars... »

Sur les trois élèves interrogés, l'une connaissait le Planning familial et un autre avait entendu parler du Lieu Écoute de Vaulx-en-Velin. Ils ne savaient pas ce qu'était la Maison des Adolescents, le CMP.

4.5. Perception du déploiement de l'action et de son résultat par les intervenants de l'IRJB

Les professionnels de l'IRJB ont rappelé que le programme RISCO est un outil flexible, qui peut s'adapter à différents contextes d'établissements, de classes.

4.5.1. Premiers contacts et attentes du lycée face à l'action RISCO

Les professionnels de l'IRJB ont, dès la première sollicitation du lycée Les Canuts, senti de très fortes attentes chez les professionnels de l'établissement, en lien avec les besoins des élèves, souvent concernés par des problématiques de fragilité sociale, familiale et scolaire. La précarité socio-économique et parfois la précarité affective qui concernent un certain nombre d'élèves (notamment les jeunes migrants isolés) se traduit pour certains par un mal-être, une difficulté à se projeter dans l'avenir et un besoin de soutien important. Il est de ce

fait important, d'après l'IRJB, de rappeler aux professionnels de ce type d'établissement, où les attentes d'aide sont très fortes, qu'une intervention en promotion de la santé ne pourra répondre à tous les besoins, combler tous les manques, et ce encore moins face à des situations qui peuvent sembler « *urgentes* ». Aucune action de promotion de la santé ne peut avoir d'effet « *miraculeux* » sur les jeunes et il est important que chacun en ai bien conscience, tout en sachant également que ce type d'action contribue à renforcer les compétences psychosociales des jeunes, même si c'est dans une modeste mesure, et que ceci doit s'inscrire, de toutes façons, dans un environnement bienveillant et porteur.

Les réunions de préparation de l'intervention sont essentielles pour préciser les besoins constatés, les objectifs de l'action, les écueils à éviter. Il est ainsi important de souligner que les séances ne constituent pas un soin, une thérapie et que par conséquent il faut veiller à ménager les émotions des élèves. Il ne s'agit pas que les séances se transforment en moment intime où les élève pleurent du fait de la réactivation de vécus traumatiques. Les séances doivent permettre, à l'inverse, aux élèves de discriminer leurs différentes émotions, de les identifier, de les nommer, de mieux les comprendre, et non d'être débordés par elles.

4.5.2. Place et participation des professionnels du lycée dans RISCO

Pour les professionnels de l'IRJB, les enseignants et autres adultes de la communauté éducative du lycée Les Canuts sont à leur « *juste place* » : les volontaires s'impliquent de manière constructive dans les séances, sans « *faire le procès* » de tel ou tel élève, de manière bienveillante et sans chercher à « *diriger* » la séance comme ils le feraient pour un cours. Si certains peuvent redouter des phénomènes d'indiscipline lors des séances, ils comprennent rapidement que le « *cadre* » doit être tenu d'une manière spécifique, qui n'est pas celle qui est utilisée en classe. De même, les propos échangés entre élèves, les éléments personnels verbalisés, ne doivent pas être réutilisés, directement ou indirectement par les enseignants ou les autres professionnels du lycée pour évaluer les élèves, les surveiller, etc...

Certains des intervenants de l'IRJB constatent que dans ce lycée, comme dans d'autres établissements scolaires de même profil, il y a un véritable enjeu à changer le regard des enseignants sur les élèves. Ces derniers sont en effet souvent concernés par des difficultés économiques ou sociales, mais ils ne se « *réduisent pas à ces difficultés* ». Les séances de photo-expression constituent de fait pour les enseignants, des opportunités de regarder et découvrir leurs élèves sous un nouveau jour, car elles peuvent mettre en exergue certaines fragilités qu'ils ne repéraient pas, mais aussi un potentiel et des ressources personnelles chez certains élèves qui ne sont pas toujours visibles en classe.

Enfin, si l'empathie et la bienveillance des enseignants (et autres professionnels de l'Éducation nationale) sont nécessaire au renforcement des compétences psychosociales des élèves et doivent être particulièrement mobilisées pendant les séances, cela ne signifie pas que les enseignants doivent se livrer, aborder des éléments qui pourraient être intimes. Les intervenants de l'IRJB n'ont jamais observé ce type de « *dérapiage* » au lycée Les Canuts, mais ils savent qu'il est important de rappeler aux adultes que leur participation à la prise de parole en séance est nécessaire, et que si leur posture change (ils ne sont pas dans la transmission d'un savoir, dans une fonction de surveillance, etc.), leur rôle d'adulte référent pour les jeunes demeure.

Tous ces éléments doivent ainsi être rappelés, chaque année, et ils devront être particulièrement soulignés si de nouvelles séances de photo-expression sont réalisées sans l'intervention de l'IRJB, par des professionnels de l'établissement. A cet égard et compte-tenu de la volonté de l'établissement de s'ouvrir sur l'extérieur du lycée et de permettre aux élèves de développer des compétences qui ne soient pas qu'académiques, l'animation des séances « en interne » ne doit pas conduire à un repli des professionnels sur l'établissement. Les enjeux, problématiques, cultures professionnelles au sein du lycée, inhérentes à l'accomplissement de la mission de chacun, ne facilitent pourtant pas toujours la neutralité et le « regard neuf » qui peuvent favoriser la verbalisation des élèves. Des « alliances » entre professionnels de l'établissement et intervenants externes peuvent demeurer pour enrichir la réflexion de tous sur le renforcement des compétences psychosociales des élèves. De même, la redynamisation du Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté pourrait constituer cet espace d'ouverture et d'échange entre l'établissement et des partenaires extérieurs, qui pourrait aider les professionnels à renouveler leur regard sur leurs élèves, leurs problématiques et besoins, et à s'approprier peu à peu les enjeux du renforcement des compétences psychosociales.

4.5.3. La participation des élèves : un équilibre à trouver entre verbalisation et bouleversement émotionnel

Les intervenants de l'IRJB constatent que les élèves du lycée Les Canuts, comme dans beaucoup d'autres établissements de même profil, n'ont pas toujours conscience qu'ils prennent des risques. Identifier et nommer certains risques est une démarche totalement nouvelle pour certains, et les élèves jouent généralement très bien « le jeu ».

Reste que pour certains, les vécus traumatiques, les souffrances psychiques (liées à des problèmes familiaux, à l'échec scolaire, ...) peuvent être très fortes. Il est donc toujours nécessaire de veiller à ce que les élèves se sentent libres d'exprimer leur point de vue personnel, tout en évitant de leur donner le sentiment que la séance peut se transformer en groupe de parole thérapeutique. Les élèves en grande fragilité et souffrance doivent être repérés, pour être accompagnés... Il faut être vigilant à ne pas réactiver des vécus traumatiques qui ne peuvent être travaillés en séance, et qui nécessitent un accompagnement adéquat (infirmière scolaire, psychologue). Les élèves doivent pouvoir à la fois exposer leur opinion librement sans avoir à exposer leur propre histoire de vie.

D'après le contenu des propos tenus par les élèves, les intervenants de l'IRJB constatent, comme les professionnels de l'établissement, que les jeunes sont aujourd'hui davantage préoccupés par leur rapport aux écrans que par les consommations de substances psychoactives.

4.6. Conclusions et recommandations

D'après les avis et constats formulés par les différents acteurs interviewés lors de cette évaluation, il apparaît que l'action RISCO déployée au lycée Les Canuts s'est déroulée comme prévu. Hormis l'année scolaire 2019-2020 qui a été bouleversée par l'épidémie de Covid-19, toutes les activités prévues ont bien été déployées et les professionnels de

l'établissement ont été satisfaits du partenariat avec l'IRJB dont la disponibilité et la réactivité ont été soulignées. Le professionnalisme des intervenants de l'IRJB pendant les séances a également été apprécié, même si chacun d'entre eux semble avoir une approche ou une manière de conduire la séance qui lui est propre, et qu'il peut exister un « effet intervenant » sur les séances et les élèves.

Les objectifs spécifiques tels que définis, semblent ainsi avoir été atteints pour la plupart, avec des points d'attention, ou des points d'amélioration possibles :

1/ Favoriser la mise en représentation de la notion de conduite addictive et de conduites à risques à l'adolescence, à destination des collégiens et lycéens, et interroger le sens qu'elles peuvent avoir en permettant aux élèves

- de confronter leurs points de vue, leurs représentations,
- d'accepter la diversité des points de vue dans le groupe
- de favoriser les inters-identifications, en permettant aux élèves de définir et exprimer ce que serait pour eux une position lucide et responsable face aux risques, et d'identifier leurs propres limites

Les échanges pendant les séances permettaient à la fois à chacun de s'exprimer, mais aussi de débattre dans le respect du point de vue de chacun, et d'explorer la notion de risque, selon sa propre vision.

Les notions de conduite à risque, de prises de risque, sont bien explorées, dans le respect des représentations de chacun, avec la possibilité d'en débattre, ce qui contribue à ce que chacun puisse questionner sa vision. Cet élément est un facteur de renforcement des compétences psychosociales et donc de protection face aux prises de risque dangereuses.

Les consommations de substances psychoactives et les addictions sont relativement banalisées, à la fois pour ceux qui consomment et pour tous ceux qui ne consomment pas : elles ne sont pas au cœur des préoccupations des jeunes, davantage soucieux de leur rapport aux écrans, dont il leur est difficile de se passer. Les jeunes ont spontanément la crainte qu'on ne ressasse que les produits psychoactifs sont nocifs pour la santé et ils ont le sentiment de déjà bien connaître les risques associés à ces produits. Il est difficile aujourd'hui d'intéresser les jeunes sur ces questions qui leurs semblent répétitives. Si l'exploration de la prise de risque en matière de consommation de produits psychoactifs devrait peut-être être encore renforcée, c'est bien le renforcement des compétences psychosociales qui constitue le premier facteur de protection.

Même si les séances sont globalement appréciées des élèves, qui souhaitent que l'action continue, une séance par an est probablement un minimum. Deux séances de photo-expression (avec des jeux de photos différents...), une au premier trimestre et une au second trimestre, permettraient de faciliter la mise en place d'un bon climat dans la classe, dès le début de l'année scolaire, puis de réactiver la capacité d'expression et de dialogue de chacun, lors de la seconde séance.

2/ Renforcer les facteurs de protection en valorisant les compétences de chacun, jeunes et adultes des établissements scolaires :

- capacité à s'exprimer et communiquer
- capacité à développer son esprit critique
- capacité à renforcer son estime de soi : réfléchir à soi-même, identifier ses ressources internes, ses difficultés et compétences
- capacité à recourir aux autres et à exprimer de l'empathie pour les autres.

Le fait que le point de vue de chacun puisse être exprimé librement et que tous les points de vue aient la même légitimité, y compris celui des enseignants (ou autres professionnels de l'établissement) est apprécié des élèves et semble très valorisant pour eux. Le fait de s'écouter, de débattre respectueusement, et de découvrir autrement leurs camarades, favorise une véritable réflexion, permet de développer un questionnement critique, réduit les préjugés et les inimitiés entre élèves, et enfin améliore le climat de la classe et les mécanismes d'empathie et de bienveillance entre les élèves.

En outre, les élèves découvrent les adultes de l'établissement sous un nouveau jour, peut-être plus « proches » d'eux, ce qui est également valorisant pour eux.

La prise de parole sans crainte de jugement, le dialogue dans le respect des différents points de vue, et l'égalité de chacun dans l'expression de son point de vue, sont des facteurs de valorisation, de soutien de l'estime de soi et de son esprit critique et donc de renforcement des compétences psychosociales. Ces compétences étant elles-mêmes des facteurs de protection face aux prises de risques dangereuses.

Attention cependant au risque de « débordement émotionnel » qui peut survenir lorsque des élèves particulièrement fragiles participent aux séances. Celles-ci n'ont pas vocation à être thérapeutiques, et la réactivation de vécus traumatiques peut fragiliser encore plus l'élève si sa souffrance psychique n'est pas accompagnée et prise en charge rapidement après la séance.

Attention aussi à bien mettre en exergue le fait que face à des difficultés, même très intimes, le jeune n'est pas seul : il existe des professionnels neutres, à qui ils peuvent en parler et qui peuvent les aider, en proximité.

3/ Encourager les adultes des équipes éducatives à s'investir en tant qu'acteur de prévention et personnes ressources

Même s'il n'est pas toujours aisé pour les professionnels des établissements scolaires de changer de posture, voire de mission, l'espace d'une séance, la plupart des professionnels volontaires se prête bien au jeu et comprend qu'il ne s'agit pas d'enseigner, de surveiller ou d'évaluer les élèves pendant les séances. Il semble que les élèves apprécient beaucoup ce changement momentané de posture. Les adultes acceptent de livrer un point de vue personnel sans pour autant se livrer de manière intime : ils demeurent des « adultes référents » même s'ils acceptent que leur point de vue soit « à égalité » avec celui des élèves. Cet équilibre est bien tenu, même s'il demeure essentiel, chaque année, de bien expliquer aux professionnels de l'établissement qu'ils doivent changer de « casquette »

pendant la séance et que les propos tenus ne doivent pas être réutilisés, après la séance pour évaluer, juger ou surveiller les élèves.

Le renforcement des compétences psychosociales, facteur-clé de la protection contre les conduites à risques, est une démarche transversale qui repose à la fois sur la famille, et sur l'ensemble de la vie au lycée. Si les familles sont décrites comme très difficiles à joindre et à impliquer dans la scolarité de leurs enfants, il serait souhaitable qu'au sein du lycée, la communauté éducative soit dans son ensemble, sensibilisée aux enjeux des compétences psychosociales.

Attention si à l'avenir ces séances devaient être animées et menées par des professionnels de l'établissement. Pour que les séances ne soient pas contre-productives et n'aillent à l'encontre du renforcement des compétences psychosociales des élèves, il est indispensable que :

- des moments d'ouverture vers l'extérieur du lycée restent possibles pour les élèves : le « repli » sur le lycée, peut aussi favoriser le repli sur soi ;
- une gestion fine des émotions des élèves pendant la séance soit assurée pour éviter toute « crise » qui puisse éventuellement aggraver la souffrance des élèves ;
- les enseignants et autres professionnels de l'établissement qui animeront les séances acceptent de changer de rôle pendant la séance, tout en demeurant un « adulte-référent ». Les séances n'ont pas vocation à nourrir les cours, les évaluations des élèves, la surveillance de leur comportement. Elles doivent au contraire permettre aux élèves d'explorer et renforcer des compétences qui ne sont pas toujours sollicitées dans les apprentissages, avec la garantie que leurs propos ne se retourneront pas contre eux, directement ou indirectement.